

1987

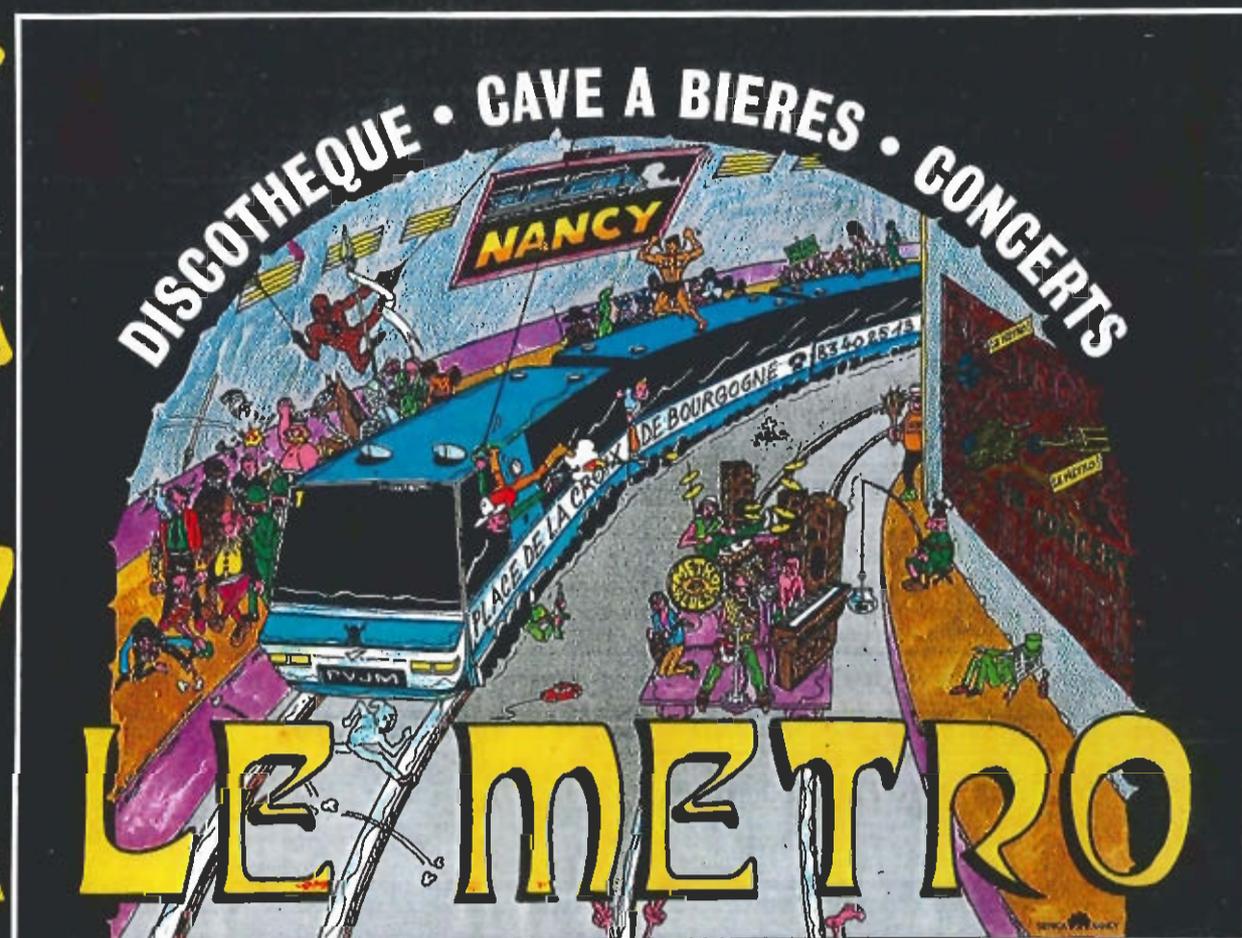
**NANCY
ETUDIANT**

unef

1988

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

A NANCY LA BOITE DES ETUDIANTS C'EST:



ouvert tous les jours de 22h30 à 4h (entrée 10^F)
et de 22h30 à 5h le vendredi (entrée 20^F)
et le samedi (entrée 25^F)

tarif consommation
10^F bière pression 15^F alcools

pour vos Boums consultez nous au :

83.40.25.13

Tu viens ou tu vas t'inscrire en fac, comme toi nous avons fait ce choix il y a quelque temps et nous savons qu'une première inscription n'est pas toujours facile : trouver un logement, payer les droits, la mutuelle, la sécu, s'y retrouver dans le labyrinthe administratif, les papiers... Venir à la fac c'est souvent changer de vie, c'est des efforts financiers importants et aussi l'espoir d'études enrichissantes et utiles, enfin une période de la vie importante que l'on souhaite riche en événements.

Pour cette rentrée et pour l'avenir, l'Unef et les Élus Solidarité Etudiante seront là pour t'accueillir, t'aider et te défendre.

Comme un million de jeunes, tu vas être étudiant : ce n'est ni une tare, ni un privilège... Car quoi que certains en disent et quoi qu'il en soit, l'Université est le lieu de formation initiale de très nombreux cadres d'aujourd'hui. Le niveau scientifique et culturel de l'Université n'a rien à envier aux écoles (grandes et petites !) et instituts ultra-spécialisés ouverts sur un univers professionnel étroit et clos. L'Université est encore un lieu ouvert de diffusion et d'échange des savoirs scientifique, technique et culturel relativement démocratique. Ce n'est pas un privilège, car, malgré les tentatives répétées des gouvernants successifs et des mandarins, l'Université n'est pas encore réservée à l'élite, à la jeunesse dorée. L'Unef et ses élus Solidarité Etudiante se sont battus pour cela. Les étudiants et lycéens ont su se rassembler, s'unir et gagner le retrait de la loi Devaquet. Ces luttes ont permis que cette année ne soit pas une année de hausses comme l'an dernier, seules les mutuelles ont osé augmenter leurs cotisations.

Mais aujourd'hui ceux qui voulaient faire de l'Université un espace clos, subissant (jusque dans le contenu des études) les contraintes économiques, un univers impitoyable pour les moins fortunés, ceux là ne désarment pas : Ainsi les réductions budgétaires continues, la répartition des crédits entre les filières est toujours aussi inégalitaire... A l'Unef non plus nous ne désarmons pas, car, si ensemble nous avons pu gagner sur la loi, nous pouvons gagner sur le reste, c'est-à-dire des mesures transformatrices pour réduire les inégalités, améliorer nos conditions de vie et d'études, donner à tous une formation utile et qualifiante...

Lorsque nous disons : « Réengagement financier de l'Etat dans l'enseignement supérieur » nous tenons là le début de la seule solution à cette fameuse crise de l'Université qui, à la fois, soit juste, conforme à nos intérêts et à ceux du pays en son entier.

Pour réussir ses études il faudra faire preuve de tenacité, en ce sens, cette année s'annonce difficile, pleine d'embûches, mais elle s'annonce aussi pleine d'espoir car nous savons pouvoir lutter efficacement, avec de nouveaux arguments : la réflexion amenée par le mouvement étudiant, les Etats Généraux de l'enseignement supérieur de mars 87,...

Nous sommes un syndicat, et en cette année de 80^e anniversaire de l'Unef, certains crachent sur ce mot. Nous ne sommes ni des aliénés, ni des « politiques » : nous sommes fiers de représenter la seule organisation durable et majoritaire des étudiants à Nancy, nous sommes fiers de pouvoir, grâce à notre syndicat, à la solidarité qu'il développe, mener une réflexion indépendante, briser les idées reçues, refuser la résignation et agir chaque jour pour notre formation et notre avenir, nous sommes fiers d'avoir organisé la première manifestation contre Devaquet à Nancy le 6 novembre, d'avoir soutenu le mouvement étudiant et lycéen de tout notre poids, en toute clarté et sans nous cacher. **MAIS, SACHE QUE CETTE « FIERTÉ » NOUS SOMMES PRÈS A LA PARTAGER.**

Le syndicalisme c'est la lutte et l'union des étudiants dans leur vie quotidienne pour la justice, la réussite, pour la solidarité et l'entraide. Nous sommes porteur de cet idéal, l'histoire de l'Unef en témoigne. Tu en sauras plus dès novembre quand nous tiendrons notre 72^e congrès.

Sans attendre, fais connaissance avec nous, avec l'Unef et ses élus Solidarité Etudiante. Ce guide t'y invite, nous l'avons fait pour que tu y prennes goût, pour que tu t'y retrouves à la fac, **POUR QUE LA LUTTE CONTINUE, EN ESPÉRANT QUE TU NOUS REJOINDRAS.**

Patricia DAGUERRE
Responsable de l'Unef à Nancy
Membre du Bureau National, Etudiante en histoire

NI DEVAQUET... NI STATU QUO... pages 5 à 17
Analyse et historique du mouvement étudiant
Les états généraux - perspectives de l'Unef

SOMMAIRE

	Pages
LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - LE SPORT	18
OBTENIR UNE BOURSE	
Calculez vous-même si vous avez droit à une bourse	19
LE CROUS	
Les cités - les RU	
Compte rendu d'une réunion du conseil du CROUS	20-21-24
PLAN ET ADRESSES UTILES	22 et 23
TÉMOIGNAGE : LA VIE A LA FAC	25
ORIENTATION	28
L'ARMÉE	
Ce qu'il faut savoir	28
SANTÉ - CONTRACEPTION	29
LES ÉTUDES A NANCY	31
BOSSER POUR PAYER SES ÉTUDES :	
LES ÉTUDIANTS SALARIÉS	32-33
LA LIBÉRATION DE PIERRE-ANDRÉ ALBERTINI	35

FAIRE DU NEUF A L'UNIVERSITÉ pages 36 à 39
Analyse et proposition concrète de l'Unef
sur la crise de l'enseignement supérieur.
Le pôle de gestion à Nancy II.

	Pages
HISTORIQUE DE L'UNEF	40
LES ÉLUS DE L'UNEF	41
LES STRUCTURES	
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	43

AVIS AUX LECTEURS

Ce guide a été réalisé entièrement par les adhérents de l'UNEF (articles, démarche publicitaire,...) à titre bénévole. Il est conçu comme un outil syndical autant que d'information et d'entraide. Il est avant tout le fruit de l'action et de l'expérience syndicale collective de nombreux étudiants depuis très longtemps puisque ce guide est la 111^e édition de « NANCY-ÉTUDIANT ».

Ce guide n'est pas comme les autres : il n'est soutenu ni par les puissances d'argent, ni par les politiciens. Il est la propriété collective du syndicat et des étudiants qu'il rassemble. Aussi, nous comptons sur chacun pour le populariser et le soutenir par tous moyens y compris financier.

Nous souhaitons que la lecture de ce guide te sera agréable et utile.

**Les adhérents de l'UNEF
qui ont réalisé ce guide**



NI DEVAQUET ! NI STATU QUO !

Dès janvier 87, l'Unef lançait une grande offensive sur le thème : ni Devaquet - ni statu quo. Le projet retiré, comment pouvoir se contenter de la situation sur les facs : le désengagement financier s'est accru : baisse de 7 % du budget de fonctionnement pour 87, suppression totale de l'aide financière de l'état à la sécurité sociale étudiante, maintien des cursus en l'état avec même des suppressions de diplômes, baisse du volume des bourses, dégradation dans les CROUS en raison de la baisse des subventions de l'état... Rien n'est fait pour moderniser nos formations, les rendre utiles et passionnantes. (Par exemple : dans les secteurs de la santé, de la gestion, de l'urbanisme, les besoins sont énormes, notamment dans le tiers monde, or les seuls efforts qui sont faits dans ces domaines sont la création de filières élitistes dont le débouché unique sont les quelques entreprises qui peuvent se payer des spécialistes. C'est ce qui s'appelle ne pas répondre aux besoins du pays). La « crise du supérieur » continue la menace de la loi Devaquet - qui en s'y adaptant risquait d'antérioriser bien des situations de fait et d'aggraver la crise - est écartée mais réapparaît sous d'autres formes.

Le statu quo pratiqué par le gouvernement, les mandarins et certains présidents d'université montre que le rapport de force de décembre dure encore, mais, ne nous laissons pas endormir par leurs discours s'ils ne font rien de neuf, c'est d'abord parce qu'ils ne veulent pas des solutions que nous leur proposons. Des solutions, il y en a : Les Etats Généraux ont fait des centaines de propositions débattues et approuvées par des milliers d'étudiants. L'Unef depuis des années travaille à des propositions tant nationales que locales.

Il ne faut pas s'attendre à une nouvelle épreuve de force, les « Devaquistes » agissent discrètement, par petites touches. Ils veulent neutraliser notre capacité à proposer et à agir, ils ne commettront pas l'erreur d'un nouveau projet global avant quelques temps. Il faut refuser de se laisser entraîner dans cette logique : la seule voie efficace pour faire valoir nos exigences, c'est le rassemblement conscient et actif à tous les niveaux où se prennent des décisions. L'Unef et ses 41 élus Solidarité Etudiante qu'elle compte sur Nancy sont là pour cela.

Un mouvement HISTORIQUE, voilà ce que, lycéens et étudiants, nous avons fait. A Nancy, l'Unef et ses élus a joué un grand rôle, d'abord l'information, puis la lutte, la mobilisation. C'est la seule organisation à ne s'être pas cachée. Dans d'autres syndicats les militants avaient décidé de se présenter comme non syndiqués dans les AG, nous, nous, avons annoncé la couleur, ainsi notre rôle

AVRIL-MAI 1986

- Chirac à l'Assemblée Nationale le 9 avril : « le gouvernement entend reconnaître aux universités une autonomie qui leur permettra de fixer elles-mêmes leurs conditions d'entrée à l'université et les modalités de délivrance des diplômes ».
- Quelques temps plus tard des universitaires du syndicat autonome et l'UNI regroupés au sein du GERUF font un projet de loi repris par des députés dont MM. Messmer, Barre, Giscard sous le nom de loi Foyer (la loi n° 75), texte rédigé entre autre par un ministre M^{me} Marie Aliot et le futur directeur des enseignements supérieurs. Voici un extrait des textes préparatoires (texte collectif du GERUF) : « La gratuité ouvre la porte des universités à une foule d'individus venus chercher là tout autre chose que le savoir. Elle en fait le réceptacle des marginaux et des médiocres qui, non seulement encombrant les locaux quand ils ne les saccagent pas, mais qui, par leur présence perturbatrice, cause une gêne certaine aux étudiants sérieux... Il faut donc avoir le courage d'affirmer que les études supérieures doivent être payantes... De nombreux auteurs ont avancé comme montant des droits d'inscriptions, des chiffres de l'ordre de 5 000 F en moyenne ».
- A cette époque dans les universités : de Nice, d'Aix, de Poitiers les droits étaient libérés en vertu d'un décret de Chevènement jamais promulgué. Les droits auraient été fixés à 2 000 F. Si sur proposition de l'UNEF la grève n'avait pas été lancée dès cette époque. Les droits seront limités à 450 F. A Paris, l'UNEF organise une manifestation de 2 000 lycéens refusés à l'inscription. Ils obtiendront gain de cause.

SEPTEMBRE 1986 : NANCY

- Rentrée, l'UNEF sur les chaînes d'inscriptions informe les étudiants de la loi Devaquet (voir guide de l'an dernier).

OCTOBRE 1986 : NANCY

- L'UNEF diffuse les premiers tracts sur Devaquet, intervient en amphis. Nous commençons à distribuer des exemplaires du projet de loi.

FIN OCTOBRE, DÉBUT NOVEMBRE : NANCY

- L'UNEF décide d'engager une action d'ampleur : une Assemblée Générale est convoquée à Nancy II, le 4 novembre. 200 étudiants y participent, la motion adoptée demande le retrait total du projet Devaquet et décide une mobilisation de tous les étudiants pour une manifestation le 6 novembre. A cette AG, il est décidé que l'UNEF informera les lycéens.
- 6 novembre : manifestation à l'appel de l'UNEF : 1 000 participants : demi journée de grève à la fac de Lettres en raison des « débrayages » pour venir à la manifestation. En Droit, un peu plus de réticences ; passage, au lycée Poincaré, devant la mairie, pour finir au rectorat. Le recteur déclare à la délégation composée de militant(e)s UNEF et de non syndiqués : « vous n'êtes pas assez nombreux, votre mouvement est voué à l'échec, vous ne représentez rien, la loi Devaquet sera appliquée ». Nous lui répondons que notre mouvement vient juste de commencer, et que nous reviendrons... plus nombreux.
- Courant novembre : l'UNEF informe les lycéens, les étudiants des autres facs... la distribution du projet continue.
- 24 novembre : l'UNEF appelle à des AG en Droit et en Lettres pour décider de la grève. En lettres,

Pour la grève
contre la Loi DEVAQUET

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE
TOUS LES
ÉTUDIANTS.**

**MARDI 25 Nov.
12 H 30
GRAND
AMPHI.**

unef
FRANCE

**RETRAIT
DU PROJET
DEVAQUET**
unef
**Ni amendements
Ni report**
Union Nationale des Etudiants de France

N° 452
SÉNAT
TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1985-1986
Année de promulgation de la séance du 11 juillet 1986.
PROJET DE LOI
sur l'enseignement supérieur.
PRÉSENTÉ
au nom de M. Jacques CHIRAC,
Premier ministre,
par M. René MONORY,
ministre de l'Éducation nationale,
et par M. Alain DEVAQUET,
secrétaire délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale,
chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.



fut reconnu et l'indépendance du mouvement sauve. L'Unef a mis à disposition de tous, locaux, moyens de tirage, expérience militante, contacts divers... Ceci en toute clarté avec respect mutuel. Voilà une véritable éthique syndicale, résolument moderne, fondée sur la clarté, l'honnêteté devant les étudiants, et le respect des volontés majoritaires exprimés en AG.



500 participants décident la grève à 12 heures ; à 18 heures plus de 1 000 participants adopter la motion du 4 novembre et constituent un comité de grève de 10 membres dont 3 UNEF.

– 25 novembre, en Droit : 1 000 personnes dans le grand amphithéâtre. Une cinquantaine de militants du CELF, du CODE et de l'UNI viennent avec leur propre son, ils accusent l'UNEF de manipulation, la sagesse des militants UNEF, leur sang froid, permettent d'éviter les affrontements en ne répondant pas à la provocation. Le président de Nancy II, et le doyen de la fac (qui avait refusé à l'UNEF le prêt du grand amphithéâtre) entrent dans la salle acclamés par le CELF, le CODE et l'UNI. L'AG aura droit à une intervention du président. En effet, il est un des rares présidents d'universités à soutenir le projet ; il est venu nous expliquer les « bienfaits » du projet et appelle à ne pas faire grève. Les agités du CELF du CODE et de l'UNI applaudiront aux cris de : « avec le président ! vive le président ! ». Inutile de dire l'accueil qu'il reçoit. Par ailleurs il en profite pour accuser les militants de l'UNEF présents à la tribune, de désinformation. Dans l'après-midi, le président flanqué du doyen, fera le tour des amphithéâtres pour dire aux étudiants de ne pas faire grève, faisant planer la menace des examens pendant que le comité essayait de convaincre les étudiants.

Cependant les étudiants décident par vote placé sous l'autorité de non syndiqués (à la demande de l'UNEF) de se mettre en grève et de constituer un comité rattaché à celui de Lettres comprenant des militants UNEF.

L'UNEF prend la décision de se rallier aux comités, et de laisser l'initiative et la direction du mouvement aux comités. Les représentants UNEF aux comités portent les badges de leur syndicat, les locaux de l'UNEF seront le « poste de commandement » de la grève où se rencontrent non syndiqués et syndiqués des comités, où l'on tire tracts et affiches revues de presse, projets.

– 25-26 novembre : les facs bouillonnent d'activités ; AG 2 à 3 fois par jour, comités par UFR, comité média, SO...

Les groupuscules CELF, CODE, UNI se sont volatilisés. Les facs sont ouvertes, il n'y a pas de piquets de grève, pourtant les amphithéâtres sont vides. De nombreux enseignants soutiennent les étudiants, des contacts nouveaux et parfois inattendus se créent.

Tout le monde prépare la manifestation du 27, banderoles, slogans, pour se faire, les locaux sont occupés. Le comité est mandaté pour mener à bien les opérations.

De multiples soutiens nous parviennent : CGT, SNES, SNESUP, SGEN-CFDT, FCPE, et aussi anonymes ; des parents, d'anciens profs, des syndicalistes... les lycéens font manif sur manif dans les rues et investissent les facs...

– 27 novembre : la journée que l'on n'oubliera jamais : 15 000 jeunes dans les rues de Nancy, 3 000 à Epinal, 1 000 à Saint-Dié, 7 000 à Metz, Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc, Verdun, Remiremont, Bruyères, Gérardmer, Longwy, Jarny, Briey...

Plus fort qu'en 1968, tous les « observateurs » n'en reviennent pas. Près de 30 000 en Lorraine, par centaines de milliers à Paris et dans toute la France.

vie sociale
Après la manifestation du 6 novembre **L'UNEF compte poursuivre son action**
Après la manifestation des étudiants contre la loi Devaquet, le syndicat de l'UNEF ne veut pas en rester là. Il a obtenu, dans la semaine à venir, une entrevue avec le recteur pour s'entretenir de la situation présente et future dans les universités de Nancy. Les refus d'inscription à Nancy I, le désengagement financier de l'Etat du régime étudiant de la Sécurité sociale, les règlements des examens à Nancy II et les modalités de sélection dans certaines sections seront les principaux points de la discussion. ER B11186





TOUS UNIS
Pour le
retrait du Projet



Organisée de A à Z par le comité, la manif de Nancy impressionne, sans aucun incident, le SO (composé de nombreuses filles), impressionne les RG par son calme et son sens des responsabilités.

Le recteur reçoit une délégation de 10 membres de Nancy I et II dont 2 UNEF. Cette fois-ci, il est tout sourire et attentionné, salue chacun... Le délégué de l'UNEF (Nancy II) commence la rencontre ainsi « M. le recteur, estimez-vous que nous sommes assez nombreux cette fois-ci pour discuter et être respectés ou faut-il revenir plus nombreux encore ? !! » réponse évasive mais néanmoins négative. Quel retournement de situation, quelle victoire et quelle fête, devant la mine abasourdie du recteur.

- 28 novembre : le gouvernement ne lâche pas, il reporte le texte sans l'abandonner.

Les étudiants maintiennent la grève avec une revendication unique : « retrait pur et simple du projet Devaquet ». L'UNEF, pour y aider, édite un autocollant car certains pensent à négocier...

- 1^{er} décembre : le président de l'UNEF-ID, Darrulat (surnommé draculat), rencontre secrètement Monory (Monory lui fera avouer publiquement en avril cette rencontre qu'il veut cacher, ainsi Devaquet révélera de nombreux contacts secrets avec l'UNEF-ID). Il veut négocier, le gouvernement retire 2-3 articles et tout rentre dans l'ordre. L'UNEF-ID a peur, au début soutenant le mouvement, y compris l'engageant dans certaines universités, nous le reconnaissons volontiers, mais dès le 27, l'UNEF-ID a peur d'être débordée par un tel mouvement de masse, l'UNEF-ID veut diriger seule. Assurément le mouvement de masse indépendant ne plait pas à l'UNEF-ID.

Le 2 décembre, Isabelle Thomas ira rencontrer discrètement J. Toubon pour mettre au point quelques amendements qu'ils pourront l'un et l'autre sortir de leur chapeau au moment opportun et en tirer tout bénéfice politique : c'est ce que l'on appelle une tentative de récupération.

Réponse de la Coordination Nationale et des étudiants : « négociations = trahisons », et manifestation nationale le 4 décembre.

L'UNEF-ID ne réussira pas à négocier dans le dos des étudiants, qui resteront vigilants dans les AG où il faudra parfois répondre à tel ou tel de l'UNEF-ID qui avance l'idée d'une négociation.

- 1-2-3 décembre : la manif s'organise ; la direction de la SNCF de Nancy nous refuse des tarifs spéciaux pour aller à Paris...

On partira en bus à plus de 1 000, alors que plus de 2 000 étudiants se rassembleront place Stanislas. Plus de 70 000 F seront collectés dans les rues... Les enseignants de Nancy II verseront 10 000 F, la course à la collecte prend toutes les formes, chacun doit pouvoir se rendre à Paris ; c'est une expérience fantastique de solidarité et d'entraide, expérience aussi d'auto-organisation collective, de lutte et de militantisme.

A l'UNEF nous sommes heureux « comme des poissons dans l'eau », depuis le temps que l'on attendait ça... et voilà, cela fini par arriver. Nous promulguons aide et conseils aux plus inexpérimentés. Des liens, des amitiés... et même plus se sont créés ainsi dans la lutte quotidienne. C'est cela la fraternité, quelle belle leçon de syndicalisme.

De vieux syndicalistes, des retraités qui ont passé leur vie à lutter nous témoignent non sans émotion leur sympathie et aussi leurs félicitations. Lors de ces journées, il est décidé, à Nancy, la mise en place de comités de réflexion, structure ouverte par filière, y compris aux enseignants, pour faire l'inventaire des problèmes de l'université, et des revendications étudiantes ; ce sont des lieux de débats.

De plus en plus d'étudiants, et ceux de l'UNEF notamment, aspirent à ce que le mouvement permette de satisfaire des revendications plus anciennes : par exemple les dérogations non encore

satisfaites. L'UNEF fera circuler une pétition exigeant que le président satisfasse un certain nombre de demandes; grâce au mouvement cela sera satisfait.

Par ailleurs, les comités décortiquent le projet de loi, en expliquent les mécanismes profonds, montrant qu'au-delà du texte lui-même il faut combattre la « logique Devaquet » et en cela les comités de réflexions sont des commissions « contre projet ».

Dès cette époque, certains parlent des Etats Généraux dans le cadre de la Coordination Nationale, pour amorcer un « contre projet » qui soit celui des étudiants. Cette orientation sera discutée et approuvée en AG.

- 4 décembre : un million dans les rues de Paris, Monory déclare que ce n'est pas suffisant, il nous envoie ses policiers. L'esplanade des Invalides sera bientôt noyée de gaz lacrymogènes. Le défilé de Nancy est déjà reparti; quelques délégués restés sur place assisteront de très près aux violences policières dont furent victimes de nombreux étudiants.

Pourtant quelle fête cette manifestation, historique ! Des journées qui ne s'oublient pas : au coude à coude pendant des heures, pour une cause commune, les chansons, les slogans, et aussi quelques faits anodins en apparence mais qui marquent, comme cette femme qui, de son balcon, rue du Faubourg Saint-Antoine, nous envoie des fleurs quand le cortège nancéen passe sous ses fenêtres, elle a du faire des provisions, le cortège marque un temps d'arrêt, applaudit et s'émeut pour ce geste anonyme de solidarité. Il est vrai que cela vaut bien des déclarations de politiciens.

- 5 décembre : les étudiants sont échaudés, nul ne croyait que le gouvernement oserait maintenir un tel refus obstiné devant une génération inquiète de son avenir... Et c'est alors le bain de sang, l'usage délibéré et organisé de la violence. Le pouvoir fait le choix de la violence : il tente d'opposer grévistes et non-grévistes, tente de susciter des affrontements par des provocations grossières. Tout l'attirail des provocations et répressions est utilisé : raid du GUD dans les facs parisiennes, casseurs et autres autonomes dans les manis. Monory accueille le 4 décembre, pendant notre manifestation, une délégation de non grévistes.

Enfin, le 5, il fait quadriller le quartier Latin par ses pelotons voltigeurs motorisés, tout le monde est tabassé : passants, étudiants... sauf les casseurs.

Malik Oussekiné est assassiné.

Le gouvernement avait décidé de « mater » par la force l'action résolue, massive et unitaire de la jeunesse. Il a été jusqu'à tuer; nous ne l'oublieront jamais, désormais une mare de sang sépare ce gouvernement de la jeunesse, le pays est en état de choc, l'émotion et la colère intenses.

- 6 décembre : la Coordination Nationale (Nancy I et II sont représentés) est capitale : il faut faire face aux attaques internes qui s'appuient sur les violences pour justifier la négociation. De plus I. Thomas et Darrilat présentés comme les dirigeants du mouvement par les médias se prennent pour des stars. Un bureau est désigné comme porte-parole unique, Thomas n'y sera pas élue; elle a cru bon de poser dans Paris Match (contre rémunération), verre de champagne à la main, accoudée à son piano : « et pourquoi pas dans Play Boy » lui lance des délégués scandalisés, nous n'avons nul besoin de star, désormais les porte-parole seront des étudiants mandatés par la Coordination et les AG.

La Coordination condamne les violences et les casseurs, décide de faire du 8 décembre une journée de deuil lance un appel à la population et aux organisations démocratiques et syndicales, leur demandant de protester contre les violences policières par une grève le 8 décembre et par une grève générale le 10, jour de la prochaine manif de toute la population. Cette fois-ci, manif sur deux thèmes, retrait



Hommage à MALIK
A LA NON
VIOLENCE

silencieux ou non de la manif. En effet la Coordination du 6 avait décidée manif non silencieuse, le bureau vient de décider à une voie près manif silencieuse avec banderolle unique « plus jamais ça ». L'AG n'est pas unanime, il y a désaccord avec ces décisions du bureau qui, normalement, ne doit pas aller contre les avis de la Coordination.

« Le deuil c'était le 8, le 10 c'est autre chose, il s'agit de protester contre les violences et également contre le projet Monory sur les lycées qui n'a pas encore été retiré. « Plus jamais ça », on dirait que cela veut dire plus de mouvement des étudiants, cela fait renoncement. Il n'est pas question de se taire le 10. » L'AG semble approuver l'idée que « tout n'est pas fini » : nous avons gagné le retrait de la loi, il nous faut aller plus loin, que l'université change le mouvement. Il doit devenir un « mouvement positif », et cela doit apparaître le 10. Il est décidé de consulter les organisations syndicales au plan local.

Le 9, après consultation, il apparaît que la CGT, l'UD CFDT, le SGEN (contre l'avis d'Edmond Maire), le SNES SUP, la FCPE, le SNES, la FEN sont d'accord pour la manif. La CGT lancera un appel à la grève, à des minutes de silence dans les entreprises. Les organisations, quelques soient leurs propres opinions, s'en remettent entièrement aux décisions de l'AG quant au caractère de la manif et à son organisation.

L'AG décidera à la quasi unanimité :

- manif non silencieuse.
- banderolle unique en tête du cortège avec trois slogans dessus : Contre les violences policières. Pour le retrait définitif du projet Monory sur les lycées. Pour une école conforme aux aspirations des jeunes.
- les organisations non étudiantes en queue de cortège avec uniquement leur sigle.
- SO étudiant uniquement.

Le 10 décembre, près de 7 000 manifestants ont défilé de la place Carnot à la place Stan, grande manifestation de protestations et de victoire. Des manifestants exigent la démission de Pasqua et Chirac.

L'idée qui court dans les têtes : plus rien ne sera comme avant, pour d'autres, tout n'est pas fini. Le gouvernement a du sang sur les mains, nul ne l'oubliera.

- 11 décembre : Coordination Nationale à Jussieu, la discussion est aigre, certains veulent une dissolution immédiate de la Coordination et annoncer la fin du mouvement, tout est fini ! D'autres, dont les délégués de Nancy II, défendent la position de leur fac qui est tout autre, après une telle expérience, après les réflexions et la prise de conscience que la loi a suscitée pour des milliers d'étudiants, dans les comités et les amphis, on ne peut en rester là, beaucoup d'étudiants aspirent à présenter un contre projet, à opposer une autre logique au gouvernement et cette logique, il faut la déterminer tous ensemble dans le cadre du mouvement : c'est-à-dire, faire des Etats Généraux de l'enseignement supérieur issus des AG, en organisant les assises de chaque université rassemblant tous les étudiants.

Nancy, souhaite les Etats Généraux.

Finalement, après compromis, il sera décidé de dissoudre la Coordination mais d'appeler en même temps à des Etats Généraux pour fin mars, sans préciser comment il se feront concrètement.

La coordination précise qu'aucune concertation ne pourra avoir lieu avant les Etats Généraux. La motion exige à nouveau une commission d'enquête sur les violences et l'assassinat de Malik.

La motion se termine ainsi : « Il est clair que pour nous tout n'est pas fini et, si ça recommence, on ne repartira pas de zéro. Plus rien ne sera comme avant ».



ECHANGEZ
UNE PLACE PARIS
CONTRE UNE ACTION
ST GOBAIN

SIGNE : DEVAQUET



La déclaration de Chirac le 8 décembre elle-même le laisse entendre : le projet Devaquet est retiré mais les orientations du gouvernement sont inchangées. Ce n'est que partie remise. Chirac et Monory le préciseront clairement par la suite.

La loi Savary sera ou non remaniée, cela n'empêchera pas les présidents d'Université de faire les choix qu'ils veulent, le gouvernement donne des directives par voie de circulaires ou décrets. En clair, on va faire du Devaquet sans le dire, de manière partielle, par petites touches, université par université, UFR par UFR. Petit à petit, on rogne sur un acquis ici, on supprime un diplôme là, on met en place un concours dans telle autre filière, on crée des droits d'inscription annexes pour les clubs d'informatique, les poly... Toutes ces décisions sont prises au niveau des UFR ou Universités par les conseils d'administration, par les seuls présidents ou encore, cela s'est vu, par un seul enseignant. On en a des exemples en AES, droit, LEA, culture et communication, sciences.

De son côté, le gouvernement lance la circulaire Monory sur les pions, le décret Valade sur les CROUS, le projet Barzach sur les études médicales.

Le gouvernement a compris le gouffre qui le sépare dorénavant de la jeunesse. Il ne peut plus manœuvrer une génération par des coups de forces, de manière autoritaire, car il serait plus juste de parler maintenant de « lutte génération » plutôt que de « bof génération », même si une telle formule est aussi réductrice que l'autre. Le gouvernement veut éviter une nouvelle épreuve de force à visage découvert après ce « chaud hiver social » comme disent les journalistes (car il n'y a pas eu que les étudiants...). Ainsi, il promulgue des discours apaisants d'un côté et fait agir ses sous-fifres de l'autre.

Le gouvernement n'a rien changé à son analyse du système éducatif. Il pense toujours aux mêmes solutions qui donnent toujours le même résultat : plus d'injustice sociale, plus de ségrégation encore et toujours la loi du fric, des formations toujours inadaptées à nos exigences.

Après le mouvement, l'esprit de résignation a reculé, tout cela passe moins facilement, les étudiants sont plus conscient de la force que représente leur unité, leur action collective, la portée de leurs propositions.

Les Etats Généraux vont formaliser ce sentiment, jusque-là confus, qu'un fil unit tous les étudiants celui d'aspirations et revendications communes. Le rassemblement unit, fraternel et solidaire, ouvre des horizons inespérés, un champ jusque-là inexploré d'interventions sociales... Un caractère importante et ignoré pourtant par les « observateurs » – de cette « jeunesse en mouvement » apparaît ici : la découverte de sa propre génération, la prise de conscience de la singularité d'être jeune dans la société actuelle, en d'autres termes, c'est la compréhension simultanée des conditions objectives dont les étudiants dispose pour vivre et étudier et des potentialités qui pourraient exister pour faire leur avenir. Le mouvement n'aurait pas eu lieu si les étudiants n'avaient pas compris qu'entre leur projet professionnel, leur centre d'intérêt et les possibilités scientifiques et techniques d'une part et des besoins des peuples du monde entier, il y avait une grande convergence. Etudier, c'est souvent se donner les moyens de réaliser une aspiration, un idéal qui ne se résume pas à la volonté d'être un Tapie. Prenons un exemple concret : la faim est un problème de vie ou de mort pour des pays entiers dans le monde, problème que l'on peut résoudre avec des moyens industriels et scientifiques connus. Les jeunes ont en France un idéal de solidarité qui les porte au côté de ces peuples du tiers monde. Si les formations universitaires étaient adaptées, on pourrait réaliser concrètement cette aspiration hors les filières développement, aide au tiers monde n'existe pas ou peu alors que des projets existent. On pourrait ainsi, par des études intéressantes, donner à des jeunes motivés un diplôme de haut niveau permettant de répondre à des besoins vitaux... Mais le gouvernement choisi de tourner les études vers les secteurs rentables de l'économie sacrifiant le reste. On peut ainsi faire l'inventaire de nombreux domaines où il existe des besoins important de diplômés, de cursus universitaire à créer, à commencer par la France. (Voilà ce que l'on appelle à l'Unef « répondre » aux besoins du pays).

Ceci est un sentiment qui gagne du terrain, il n'y a rien d'utopique là-dedans. C'est notre vie quotidienne, nos études et notre raison d'être qui est en jeu : CE SONT DES EXIGENCES TOUT AUTANT PRATIQUES QUE MORALES. Voilà pourquoi le statu quo est inacceptable. Voilà pourquoi avec l'Unef il ne faut accepter ni Devaquet ni statu quo, voilà pourquoi l'Unef soutient les Etats Généraux, le mouvement étudiant, construit l'unité des étudiants en refusant la logique politicienne de l'unité d'organisation, d'appareils préconisés par l'Unef-ID, refuse le concept abstrait de « génération morale et spontanée » appliqué au mouvement étudiant.

Chacun peut ainsi saisir la grande portée de nos revendications et de notre activité à l'Unef : propositions et activités encrées dans le quotidien, la fac, l'UFR là où se décide la vie et l'avenir d'un million de jeunes. CECI EST UNE GRANDE AMBITION, GÉNÉREUSE MAIS SUREMENT PAS UTOPIQUE CAR L'HISTOIRE DE L'UNEF DONT NOUS SOMMES HÉRITIERS, L'HISTOIRE DU MOUVEMENT SYNDICAL FRANÇAIS EST FAITE DE CES « UTOPIES » QUI UN JOUR DEVIENNENT RÉALITÉS, PAR L'INTERVENTION SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE DU PLUS GRAND NOMBRE. C'est cela le syndicalisme, c'est cela qui brise les idées reçues, les conformismes.

Refuser le statu quo, c'est trouver le moyen de faire valoir d'autres choix, contraindre le gouvernement et les mandarins locaux à faire du neuf malgré leurs refus de nous écouter. IL FAUT ÊTRE FORT, INSCRIRE CHOIX ET ACTION DANS LA DURÉE. CELA PORTE UN NOM, C'EST ÊTRE ORGANISÉ DE FAÇON DURABLE, C'EST A CELA QUE SERT L'UNEF.

Le projet est retiré. Les cours ont repris, on pense aux examens à venir, mais la lutte laisse des traces, les amitiés, les liens créés demeurent. On ne voit plus, on ne vit plus la fac tout à fait de la même manière. Les Etats Généraux, voilà une idée neuve qui traîne dans les têtes avec l'idée qu'il faut changer la fac, qu'il faut continuer sur l'élan, que les Devaquistes ne vont pas désarmer. Les mandarins les plus réactionnaires sont encore actifs ainsi que les technocrates branchés qui refond notre avenir depuis leur bureau tel Laurent Schwartz (pourtant socialiste) qui dans un rapport du Comité National d'évaluation reprend, en allant parfois plus loin, les orientations de Devaquet, les mêmes idées sont sans cesse ressassées, présentées comme du nouveau, de l'original alors qu'il s'agit toujours des mêmes poncifs : compétitivité, rentabilité, sélection, palmarès des universités... Tout est fait pour créer chez les étudiants et universitaires un sentiment de culpabilité à l'égard de ces prétendues « valeurs ».

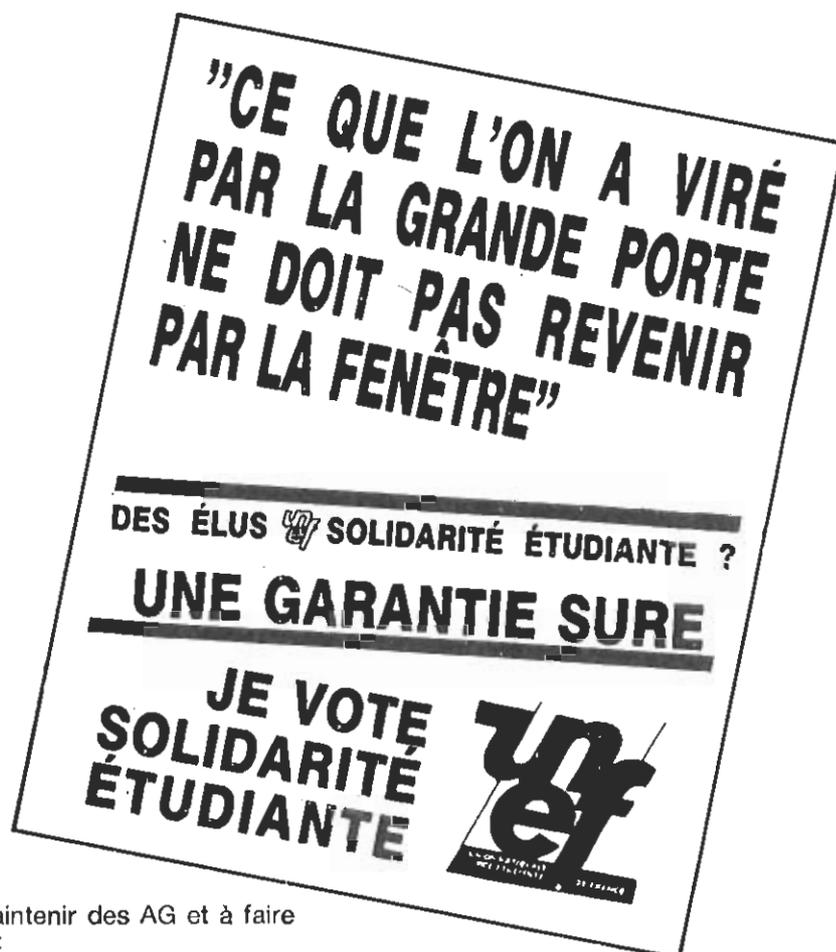
A Nancy, l'Unef résume bien l'esprit du moment sur ses affiches : « CE QUE L'ON A VIRÉ PAR LA GRANDE PORTE NE DOIT PAS REVENIR PAR LA FENÊTRE ».

Il faut passer à la concrétisation des espoirs de novembre-décembre (autre thème d'une affiche de l'Unef Nancy), qu'il en reste des traces durables, des transformations dans la vie quotidienne.

La première revendication de l'Unef, à l'époque thème de nombreuses actions locales et nationales est « le réengagement financier de l'état dans l'enseignement supérieur » c'est-à-dire dans : les bourses, les CROUS, la sécurité sociale étudiante, les différentes UER... car toute transformation positive passe par là.

En même temps, une des dernières revendications du mouvement n'est pas satisfaite. Nous ne connaissons pas la vérité sur les violences de la police, les assassins de Malik courent toujours (ils n'ont d'ailleurs pas de raisons de courir puisque personne ne semble disposé à les juger...), les commissions d'enquêtes parlementaires ont rendus leurs rapports : les conclusions sont un scandale, une honte pour ceux qui ont osé approuver ces rapports, étudiants et journalistes y sont constamment mis en accusation. Seule la commission de la Ligue des droits de l'Homme remplira dignement sa mission...

L'après-mouvement verra aussi quelques tentatives de récupération politique...



A Nancy II, l'Unef et le comité appelle à maintenir des AG et à faire les Etats Généraux et des assises de l'université :

– 16 décembre : AG à Nancy II ; les délégués donne compte rendu de la dernière coordination nationale (voir article précédent) devant 300 étudiants, on discute sur les diverses positions, les suites à donner... La grève est finie, le comité de grève a rempli son mandat, il doit être dissout, mais les comités de réflexions ? Que doivent-ils faire ? Les étudiants présent veulent continuer, faire les Etats Généraux. Les comités de réflexions sont maintenus pour cela. Il est clair que seul des comités de fac issus des AG pourraient faire les EG en appelant les autres facs et les étudiants, comme pour la grève. Pour le moment, les comités n'ont pas de résultats tangibles comme une plateforme de propositions, la démarche n'est pas encore assez claire ni assez massive pour se lancer tout de suite dans un appel d'ampleur nationale. Tout le monde est d'accord sur ces orientations, on commence par Nancy II, pour nos revendications propres puis en fonction de ce qui se fait ailleurs et de nos propres résultats, on avisera mais les grands axes sont arrêtés. Ce sera décisif.

Voici un extrait de la motion adoptée ce jour là :

- 4 - « Nous décidons de poursuivre le mouvement pour toutes ces raisons en créant partout des comités de réflexions qui nous permettent d'élaborer des propositions cohérentes et communes à tous les étudiants de façon à exiger une université conforme à nos aspirations et aux besoins du pays. Cette plateforme résultera d'une synthèse des différents travaux des comités. Ce sera la base des discussions avec l'Université de Nancy II, les pouvoirs publics...
- 5 - Cette synthèse sera réalisée lors de la tenue des « assises des étudiants de Nancy II pour une autre université ».
- 6 - Nous souhaitons que les états généraux des étudiants en mars permettent une semblable synthèse au niveau national.
- 7 - Pour coordonner les travaux des différents comités et organiser les assises, nous décidons de créer un comité de vigilance des étudiants de la fac de lettres.
- 8 - Pour maintenir la mobilisation, pour que la réflexion, la conduite du mouvement restent démocratiques et cohérentes, nous décidons de nous réunir en AG régulières tous les quinze jours.

Il est décidé de tenir la prochaine AG le 7 janvier 1987 à 12 heures avec l'ordre du jour suivant :

- 1 - Suites du mouvement.
- 2 - Restructuration des comités.
- 3 - Préparation des assises de l'université et des états généraux.

Les membres des différents comités se réuniront à 11 heures, il a été demandé aux comités d'élaborer pour cette date des documents écrits faisant le point de leurs réflexions. »

Le 7 janvier, l'AG décidée avant les vacances se tient en Lettres on n'en est plus bien sûr aux amphis bondés de décembre. Mais les 200 à 300 étudiants qui viennent à ces AG sont les plus déterminés. Il est décidé que les assises d'université seront organisées sous la responsabilité d'un nouveau comité pour ce qui est technique. Pour ce qui est du contenu, les comités de réflexion par UFR seront libres pour déterminer les formes propres à leurs UFR. La démarche retenue est une démarche de masse nous ne voulons pas d'Etat Généraux confidentiels réservés aux spécialistes, nous décidons de nous tourner vers chaque étudiant, de solliciter la contribution de chacun sans préjugé. Les moyens essentiels pour cela seront des cahiers d'exigences/doléances par amphi ainsi qu'un questionnaire. Parallèlement les comités feront des réunions des débats à l'échelle de leur UFR.

TOUS cela sera discuté, précisé au cours des AG (qui auront lieu jusqu'aux EG de mars).

Les membres des comités seront mandatés pour prendre contact avec d'autres facs (notamment Paris VIII qui défendait les mêmes positions que Nancy II à la dernière coordination). Contact sera pris et il sera convenu d'une réunion le 15 janvier à Jussieu à laquelle nous inviterons d'autres facs. Le 15, une dizaine de facs sont représentées, mais la plupart en observatrices car dans beaucoup de facs il ne se passe plus rien, ceux qui sont là sont d'anciens membres de la Coordination, seul la délégation de Strasbourg est mandaté et pourra ainsi se joindre à l'appel qui sera lancé aux autres facs et aux étudiants de France par Nancy II et Paris VIII.

Il s'agit de recréer une dynamique, trouver des contacts dans chaque fac, susciter partout des AG, les anciens de la coordination seront mis à contribution pour donner les coordonnées de ceux qu'ils connaissent. On compte aussi sur les syndicats étudiants. Nous sommes ici obligés de dire que seul l'Unef acceptera dès le début, en respectant l'indépendance de l'appel, l'Unef-ID ne jouera pas le jeu et prendra le train en marche fin février. Nous décidons de réunir à Paris VIII Saint-Denis un Comité de Liaison National (CLN) le 31 janvier. Le CLN devra réunir cinq délégués élus et mandatés par fac. Pendant quinze jours nous nous emploierons à réussir cette initiative... et se sera un succès, 350 participants pour 53 centres universitaires (nous avons nous-mêmes vérifié l'authenticité des mandats et des élections). Après une nuit de débats, il est décidé que les EG se tiendront les 27, 28 et 29 mars à l'université de Paris VIII à Saint-Denis. Un secrétariat du CLN comprenant neuf membres, trois de chaque université qui ont lancé l'appel, est chargé d'organiser « la chose », ce qui n'est pas une mince affaire : plus de 1 500 participants prévus, synthèse à réaliser à partir des assises de chaque université qui doivent se tenir les 12 et 13 mars. A Nancy II les choses s'accélérent jusqu'aux assises qui réuniront 180 participants et éliront 30 délégués aux EG.

EXTRAIT D'UNE INTERVIEW DANS « EMILE, KARL ET LES AUTRES... » LA REVUE DES ÉTUDIANTS EN SOCIO DONNÉE PAR LAURENT WILD

(responsable de l'Unef, membre du secrétariat du CLN et de la Coordination)

Question : Comment ont été préparés les Etats Généraux ?
 «... La démarche s'est faite en deux temps : d'abord en dressant un état des lieux de l'université (quels sont les problèmes, quelle est la réalité de l'enseignement supérieur dans chaque fac ?), ensuite en élaborant des propositions concrètes, université par université dans le cadre des assises, puis au niveau national dans le cadre des Etats Généraux. Chaque assise devait élaborer un document de synthèse rassemblant toutes les propositions étudiantes, même chose au niveau des Etats Généraux.

La volonté était de déboucher sur un mouvement de réflexion, et un mouvement d'action. Il ne s'agissait pas seulement de lancer un mouvement de réflexion puisque la réflexion était déjà engagée dans le cadre des comités, mais de poursuivre le mouvement étudiant dans l'action, c'est-à-dire de transformer réellement l'université à partir cette fois, de propositions précises. C'est un mouvement réellement transformateur, démocratique, que veut poursuivre le mouvement étudiant de novembre/décembre en allant plus loin... »

Question : Il a été question de conflits entre les syndicats ? Que s'est-il passé ?
 Il y a eu différentes positions. L'UNEF-ID, à la fin du mouvement, - et ils ne se sont pas cachés de le dire - voulaient récupérer le mouvement étudiant. Ils envisageaient de créer un grand syndicat et pour ce faire, ils ont sorti ce qu'ils ont appelé leur « livre blanc » et convoqué leur congrès pour début mai. Un article paru dans Le Monde du 6 janvier rend compte de cette volonté de récupérer les fruits du mouvement et de l'appel à se syndiquer à l'UNEF-ID adressé à tous les étudiants ; leur objectif étant de réunifier les syndicats autour d'eux. Ça c'était leur objectif, il est évident qu'ils ont été râtissants aux Etats Généraux dès le début.

Par contre, pour ce qui est de l'UNEF-SE et « Matière Grise » que l'on a contacté également, ils avaient, dès le départ, la volonté de soutenir les Etats Généraux, car, pour ces organisations il y avait, à contrario, la volonté de poursuivre le mouvement, avec tous les étudiants, dans un cadre unitaire et non syndical.

Il y a donc eu effectivement différents points de vue qui se sont traduits, dans la réalité par certaines attitudes. Par exemple, dans les universités où l'UNEF-ID était le seul syndicat organisé, peu de choses ont été faites au niveau des assises. Etant la seule force organisée, il lui revenait la responsabilité de lancer les Etats Généraux, de lancer les assises d'université, et dans beaucoup d'endroits on a constaté que l'UNEF-ID ne jouait pas le jeu.

Après les vacances de Noël, il y a eu une démobilisation des étudiants, par conséquent, il fallait remobiliser tout ce monde autour des Etats Généraux. Là où il y restait des comités, c'est les syndicats qui l'ont fait mais on a constaté que l'UNEF-ID ne le faisait pas ou le faisait en traînant les pieds.

Ce n'est pas vraiment un conflit, c'est une façon différente de voir les choses.
Question : Qu'en est-il aujourd'hui de la concertation avec Monory ?

« Monory avait promis d'engager la concertation après le mouvement ; lors de la coordination nationale il n'était pas question, pour les étudiants, de négocier sans avoir d'abord, fait le point des problèmes et élaborer des propositions. Les Etats Généraux sont le moyen de faire cela, à leur issue, 200 pages de propositions, résultat de la réflexion des étudiants ont été rédigées. Il reste à savoir ce que Monory, de son côté, a apporté de nouveau par rapport à la loi Devaquet... »

«... Mais là encore, c'est aux étudiants de décider. La dernière décision prise aux Etats Généraux était de retourner dans les facs, d'organiser des Assemblées Générales, que des délégués fassent le compte rendu des Etats Généraux et que soient soumises à l'ensemble des étudiants les 200 pages de propositions. en fonction de ce qu'ils diront, de la volonté qu'ils exprimeront face à cette idée de concertation, on verra bien ce qu'il sera possible ou non de faire. Pour l'instant, il est hors de question, en l'état actuel des choses, d'aller négocier, négociations qui voudrait dire faire des concessions. Il est évident que rien ne se fera sans qu'il y ait une mobilisation nouvelle des étudiants, c'est dans cette perspective que les Etats Généraux sont appelés à engager l'action pour la réalisation d'un collectif budgétaire. »

HISTOIRES DE COMMISSIONS : LES RAPPORTS DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE DU SÉNAT ET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

Nous avons lu les rapports rendus public fin juin, voici de manière résumée ce qu'ils contiennent et dans quelles conditions ils ont été rédigés :

HISTORIQUE :

Au lendemain de l'assassinat de Malik et des violences policières, les étudiants demandent que vérité soit faite et les coupables condamnés sans délais, pour cela une commission d'enquête doit être mise en place (la constitution le permet). Cela a plusieurs avantages : indépendance, résultats et travaux rendus publics, et surtout rapidité car les commissions ont un délai pour déposer leurs conclusions. Nous verrons que cela ne s'est pas révélé tout à fait vrai.

Au Sénat et à l'Assemblée Nationale, le groupe des parlementaires du PCF et celui du PS demandent chacun une commission : pour faire la lumière sur les violences, l'assassinat de Malik et les éventuelles responsabilités des autorités politiques et policières. Les groupes UDF, RPR et FN refusent dans un premier temps, puis ils proposent des commissions ayant pour but : « informer sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre-décembre 1986 ». La différence entre les deux propositions n'est pas, malheureusement, que question de nuance ! Dès l'institution des commissions, la majorité élargit le champ de travail diluant ainsi les éventuelles responsabilités, on ne sait plus si ce sont les violences ou les manifestations qui sont en cause.

Mais cela va plus loin pour se justifier, la majorité invoque le règlement, il y a des procédures judiciaires en cours sur l'assassinat de Malik OUSSEKINE et, pour certains étudiants blessés, les commissions ne pourront rien dire là-dessus, elles ne pourront pas rechercher des informations ou interroger des témoins sur ces sujets.

ANALYSE DES COMMISSIONS :

Le tour n'est pas finement joué mais efficace quant aux résultats :

- 1) La loi Devaquet est tout à fait raisonnable, les ministres sont pleins de bonnes intentions.
- 2) Les syndicats étudiants créent une agitation nécessairement démagogique et trompeuse : un million d'étudiants les suivent et 73 facs sur 75 sont en grève.
- 3) Les gentils ministres n'arrivent pas à expliquer leurs bonnes intentions, cela est accentué par le fait que les syndicats désinforment et ceci est encore aggravé par le fait que les étudiants qui lisent le texte ne savent pas lire.
- 4) Les journalistes donnent la parole aux étudiants autant qu'aux ministres, ils ne sont pas par ce fait objectifs.
- 5) Les inopportuns étudiants sont manipulés maintenant par les groupuscules gauchistes qui, comme leur nom l'indique, sont partout et, par leur nombre, influent sur le vote des AG. Les étudiants deviennent jusqu'au boutistes et extrémistes. Jusque-là ils n'étaient que naïfs et en mal d'examen (la commission va même jusqu'à suggérer que si le texte avait été proposé plus tôt - pendant les vacances par exemple - il n'y aurait pas eu d'agitation dans les facs..., la commission suggère aussi que les étudiants n'ont pas assez de cours, les examens sont trop loin, cela leur laisse le temps d'être au courant de l'actualité les concernant).
- 6) Les inopportuns veulent manifester, c'est un droit constitutionnel mais, font remarquer les parlementaires de la majorité, chacun sait que les jours de manifestations, il vaut mieux rester chez soi. S'il y a des violences, leur seule présence sur les lieux les rend suspects, ou complice ou suffisamment naïfs pour ne pas savoir qu'en s'écartant on évite les coups et les grenades.
- 7) Les casseurs ont cassé, les dévaliseurs ont dévalisé, les voleurs ont volé, les provocateurs ont provoqué, ils étaient identifiables et repérés mais les policiers ont attendu qu'ils s'écartent des étudiants qui étaient là pour mieux les distinguer et qu'ils déposent leurs armes pour les arrêter. Cela explique pourquoi les casseurs ne furent pas identifiés et arrêtés. Les étudiants ont peut-être été blessés, mais vous comprenez quand il y a un million d'étudiants et quelques dizaines de casseurs, les étudiants devraient bien comprendre qu'ils sont de trop et s'en aller pour laisser faire les 4 000 policiers présents.
- 8) Malik OUSSEKINE est mort, on ne peut rien dire, on ne peut en parler, rien écouter à ce propos.
- 9) Les ministres ont finalement retiré le projet parce qu'ils ne l'aimaient plus et pas pour satisfaire la revendication des étudiants car ce n'est pas aujourd'hui, ni jamais que la rue fera la loi.
- 10) Les journalistes sont allés sur les facs, dans les manifs, ils ont rendu compte de ce qu'ils voyaient et entendaient, ils rendent compte à chaud des événements, la population fut ainsi mise au courant des raisons du mouvement étudiant et des violences à l'issue de la manif : cela ne doit plus se produire car les populations peuvent s'émouvoir et être solidaires des étudiants et pas de la police et des ministres.

CONCLUSIONS :

Les journalistes doivent rester dans leurs bureaux, c'est une garantie d'objectivité ; manifester est un droit constitutionnel mais restez chez vous et vous resterez en bonne santé ; la grève est un droit constitutionnel mais seul les groupuscules gauchistes s'en servent, c'est bien connu.

La prochaine fois le gouvernement devrait déposer sa loi six mois avant de la faire voter, les étudiants l'auront ainsi comprise ou oubliée, ou alors il serait peut-être judicieux de la faire voter pendant les vacances scolaires car les facs sont paraît il moins fréquentées et les étudiants plus distraits.

Les CRS doivent être renforcées car il n'y avait que 4 000 policiers le 4 décembre et ils sont mal équipés (le Sénat va même jusqu'à suggérer de mettre les gaz lacrymogènes dans les canons à eau car c'est plus discret et de prendre des conseils auprès de la police israélienne plus douée en matière de maintien de l'ordre).

Conclusion des conclusions : seuls journalistes, étudiants, parents et population sont coupables.

NB : Cette prose (plus de 500 pages pour chaque rapport) fut votée par les parlementaires du RPR et de l'UDF et du FN sans réserves, les parlementaires du PCF et du PS ont voté contre.

VIOLENCES POLICIÈRES : L'UNEF EXIGE LA VÉRITÉ ET LA CONDAMNATION DES ASSASSINS DE MALIK

Les familles de victimes se sont constituées en comité de solidarité sous l'égide de la Ligue des droits de l'Homme. Leurs buts : faire en sorte que l'on n'oublie pas, mener l'enquête, engager les procédures judiciaires, recueillir témoignages et informations des victimes et témoins.

Les procès coûtent chers et vont durer longtemps, il ne faut pas oublier, maintenir la pression et aider le comité en versant des aides financières et messages de solidarités :

Dons à adresser au CCP : 21825 D - PARIS
A l'ordre de la Ligue des Droits de l'Homme
27, rue Jean-Dolent - 75014 PARIS

Avec la mention : « Comité des familles et de solidarité aux victimes des violences policières ».

L'Unef est solidaire du comité et exige la vérité, dénonciation et condamnation des responsables, de tous les responsables, réparation pour les victimes.

Ce guide est le témoignage de cette solidarité et de l'action de l'Unef pour que l'on n'oublie jamais.

L'UNEF POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

« Il faut substituer à la réaction en chaîne des neutrons, la réaction en chaîne de la lucidité !! »

Albert EINSTEIN

Il y a sur la terre de quoi la faire sauter dix-huit fois. Pourtant cette course à l'armement ne cesse de s'accroître malgré des propositions sérieuses en faveur du désarmement et du gel des armes nucléaires.

« Un avion-chasseur F16 coûte l'équivalent de huit fois les programmes de l'organisation mondiale de la santé pour l'éradication de la variole. »

« Avec 1 % du budget militaire annuel, on pourrait multiplier par deux le nombre de boursiers à l'université. »

« 10 % des dépenses d'armement suffiraient à balayer les famines. »

« Le budget militaire vient d'être augmenté sept fois plus que le budget de la nation. »

« En mars 1986, 6 000 chercheurs américains, physiciens pour la plupart, ont refusé officiellement de travailler pour l'IDS. »

« La France est un des cinq pays qui peut anéantir le monde. »

« Un seul sous-marin nucléaire, porte un potentiel de destruction égal à plusieurs fois la seconde guerre mondiale, la France en possède cinq. »

« Le prix d'un sous-marin Trident représente la scolarisation annuelle de seize millions d'enfants. »

« 1 000 milliards de dollars est la somme dépensée en armement en 1986 c'est aussi la dette du tiers monde. »

Pourquoi un tel gâchis financier, lorsque l'objectif à atteindre devrait être le développement économique, social et culturel. Le gouvernement français a choisi de favoriser des projets fous d'escalade nucléaire, alors même que des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants sont aujourd'hui dans la misère, que des milliers de jeunes sont sans emploi et sans ressource et que nos formations sont sacrifiées.



Sur la planète, 500 millions de chômeurs, 800 millions d'analphabètes, un milliard d'êtres humains ont une espérance de vie de 45 ans, 40 000 enfants meurent de faim chaque jour...

Se battre pour la paix et le désarmement, C'EST DÉNONCER LES CHOIX FAITS EN MATIÈRE D'UTILISATION DES FINANCES PUBLIQUES. POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE BUDGET DE L'ARMÉE DÉPASSE CELUI DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Dans le même temps, les étudiants en novembre-décembre et lors des Etats Généraux, se prononçaient pour le réinvestissement financier de l'Etat dans nos formations, notamment, par le vote d'un collectif budgétaire, à la cession de printemps de l'assemblée nationale.

Le rassemblement massif des étudiants sera une force pour affirmer leur désaccord avec les choix faits actuellement au niveau de la répartition des fonds publics et leur détermination à vivre dans un monde de paix. Nous nous y emploierons...

RAPPORT SCHWARTZ

SCHWARTZ va encore plus loin que DEVAQUET. Son rapport est la preuve des intentions réelles du gouvernement après l'échec de Devaquet. Une interview de Xavier AKNINE Président de l'UNEF.



Laurent SCHWARTZ, Conseiller du Président de la République vient de lui remettre un rapport dans lequel il ne fait ni, plus ni moins, que de proposer le projet DEVAQUET. Qu'en penses-tu ?

Xavier AKNINE : C'est une provocation. Cinq mois après le puissant mouvement étudiant et lycéen qui a rejeté la sélection, la loi du fric, l'arbitraire. Laurent SCHWARTZ ose, aujourd'hui, aller plus loin que DEVAQUET :

— il propose d'instituer deux catégories d'étudiants. Avec ses DEUG à deux vitesses, une poignée de bacheliers triés sur le volet pourraient aller jusqu'en deuxième cycle. L'immense majorité se verrait attribuer un statut de sous-étudiant : cantonné dans des bac + 2, sans

possibilité de passerelles pour aller plus loin, elle n'aurait que des débouchés précaires et incertains.

— En réclamant l'augmentation des droits d'inscription à plus de 1 000 francs, Laurent SCHWARTZ appelle à un renforcement brutal de la ségrégation sociale qui s'étendrait bien au-delà des jeunes issus de milieux modestes déjà fortement exclus du droit à l'accès aux études supérieures.

— La création de « centres d'excellence dans les universités » ne vise ni plus ni moins qu'introduire la concurrence sauvage, une hiérarchie des universités avec, comme corollaire, la suppression des diplômes nationaux. Ceux-ci laisseraient la place aux diplômes-maison défendus par DEVAQUET, complètement dépendants, en fait, des exigences du patronat localement et à court terme. Le rapport de Laurent SCHWARTZ s'inscrit complètement dans la lignée de celui du Collège de France qu'il avait déjà remis en 1984 à François MITTERAND. C'est sur cette base que Jean-Pierre CHEVÉMENT avait travaillé en instituant les magistères, basse-œuvre que voulait approfondir Devaquet.

En revenant ainsi à la charge, ce rapport prouve que le gouvernement, avec l'accord du Président de la République,

entend bien faire passer, coûte que coûte, sa politique.

Avec la circulaire Philippe, il réduit les conditions d'attribution des bourses, avec l'asphyxie budgétaire des universités, il veut imposer l'idée de la « sélection faute de moyens ».

Si on ajoute le rapport SCHWARTZ, on voit là un ensemble cohérent se mettre en place.

La question ne se pose-t-elle pas, dans ces conditions de l'utilité des luttes de novembre-décembre ?

X.A. : Je pense que c'est précisément parce que depuis cinq mois il y a eu de fortes luttes étudiantes que le gouvernement tenter de rattraper le temps perdu en faisant le forcing dans une période qui est pour nous, celle des examens. Le mouvement victorieux de novembre-décembre, sa poursuite jusqu'à la tenue des Etats Généraux, la lutte aujourd'hui des étudiants en médecine, ont abouti pour des milliers et des milliers d'étudiants à des conclusions rigoureusement inverses de celles de SCHWARTZ, CHIRAC et VALADE ; ils ont remis en cause des décennies d'immobilisme, et d'autoritarisme. Que le gouvernement y mette tant de moyens dans la période actuelle est bien une preuve supplémentaire de l'utilité, de la force des luttes étudiantes.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Elle comporte cinq sections, chacune offre certains services, nous ne donnons ici que quelques indications : chaque section offre par exemple la possibilité d'accès à certaines banques de données, certains fonds, elles ont des spécialités... Renseigne-toi.

● **SECTION CENTRALE-DROIT**

11, place Carnot
54042 NANCY Cédex
Tél. 83.37.02.13

La section Centrale-Droit est le centre administratif et bibliographique de la Bibliothèque interuniversitaire. Dans ses locaux fonctionne, entre autres, le Centre de Formation Professionnelle Régional aux métiers du Livre (en liaison avec l'I.U.T.)! Elle est accessible à tous les étudiants. Mais c'est à cette section que les étudiants de Droit et de Sciences Economiques doivent s'inscrire s'ils souhaitent bénéficier des services de prêt.

- Horaires (octobre à juin) :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 18 h 30
le samedi de 9 h à 12 h
- Fermé 1^{re} quinzaine d'août
congés de Noël et Pâques

● **SECTION LETTRES :**

46, avenue de la Libération
54000 NANCY
Tél. 83.96.12.59

- Horaires :
lundi 8 h 30 - 19 h
samedi 8 h - 19 h
vendredi 8 h - 18 h
- Ouverture réduite du 14/7
au 31/8
- Fermé aux congés de Pâques
et Noël

● **SECTION MÉDECINE**

Avenue de la Forêt-de-Haye
54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.54.01.60

- Horaires :
du lundi au vendredi 9 h - 18 h
- Fermé les 3 premières semaines d'août

● **SECTION SCIENCES**

Faculté des Sciences
Boulevard des Aiguillettes
54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.91.22.90

- Horaires :
lundi au vendredi 8 h 30 - 18 h
- Fermé aux congés de Noël
et 15 jours en août

● **SECTION PHARMACIE**

30, rue Lionnois
54000 NANCY
Tél. 83.36.45.76

- Horaires :
lundi au vendredi
9 h - 12 h - 13 h - 17 h 30
- Fermé congés de Noël et
Pâques et du 15/7 au 15/8

LECTURE ET COMMUNICATION SUR PLACE

Tout prêt sur place est gratuit. Le nombre des livres est *illimité*, en échange des livres, les emprunteurs doivent laisser une pièce d'identité au bureau de prêt.

Tout usager de la Salle de lecture peut consulter librement les usuels, les livres et les périodiques mis à la disposition du public. S'il désire consulter les ouvrages en magasins, il remplit une fiche spéciale pour chaque document emprunté.

Les ouvrages de la Réserve, les manuscrits, les incunables, les estampes sont consultés sur la table la plus proche du bureau de prêt. Ces prêts sont enregistrés sur un cahier.

PRÊT A DOMICILE

La majeure partie des livres et des périodiques peut être prêtée à domicile, aux personnes inscrites.

Toutefois ne peuvent être consultés que sur place, sauf autorisation spéciale :

- les usuels
- les manuscrits, incunables, les ouvrages rares et précieux
- les ouvrages imprimés depuis plus de cent ans
- les cartes, plans, estampes, certains ouvrages à planches, les collections numismatiques
- les quotidiens in-folio.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour son inscription, l'emprunteur doit justifier de son identité et de son *domicile*. Tout changement d'adresse doit être signalé immédiatement. **L'inscription peut être refusée aux personnes de passage.**

Le Prêt à l'extérieur n'est consenti qu'aux lecteurs qui se sont fait inscrire. Ce prêt est personnel.

Tout dossier d'inscription non utilisé pendant deux ans sera périmé. Pour obtenir le prêt, son titulaire devra se réinscrire.

NOMBRE DE LIVRES PRÊTÉS

Le nombre de volumes ou de fascicules ne peut excéder quatre pour les adultes et deux pour les enfants et adolescents.

Des dérogations sont prévues pour les ouvrages en plusieurs volumes.

DURÉE DU PRÊT

La durée du prêt est de un mois.

LE SPORT UNIVERSITAIRE

Les étudiants qui le désirent peuvent pratiquer une activité sportive au sein de l'université. Pour cela, il existe 3 structures :

1) **Le Service Interuniversitaire des Activités Physiques, Sportives et de Plein Air de NANCY (S.I.U.A.P.).** 1 bis, boulevard Albert-1^{er} - 54000 NANCY, propose aux étudiants la pratique de nombreux sports d'E.P.S. Ces activités se déroulent souvent à partir de 18 heures et s'adressent à tous les niveaux (hors compétition). Le programme général sera disponible au 1^{er} octobre 1987.

2) **La Fédération Nationale du Sport Universitaire (F.N.S.U.).** 1 bis, boulevard Albert-1^{er} - 54000 NANCY, organise toutes les compétitions collectives et individuelles au niveau local et national.

3) **Les Associations Sportives d'Universités** sont le lien entre ces deux organismes et les étudiants. Elles vous renseignent et vous inscrivent dans les différentes activités.

C'est l'Association Sportive qui a la charge de composer et d'engager les différentes équipes de sports collectifs, d'organiser les déplacements locaux ou nationaux.

L'animation sportive est assurée par quelques professeurs d'E.P.S. et par des étudiants bénévoles ou vacataires.

L'Association Sportive organise également des compétitions de masse (tournois, challenges...) et peut répondre à d'éventuelles nouvelles demandes concernant d'autres activités.

Pour toutes les activités du S.I.U.A.P., de la F.N.S.U. ou des Associations, il est important de venir vous faire inscrire, le plus rapidement possible, car les compétitions débutent dès la mi-novembre.

Un tableau d'affichage donne pour chaque semaine le programme des activités et des rencontres.

On recherche aussi des étudiants pour participer à la vie des Associations (permanences, secrétariat...).

Venez nombreux pratiquer le sport dans le milieu universitaire.

● **A.S. NANCY II :**
Faculté de Droit, 13, place Carnot
Bureau BR07 (près de la cafétéria)
Ouvert tous les jours de 13 h à 14 h
Tél. 83.35.46.15 - Poste 256

● **A.S. NANCY I :**
24, rue Lionnois, NANCY
Tél. 83.32.81.81

OBTEINIR UNE BOURSE

LA DEMANDE

Peuvent être candidats à une bourse, les élèves de terminale de nationalité française ou les étudiants étrangers dont les parents résident en France depuis plus de deux ans.

Les dossiers peuvent être retirés soit à l'administration de l'université de ton choix, soit au rectorat dans le courant du mois d'avril.

Ils doivent être déposés avant le 1^{er} mai au service administratif de la fac.

L'attribution conditionnelle d'une bourse est notifiée au candidat par courrier courant juillet et un deuxième courrier est envoyé courant septembre pour une confirmation définitive.

LE RENOUELEMENT

Tu dois obligatoirement refaire une demande chaque année. La variation des ressources de la famille et les résultats universitaires sont pris en compte.

EN CAS DE REDOUBLEMENT

Une solution : la demande de maintien de bourse.

Dans ce cas, il faut :

- retirer un dossier de demande spécifique à l'administration de la fac, dès que tu connais les résultats des examens ;
- prendre contact avec une assistante sociale au Crous sur ta fac (pour savoir où la contacter, téléphones au Crous), pour lui exposer tes difficultés financières. C'est elle qui présentera ton dossier à la commission de maintien de bourses. Pour plus de sûreté, prend également contact avec les élus de l'UNEF qui siègent dans cette commission.

ATTENTION : un dossier refusé peut être réexaminé en cours d'année si la situation de l'étudiant s'est aggravée. Prends contact avec les élus de l'UNEF.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les bourses des 1^{er} et 2^e cycles sont accordées en fonction de critères sociaux : elles ont pour but d'aider la famille de l'étudiant à assumer les frais d'études si ses ressources ne lui permettent pas de le faire.

Les ressources à prendre en compte sont :

a) les revenus de la famille déclarés l'année précédente à la démarche de bourses (imprimé 1 533 M ou 1 534 M de non imposition) ;

b) les revenus éventuels de l'étudiant s'il s'agit :

- d'un étudiant marié dont le conjoint est salarié ;
- d'un étudiant ayant fait pendant deux ans une déclaration d'impôts distincte de celle de ses parents ;
- d'un étudiant ayant un ou plusieurs enfants à charge.

L'octroi d'une bourse exclut la possibilité d'exercer une activité rémunérée. Toutefois une dérogation à cette règle peut être accordée en faveur des étudiants chargés d'un service partiel de surveillance ou d'enseignement (moins de 20 h par semaine).

MONTANT ET BARÈME DE LA BOURSE

Les bourses sont attribuées selon neuf échelons qui dépendent du montant des ressources et du nombre de points à charge additionnés qui correspondent à des critères sociaux définis.

TABLEAU DES POINTS DE CHARGE

Feuille avec un enfant à charge (l'enfant à charge est évidemment l'étudiant candidat boursier)	9	Enfant atteint d'une incapacité permanente non pris en charge à 100 % dans un internat	2
Candidat boursier pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière	1	Ascendant à charge au foyer, atteint d'une infirmité grave ou d'une affection de longue durée reconnue par la caisse d'assurance maladie. (Par personne à charge)	1
Candidat boursier dont le domicile habituel est éloigné de plus de 30 km de la ville universitaire	2	Candidat boursier souffrant d'un handicap physique nécessitant l'aide d'une tierce-personne	1
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	2	Etudiants provenant des départements d'OM qui doivent poursuivre leurs études en métropole	1
Père, mère ou conjoint en longue maladie ou en congé de longue durée ou atteint d'une invalidité d'au moins 80 %	1	Père et mère tous deux salariés	1
Pour chaque enfant à charge à partir du deuxième	1	Candidat marié dont les ressources du conjoint sont prises en compte	1
Pour chaque enfant étudiant dans l'enseignement supérieur, y compris le candidat boursier, dans le cas de familles ayant au moins deux enfants étudiants dans l'enseignement supérieur	2	Pour chaque enfant à charge du candidat	1

La valeur de la bourse dépend alors du revenu imposable des parents (arrondi à la centaine de francs inférieure) de l'année 1985 (pour les bourses 87/88) montant qui figure en principe à la case 23 de l'avis d'imposition et du nombre total de points de charges.

Si le total de vos points s'élève à :	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Les ressources de votre famille ne doivent pas dépasser :	63 900	70 800	78 200	85 200	92 300	99 600	106 700	113 700	121 000	128 000	135 200	142 400	149 500	156 500	163 800	170 800	178 000	185 100

Si tu contestes la décision rectorale relative à ton dossier de bourse, tu peux former :

- 1) un recours gracieux auprès du recteur de l'Académie ;
- 2) s'il est rejeté, un recours hiérarchique auprès du ministre qui devra passer par l'intermédiaire du recteur de l'Académie.
- 3) s'il est rejeté, un recours contentieux devant le tribunal administratif.

LES PROPOSITIONS DE L'UNEF :

- augmenter le taux des bourses • augmenter le nombre de boursiers • mensualiser le paiement des bourses • gérer les bourses par les CROUS.

LES BOURSES SPÉCIALES :

Les bourses à taux réduit

Ce sont des bourses partielles qui peuvent être attribuées à ceux dont les ressources dépassent de moins de 15 % le taux plafond. Il y a trois paliers selon que le taux de dépassement est de 5, 10 ou 15 %. Les formalités sont les mêmes que pour les autres bourses.

Les bourses de 3^e cycle

- 1) Allocation d'études accordées par le ministère de l'Éducation Nationale aux étudiants préparant un DEA ou un DESS. Elle est accordée en fonction des résultats universitaires et des études effectuées sur proposition du président d'université. Le dossier est à retirer et à rendre avant le 1^{er} octobre à l'administration de la fac ou du rectorat.
- 2) Bourses d'agrégation
Attribuées également par le ministère de l'Éducation Nationale aux étudiants qui s'engagent à se présenter au concours. En cas d'échec, elles sont renouvelables sur avis favorable du président du jury. Le retrait et le dépôt des dossiers se font le 1^{er} octobre à l'administration de la fac.
- 3) Allocation de recherche
Attribuée par le ministère de la Recherche Scientifique et Technique, pour une durée de deux ans, aux étudiants préparant une thèse de 3^e cycle.

Les critères de ressources ne sont pas pris en compte, par contre les conditions sont :

- l'âge : moins de 30 ans ;
- la nationalité française ;
- avoir effectué son service national ou ne pas être incorporable dans les deux ans ;
- commencer sa thèse dans l'année qui suit l'obtention du DEA ou de son équivalence.

Les allocations sont attribuées exclusivement par l'intermédiaire d'un professeur responsable d'un enseignement de 3^e cycle.

Pour tout renseignement complémentaire : Ministère de la Recherche Scientifique et Technique, 1, rue Descartes, 75035 PARIS - Tél. 46.34.35.45

LES PRÊTS D'HONNEUR

Exempts d'intérêts, remboursables en dix ans après obtention du diplôme pour lequel fut consacré le prêt, ils constituent une aide intéressante même si leur montant est inférieur à celui des bourses (entre 2 500 et 10 000 F par an).

Il est renouvelable tous les ans et la réussite des études n'est pas une condition sine qua non à ce renouvellement : seuls les critères sociaux sont déterminants.

Les retraits et dépôts de dossier s'effectuent courant avril-mai au secrétariat de la fac ou au rectorat.

RECTORAT - SERVICE DES BOURSES - 45, Cours Léopold, 54000 NANCY - Tél. 83.35.49.97

LE C.R.O.U.S. (CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES)

(Voir également l'article page 25)

75, rue de Laxou - 54042 NANCY Cédex - Tél. 83.40.02.32
de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Le C.R.O.U.S., établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, assure aux étudiants à condition d'être bénéficiaire des Œuvres, un ensemble de services garantissant des conditions de vie et de travail minimales : Restaurants Universitaires, Cités Universitaires, Appartements HLM, Service Liaisons Étudiants Entreprise, service Emploi, Informations diverses, Prêts d'honneur, Fonds de Solidarité Universitaires, Accueil des Étudiants étrangers...

POUR ÊTRE BÉNÉFICIAIRE DES ŒUVRES

Se présenter au CROUS avec sa carte d'étudiant et remplir les conditions suivantes :

- 1) Inscription régulière dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale étudiante.
- 2) Avoir moins de 26 ans au 1^{er} novembre de l'année universitaire.
- 3) Avoir obtenu un succès scolaire pendant les deux dernières années universitaires.
- 4) Ne pas percevoir de rémunération personnelle supérieure à celle correspondant à l'indice 254 de la fonction publique.

Le bénéfice des œuvres est valable dans les autres CROUS.

LES DÉROGATIONS

Il faut s'adresser au service social du CROUS.

Pour les points (2) et (3) elles sont systématiques en cas de service national, d'études particulièrement longues, d'arrêt médical...

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants étrangers (moins de 30 ans pour la première inscription, sinon moins de 35 ans).

En cas de problème, pour bénéficier de ce droit, n'hésitez pas à contacter l'élu Unef FRUF UGE qui siège au Conseil d'Administration du CROUS.

LE SERVICE SOCIAL

Il est formé par les assistantes sociales du CROUS. Elles interviennent dans la constitution et le suivi d'un dossier de FSU et d'avance sur bourses. Leur mission est la suivante : information et aide matérielle, financière, médico-sociale et psychologique. Elles reçoivent sur rendez-vous et à leur permanence au CROUS et dans les facultés.

LE SERVICE LIAISON ÉTUDIANT-ENTREPRISE

Il organise de nombreuses visites d'entreprises et des conférences faites par des professionnels. Vous pouvez lui faire parvenir vos suggestions.

LE SERVICE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Il se charge de l'accueil, de l'inscription universitaire, de la bourse et du suivi des étudiants étrangers boursiers du gouvernement français.

LE SERVICE D'INFORMATION

Il offre des renseignements pratiques aux étudiants et facilite la recherche d'un emploi temporaire.

LE FOND DE SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE

Géré par le CROUS, il permet de fournir une aide financière aux étudiants en difficulté. Pour l'obtenir, tu dois remplir un dossier auprès de l'assistante sociale du CROUS. Le FSU est attribué par une commission où siègent les élus Unef FRUF UGE, adresse-toi à eux pour être appuyé. Le FSU accorde des dons, des prêts et aide à payer la taxe d'habitation, mais son budget est trop faible pour faire face à l'ensemble des besoins.

1978 : + 0 % - 79 : + 2 % - 80 : + 0 % - 82 : + 20 % - 83 : + 0 % - 84 : + 6,2 %

On constate que, sauf en 82, les hausses sont soit insuffisantes, soit inexistantes. Pour que le FSU réponde à ses objectifs, il est nécessaire que la dotation budgétaire soit sérieusement augmentée.

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Six restaurants universitaires sont gérés par le C.R.O.U.S.

- ♦ **MONBOIS**
138, avenue de la Libération - 54000 NANCY
Tél. 83.96.19.89
500 libre service Cafétéria
- ♦ **COURS LÉOPOLD**
16, cours Léopold - 54000 NANCY
Tél. 83.32.33.87
780 libre service Brasserie-Cafétéria
- ♦ **MÉDREVILLE**
73, rue de Laxou - 54000 NANCY
Tél. 83.27.52.73
500 libre service Cafétéria
- ♦ **MONPLAISIR**
Rue J.-Callot - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.51.01.90
1 000 libre service Cafétéria
Salle médico-sociale de 100 places
- ♦ **BRABOIS**
R.N. 74 - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.55.42.08
700 libre service Brasserie-Cafétéria
- ♦ **SAURUPT**
26, rue de Saurupt - 54000 NANCY
500 places Cafétéria

LES CITÉS UNIVERSITAIRES

Le C.R.O.U.S. met à la disposition des étudiants différents types de logement :

- les résidences universitaires;
- studios et appartements H.L.M.

LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

- ♦ **MONBOIS (garçons)**
2, rue L.-Beauchet - 54000 NANCY
Tél. 83.96.19.89 - 747 chambres
- ♦ **SAURUPT (garçons)**
26, rue de Saurupt - 54000 NANCY
Tél. 83.51.08.90 - 475 chambres
- ♦ **BOUDONVILLE (filles)**
61, rue de Boudonville - 54000 NANCY
Tél. 83.96.59.23 - 684 chambres
- ♦ **N.-D. DE LOURDES (filles)**
3, rue N.-D. de Lourdes - 54000 NANCY
Tél. 83.55.45.14 - 180 chambres
- ♦ **MONPLAISIR (garçons)**
Rue J.-Callot - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.51.01.90 - 602 chambres
- ♦ **HAUTE MALGRANGE (garçons)**
Rue J.-Lamour - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.55.21.55 - 240 chambres
- ♦ **CHARMOIS (garçons)**
Allée du Charmois - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.51.06.55 - 504 chambres
- ♦ **MÉDREVILLE (filles)**
28, rue Aristide-Briand - 54250 LAXOU
Tél. 83.27.06.55 - 483 chambres
- ♦ **PLACIEUX (garçons)**
Boulevard Maréchal-Lyautey
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
401 chambres
- ♦ **PLACIEUX (filles)**
Boulevard Maréchal-Lyautey
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. 83.28.47.44 - 484 chambres

LES LOGEMENTS H.L.M. MEUBLÉS

Le C.R.O.U.S. gère :

- des studios pour célibataire : Jarville et Vandœuvre
- des appartements F2 et F3 pour jeunes ménages au Haut-du-Lièvre, à Saint-Max, Vandœuvre, Champ-le-Bœuf.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS

Compte rendu et position de l'Unef :

Le conseil du CROUS a été renouvelé le 8 avril, il a fallu cinq ans pour cela : en effet, depuis 1982 il n'y avait pas eu d'élection des administrateurs étudiants ce qui explique la méconnaissance des étudiants du CA du CROUS et le désintérêt relatif pour ce qui s'y passe. ET POURTANT... CE QUI Y EST DÉCIDÉ EST DÉTERMINANT POUR NOS CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES, VOILÀ POURQUOI NOUS RÉTABLISSONS ICI LES CHOSES EN INFORMANT LARGEMENT SUR CE CONSEIL.

Il y a eu renouvellement du conseil mais il y a eu quelques modifications entre temps : autrefois la gestion des CROUS était paritaire. On a réduit la participation étudiante pour en arriver au point actuel, c'est-à-dire sept étudiants sur vingt-quatre membres du conseil. Mais il y a plus grave encore : la mainmise du ministère est fortement accentuée au point que c'est le ministère qui impose ses décisions, puisque les recteurs nomment six administrateurs, les préfets en nomment sept choisis parmi les représentants de l'état (des responsables d'administrations), les régions ont un représentant. Ce qui pour notre CROUS fait que du simple fait d'appliquer les textes il y a d'entrée quatorze administrateurs qui sont proches ou dépendants du gouvernement. A cela s'ajoute le recteur qui est obligatoirement président du conseil et à voie prépondérante. Dès lors, les sept représentants étudiants et les trois du personnel comptent peu par leur vote, d'autant que ceux de l'UNI et du CELF... voir de l'UID ne sont pas opposés à la politique du gouvernement. CES MESURES SONT INSTITUÉES ACTUELLEMENT PAR LE DÉCRET VALABLE DU 4 AVRIL. Le conseil s'est réuni le 16 juin, à l'ordre du jour divers points et non des moindres :

Discussion sur le décret valable, rapport d'orientation (sur l'activité passée et à venir), budget de l'exercice 87, compte financier 86.

- 1) **LE DÉCRET VALADE** : les élus Unef ont dénoncé la manœuvre du recteur consistant à demander au conseil de discuter d'un décret déjà en vigueur pour faire croire, après coup, qu'il y a eu concertation. Sur le fond, nous avons rappelé la position de l'Unef : **RETRAIT DU DÉCRET VALADE** car ce décret vise à mettre les CROUS entre les mains du ministre qui peut imposer ses décisions sans problème (vu la constitution des conseils). Ce décret remet en cause le principe de gestion paritaire que nous revendiquons, il réduit la participation étudiante au symbole. Mais il y a plus grave encore, dans l'article 14 il est clairement stipulé que les Crous peuvent passer des conventions « avec des organismes privés pouvant apporter leur collaboration au fonctionnement des services ». Tous les observateurs honnêtes y ont vu comme nous le moyen d'engager la privatisation des CROUS. Ce point fut l'occasion pour le recteur et le directeur du CROUS de vanter « l'esprit d'entreprise » que ce décret ne manquerait pas de faire renaître dans les CROUS. Le recteur a clos la discussion qui c'est limitée à notre intervention et celle du directeur en faisant remarquer que le décret est en vigueur et qu'il n'y a pas lieu de voter sur ce point.
- 2) **LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION** : il s'agit de discuter d'un document épais comportant graphiques et tableaux qui retracent l'activité de l'exercice passé et présentent les orientations retenues pour l'exercice à venir. En clair, on nous met devant le fait accompli d'une gestion passée sur laquelle on n'a pas pu influencer et de choix faits en dehors du conseil. Nous avons, là aussi, dénoncé ces pratiques. Nous ne sommes pas des potiches juste bonnes à voter comme le demande Monsieur le Recteur (et comme le font aimablement les divers représentants de l'état nommés par lui !). Pour nous le CA du CROUS ne doit pas être la chambre d'enregistrement de l'accord avec la politique du recteur. Nous avons posé beaucoup de questions, tenté d'engager un débat de fond, mais le recteur nous a fait remarquer que l'heure tournait et qu'il fallait passer à la question suivante. Là aussi, le conseil s'est résumé en dialogues entre nous et le directeur (appuyé il est vrai par le recteur !). Le rapport d'activité se présente sous la forme de données statistiques : nombre de repas

LES ÉLUS AU CROUS

Le 8 avril, les étudiants de Nancy-Metz étaient appelés à élire leurs représentants au CA du CROUS. L'UNEF présentait une liste intitulée : « liste pour le réinvestissement de l'état dans l'aide sociale » soutenue également par le FRUF (Fédération des Résidents Universitaires de France) et l'UGE (Union des Grandes Ecoles). Notre liste a gagné ces élections, mais la participation était ridiculement basse, 4,84 % (5,6 % sur le collège de Nancy, grâce aux résultats de la fac de lettres où nous sommes très présents et faisons un excellent score). En ces élections sont peu représentatives, moins que les élections aux conseils d'UFR où la participation est quatre fois supérieure (voir résultats en fin de guide). Au niveau national, c'est la même chose : moins de 50 000 votants pour un million d'étudiants.

Sur le collège de Nancy, l'UNEF obtient 37 % des voix et deux sièges sur cinq (UNI : 1, CELF : 1, UID : 1). Ces élus sont Patricia DAGUERRE et Laurent WILD qui siègent également dans la commission d'attribution des bourses. Tu peux les contacter à Nancy II. (Voir coordonnées des locaux de l'UNEF en pages centrales).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉS - FAGS

- UNIVERSITÉ DE NANCY I (Présidence)
24, rue Lionnois NANCY - Tél. 83.32.81.31
- FACULTÉ DES SCIENCES
Boulevard des Alliés VANDŒUVRE - Tél. 83.28.93.93
- FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE
Rue du Docteur Heydenreich NANCY - Tél. 83.36.74.62 - 83.36.78.73
- FACULTÉ DE MÉDECINE A ET B
Avenue de la Forêt 66 Haye VANDŒUVRE - Tél. 83.58.56.56
- FACULTÉ DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES
5, rue Albert-Léonard NANCY - Tél. 83.32.29.23
- I.U.T. DU MONTET (NANCY II)
Boulevard Charlemagne - Tél. 83.27.30.85
- INSTITUT VILLERS-LES-NANCY - Tél. 83.51.06.19
- INSTITUT DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR DE NANCY
Parc Robert-Boniz-VANDŒUVRE - Tél. 83.55.54.44
- UNIVERSITÉ DE NANCY II (Présidence)
25, rue Baron-Louis NANCY - Tél. 83.37.12.97
- FACULTÉ LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
23, boulevard Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83.96.16.14
- FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES
13, place Carnot NANCY - Tél. 83.35.46.15
- I.U.T. DE NANCY II
Boulevard Charlemagne - Tél. 83.27.30.85
- DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
Tél. 83.27.09.41
- INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE - INPL
Porte de la Craffe NANCY - Tél. 83.36.50.36

RECTORAT

- SERVICES GÉNÉRAUX
2, rue Philippe-de-Gueldres - Tél. 83.20.80.69
- BOURSES ET AFFAIRES SOCIALES
45, cours Léopold - Tél. 83.35.49.97

ORIENTATION

- NANCY I - C.I.O.
Boulevard des Agullielles VANDŒUVRE - Tél. 83.28.93.93
- NANCY II - A.I.D.E.
13, place Carnot NANCY - Tél. 83.36.72.30

CROUS

- 72, rue de Laxou NANCY - Tél. 83.40.02.32

SPORT UNIVERSITAIRE

- SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES S.I.U.A.P.S.
1 bis, boulevard Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83.96.53.23
- ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY I
24, rue Lionnois NANCY - Tél. 83.32.81.81

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

- SERVICE CENTRAL
13, place Carnot - Tél. 83.37.02.13
- SECTION DROIT
13, place Carnot
- SECTION LETTRES
Fac de Lettres

SNES

- (Syndicat National de l'Enseignement du Second Degré)
15, rue Geotzon NANCY - Tél. 83.35.20.69

DIVERS

- SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
23, boulevard Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83.96.16.14
- SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE
24, rue de Saurupt - Tél. 83.53.16.12
- PISCINE UNIVERSITAIRE
23, boulevard Albert-1^{er} NANCY - Tél. 83.96.16.14
- Rue de Verdun - Tél. 83.96.28.39

SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE CUCES

- 32-34, rue de Saurupt - Parc de Saurupt - Tél. 83.51.44.36

SANTÉ

- MUTUELLE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LORRAINE - MGEL
44, cours Léopold NANCY - Tél. 83.32.21.38
- MUTUELLE NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE - MNEF
21, rue du Haut-Bourgeois NANCY - Tél. 83.35.03.23
- MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - MGEN
6, rue Deslilles NANCY - Tél. 83.57.50.18
- CENTRE MEDICAL
Tél. 83.37.31.79
- SECURITE SOCIALE
9, boulevard Joffre NANCY - Tél. 83.32.72.00
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF
21, rue Saint-Lambert NANCY - Tél. 83.28.93.05
- SERVICE MEDICAL D'ACCUEIL ET D'URGENCE
HOPITAL CENTRAL
29, avenue De-Lattre-de-Tassigny NANCY - Tél. 83.57.61.61
- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BRABOIS
VANDŒUVRE - Tél. 83.55.81.20
- CENTRE ANTI-POISONS
Tél. 83.32.35.36

ADMINISTRATION

- MAIRIE DE NANCY
Place Stanislas NANCY - Tél. 83.37.65.01
- PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE
1, rue Maurice-Barrès NANCY - Tél. 83.35.61.20
- HÔTEL DE POLICE
Boulevard Lobau NANCY - Tél. 83.32.79.35
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
40, rue Raymond-Poincaré NANCY - Tél. 83.35.46.43
- AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (A.N.P.E.)
12, place de la Croix de Bourgogne NANCY - Tél. 83.27.46.62
- OFFICE PUBLIC H.L.M. (Ville de Nancy)
Haut-du-Livré NANCY - Tél. 83.96.39.11
- OFFICE PUBLIC HLM DE MEURTHE-ET-MOSELLE
12, rue de Serre NANCY - Tél. 83.35.05.12

TRANSPORTS

- GARE DE NANCY-VILLE
renseignements - Tél. 83.56.50.50
- renseignements - 3, place Thiers NANCY - Tél. 83.35.08.59
- C.G.F.T.E. (Transports urbains) renseignements
11, avenue de Bourlès NANCY - Tél. 83.41.46.25
- TAXIS RADIO NANCY
1, rue Crampel NANCY - Tél. 83.37.85.37
- ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NANCY (AGEN-UNEF)
1, rue Gustave-Simon - BP 57 - 54002 NANCY - Tél. 83.30.10.44

MUSEES

- MUSÉE DE L'ÉCOLE DE NANCY
35, rue du Sergent-Blandan - Tél. 83.40.14.86
- MUSÉE DU FER
JARVILLE - Tél. 83.56.01.42
- MUSÉE LORRAIN
Palais Ducal, Grande rue - Tél. 83.32.18.74
- MUSÉE DE ZOOLOGIE
34, rue Sainte-Catherine - Tél. 83.32.99.97

MJC

- MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE - M.J.C. NANCY
12, rue de Fontenoy - Tél. 83.32.80.52
- Haut-du-Livré, avenue Pinchard - Tél. 83.96.54.11
- 27, rue de la République - Tél. 83.27.40.53

- 14, rue du Cheval Blanc - Tél. 83.35.57.74
- Rue Croix Saint-Claude Beauregard - Tél. 83.96.39.70
- VANDŒUVRE
- Rue de Lorraine - Tél. 83.55.23.64
- 1, place Louvain - Tél. 83.51.49.72
- 1, place de Londres - Tél. 83.55.53.35
- 1, place de Parme - Tél. 83.56.15.00

THÉÂTRE - CULTURE - SPECTACLE

- BALLET THÉÂTRE FRANÇAIS DE NANCY
Renseignements - réservation à la Maison de la Danse
3, rue Henri-Bazin NANCY - Tél. 83.36.78.07
- ORCHESTRE SYMPHONIQUE ET LYRIQUE DE NANCY
Place du Colonel-Drand - Tél. 83.96.69.93
- COMÉDIE DE LORRAINE
6, rue Baron-Louis - Tél. 83.30.23.32
- THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE
Avenue de la Libération FROUARD - Tél. 83.49.29.34
- OPÉRA THÉÂTRE DE NANCY
1, rue Sainte-Catherine - Tél. 83.32.04.43

LOGEMENTS - FOYERS

FOYERS DE JEUNES GENS

- FOYER SONACOTRA
33, rue de Phalsbourg 54000 NANCY - Tél. 83.28.25.95
- FOYER DES TRAVAILLEURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
47, rue de Metz 54320 MAXÉVILLE - Tél. 83.32.90.75
- G.E.C.
35, Cours Léopold 54000 NANCY - Tél. 83.35.48.67
- FOYER JEAN STAUFFER
Rue G.-Félic 54100 JARVILLE-LA-MALGRANGE - Tél. 83.55.42.35
- GRAND SEMINAIRE
54000 VILLERS-LES-NANCY - Tél. 83.27.73.85
- FOYER DE NEUVES-MAISONS
3, rue André-Branard 54230 NEUVES-MAISONS - Tél. 83.47.12.89
- FOYER SONACOTRA
28, rue du Val de la Tuilerie 54340 POMPEY - Tél. 83.49.09.89

FOYERS DE JEUNES FILLES

- FOYER DE L'ASSOMPTION
37, rue Raymond-Poincaré 54000 NANCY - Tél. 83.40.22.45
- FOYER « LES ABELLES »
58, rue de la République NANCY - Tél. 83.27.62.98
- FOYER DES TRAVAILLEUSES « BON ACCUEIL »
44, Cours Léopold 54000 NANCY - Tél. 83.35.23.69
- FOYER ST-COEUR-DE-MARIE
13, rue de la Craffe 54000 NANCY - Tél. 83.32.20.52

FOYERS MIXTES

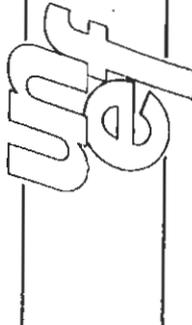
- FOYER SONACOTRA
13, rue de l'Abbe-Lemire 54000 NANCY - Tél. 83.35.41.61
- FOYER SONACOTRA
118, av. du 49^e R.I. 54270 ESSEY-LES-NANCY - Tél. 83.29.19.70
- COMITÉ LORRAIN D'ÉTUDE ET D'ACTION NORD-AFRICAINE
79, rue des Quatre-Eglises 54000 NANCY - Tél. 83.32.91.89

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

- CENTRE D'ACCUEIL DU CHÂTEAU DE REMICOURT
(hébergement maximum : 3 jours)
Château de Remicourt - 54500 VILLERS-LES-NANCY - Tél. 83.27.73.67

DIVERS

- CENTRE INFORMATION JEUNESSE LORRAINE
20, quai Claude-le-Lorrain NANCY - Tél. 83.37.04.46
- GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES (G.I.H.P.)
rue des Myosotis VANDŒUVRE - Tél. 83.51.02.01
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
45, rue Stanislas - Tél. 83.35.19.25



LETTRES
DROIT
SCIENCES
BUREAU NATIONAL :

: LOCAL 026 A - 23, boulevard Albert-1^{er} - Téléphone : 83.96.59.92
: LOCAL BR 07 - FAC DE DROIT - Téléphone : 83.35.46.15 - Poste 256
: COOPÉRATIVE SALLE - Téléphone : 83.28.93.93 - Poste 25-09
BUREAU NATIONAL : 52, rue Edouard-Pailleron - 75019 PARIS - Téléphone : 16 (1) 42.81.33.11

LÉGENDE DU PLAN

● Implantations universitaires

1. A.G.E.N. - U.N.E.F., Centre culturel, coopérative, ciné-club D2
2. Facultés A et B de Médecine, Bibliothèque A8
3. Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques E4
4. Faculté de Chirurgie Dentaire D4
5. U.E.R. Education physique (U.E.R.E.P.S.) A6
6. Faculté des Sciences, Bibliothèque B6
7. Institut des sciences de l'ingénieur I.S.I.N. D8
8. Institut Universitaire de technologie (I.U.T. Montet) A7
9. Service Universitaire, formation continue D4
10. Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bibliothèque
 Médecine préventive B2
11. Faculté de Droit et Sciences Économiques, Bibliothèque,
 I.E.A.P., Institut du Travail C3
12. Institut Universitaire de technologie (I.U.T. Charlemagne) B4
13. École Architecture A6

b Restaur. Univ.

- | | | | | | | | |
|-----------------------------|----|-------------------|---------------|-------------------|----------|------------------|----|
| Médreville | B4 | ● Cités Univ. | Monbois | B2 | ● Divers | C.R.O.U.S. | B4 |
| Monbois | B2 | Boudonville | B2 | M.I.N.E.F. | C2 | M.G.E.L. | E4 |
| Cours Léopold | C2 | Médreville | B4 | Grand Théâtre .. | D2 | Parc Expositions | D7 |
| Vandœuvre | B6 | Charmois | C6 | Salle Poiré | C3 | | |
| Saurupt | D4 | Placieux | A5 | | | | |
| (Médecine préventive) | A8 | Montplaisir | B6 | | | | |
| Brabois | D4 | Saurupt | D4 | | | | |



RESTAURANT UNIVERSITAIRE



RESIDENCE UNIVERSITAIRE



RESTAURANT ET RESIDENCE UNIVERSITAIRES

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE

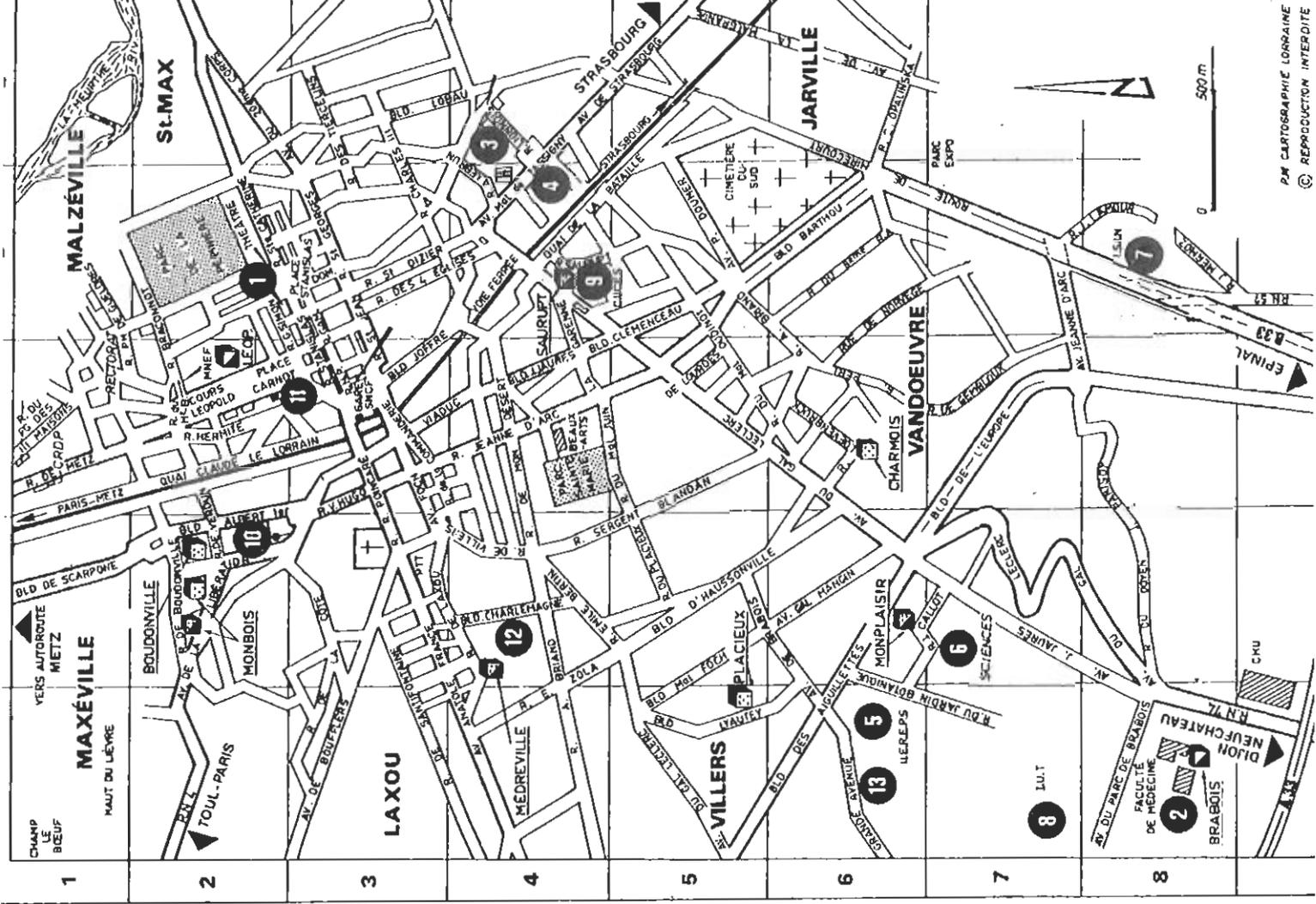
cartographie lorraine

7 et 9 bd Albert 1^{er} 54000 Nancy Tél. 396.58.37

RÉALISATIONS GRAPHIQUES
CARTOGRAPHIQUES ET PUBLICITAIRES

PRIX
ÉTUDIANTS

Illustrations à caractère scientifique
Élaboration de documents à publier
Mise à jour de cartes. Plans de ville
Conseils graphiques pour : thèses, mémoires, publications



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS

(Suite page 21)

servis, évolution du volume des matières premières utilisées,... et de données comptables, notamment les flux financiers par activité (prestation et hébergement). Par ailleurs, il y a un certain nombre de graphiques et tableaux parfois, discutables comme celui comparant l'évolution de la subvention d'équipement pour les cités U et l'indice de consommation INSEE, (une telle erreur, un étudiant de première année d'économie ne la ferait pas, le directeur du CROUS a cru que nous, nous la ferions). En fait, toutes les explications qui nous furent données nous ont confirmé (et on nous l'a dit très clairement) que l'objectif de la gestion est la maximisation du résultat net, en clair, la gestion est purement financière : il faut que cela soit rentable. Ainsi, les subventions d'exploitation de l'état diminuant, l'excédent brut d'exploitation est pris dans un effet de tenaille (l'excédent brut d'exploitation, ce qui vient après déduction des consommations intermédiaire, et des frais de personnel, de manière simple !) entre la réduction des subventions et la stabilité des frais de personnel. Comme la qualité des repas est moins bonne les étudiants vont au RU, il y a stagnation de la production vendue. La solution ce sont pizzerias et autres brasseries qui permettent de faire augmenter les prix, on recherche ainsi une croissance de valeur ajoutée qui jusque-là était freinée par le désengagement de l'état : les résultats financiers « sont saufs » (comprendre positifs) mais les inégalités accrues. Car si au lieu de faire cette restauration qu'ils appellent diversifiée on avait utilisé les mêmes moyens pour améliorer les chaînes de RU traditionnel, on aurait eut les mêmes résultats mais sans inégalité. S'ils ne l'ont pas fait, c'est parce que cela demandait des investissements et plus de temps, donc un résultat moins important à court terme. Sur l'activité logement, on note des problèmes un peu différents mais de mêmes natures. L'état diminue ses subventions d'exploitation mais aussi d'investissement, ce qui interdit toute construction nouvelle alors que le rapport d'orientation prévoit une augmentation du nombre d'étudiants, prévoyant même que ces étudiants auront un pouvoir d'achat inférieur à celui des étudiants d'aujourd'hui. Où seront-ils logés ? « Pas en cité, dit le recteur, mais dans des logements HLM financés par le secteur privé avec lequel le CROUS passera un accord ». Evidemment, les loyers seront beaucoup plus élevés, par ailleurs le recteur a confirmé que l'APL pour les étudiants serait à l'avenir réduite, voir supprimée il estime que l'APL est injuste socialement (nous pensons quant à nous que l'utilisation que son gouvernement en fait est parfois injuste mais que si l'APL était maintenue et attribuée sur critères sociaux précis ce serait un facteur d'aide sociale, et de réduction des injustices devant le logement). Les orientations se résument à : pas de construction de cité, développement des pizzerias et brasseries avec prix libérés, réduction des effectifs salariés par non remplacement des départs, conséquence. Des étudiants feront eux-mêmes le ménage en cité. Il s'agit là, d'après le recteur, « d'un effort culturel », le coût de l'entretien sera bien sur à la charge des étudiants. EN PLUS DE CELA, LE LOYER DES CHAMBRES AUGMENTERA DE 4,7 %. LES MEMBRES DU CONSEIL (Y COMPRIS L'ELUS UNEF-ID DE NANCY) ONT APPROUVÉ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION (Y COMPRIS LA HAUSSE DE LOYER). LES DEUX ÉLUS UNEF ONT VOTÉ CONTRE.

- 3) Le compte financier étant le rapport de l'expert comptable sur les opérations effectuées par lui n'a pas donné lieu à débat, pour une raison simple que nous avons exposée, il n'y a pas de données comptables sur les exercices antérieurs on ne peut donc comparer les chiffres ni porter d'appréciations sérieuses et précises.
- 4) Le budget reprend de manière chiffrée et prévisionnelle les orientations (adoptées quelques minutes auparavant !), désengagement financier de l'état, hausses des loyers en cité,... Nous avons voté contre ce budget, l'UID a voté pour approuvant ainsi la hausse des loyers et le désengagement de l'état, ainsi que le celf et la majorité du conseil. Les « représentants de l'état » au nombre de sept sont en tout intervenus deux ou trois fois dans le conseil. Nous avons, quant à nous, essayé d'engager une discussion réelle mais le recteur et le directeur nous ont signifié que le conseil ne pouvant durer plus de deux heures, il fallait nous contenter de voter. Après le conseil, tout ce beau monde, sauf les élus UNEF et quelques autres, se sont rendus à un buffet-repas payé sur le budget des restos U, avec apéritif et service compris, il est vrai que les frais de réceptions ne sont pas le poste le plus mince du budget. (Non seulement, ces messieurs nous font payer plus cher les chambres en cité, non seulement ils nous font manger moins bien et plus cher, non seulement ils veulent nous faire faire le ménage en cité gratuitement et à nos frais,... mais en plus, ils se paient le resto sur notre budget !) En fait, le compte rendu intégral de ce conseil est bien plus long. Nous y avons fait la démonstration chiffrées et techniquement valable de la validité de nos propositions, des méfaits et dangers potentiels d'une gestion à courte vue et financière des CROUS, nous avons mis en évidence que le désengagement financier de l'état était cause de difficultés structurelles. La preuve est faite que le réengagement financier de l'état est non seulement une nécessité mais aussi une revendication propre à améliorer nos conditions de vie et d'études, une source de progrès, à condition toutefois de veiller à la gestion et de ne pas laisser faire le recteur. Pour cela, il faudra assurément lutter beaucoup plus pour les CROUS, chacun doit comprendre l'importance de cette question. A l'Unef, nous allons nous attacher à jouer ce rôle d'organisateur des luttes car c'est dès maintenant qu'il faut agir, le temps joue avec le pouvoir qui tente de mettre en œuvre l'irréversible.

TÉMOIGNAGE D'UN ÉTUDIANT EN 2^e ANNÉE A LA FAC DES LETTRES

L'université passive ?

L'université, un fourre-tout à slogan ?

Aujourd'hui, lorsque l'on rentre pour la première fois dans une fac, on est vite pris de tournis devant le foisonnement des divers organes auxquels on a à faire. Le plus souvent, ils sont organisés indépendamment les uns des autres et les renvois d'un secrétariat à un autre, du guichet du haut à celui du bas, en passant par ceux d'à côtés, sont choses devenues courantes. Il est alors banni le temps du lycée où un secrétariat suffisait à toutes les fonctions, évitant ainsi de multiples équivoques, surtout en période d'examens.

Il devient dans ces cas bien utile d'avoir dans ses connaissances quelques « anciens » qui en cas de coup dur (problèmes d'inscriptions aux examens, de contrôles continus...) sauront vous diriger dans le labyrinthe administratif. Mais avant de vous lancer, il vaut mieux savoir à qui l'on a à faire, connaître le rôle de tel organisme... bref comprendre l'esprit dans lequel est organisé sa fac.

Comprendre cet esprit, c'est, et je crois que l'on s'en aperçoit dès les premières semaines, saisir la raison d'être de son organisation et de sa complexité et cela à tous les niveaux, aussi bien en ce qui concerne les lieux de travail (bibliothèque, institut, l'amphi, les conférences...), de détente (cafétéria, RU) ainsi que toute la structure administrative (scolarité, secrétariat d'UFR) ou de gestion (conseil de département, d'UFR,...) sans oublier les syndicats étudiants ou autres.

Tout ces organes, lieux, structures, vous aurez inmanquablement à les rencontrer un jour ou l'autre, comme nous l'avons tous fait.

Mais même si l'imbroglie vous effraie, il n'en reste pas moins le milieu par lequel il faut passer. Mais plus encore, il représente pour nous étudiants une possibilité, non pas seulement d'obtenir un diplôme, qui est certes, la raison majeure de notre présence, mais de préserver, voire même de former en toute liberté notre individualité. Or, dans cette optique, qu'est ce que l'université, sinon avant tout un lieu de culture, c'est-à-dire de rencontre et d'échange d'idées ? Croyez-vous sincèrement qu'il n'y ait de culture qu'à l'intérieur des salles de classes ?

Si vous êtes dans ce cas, regardez un peu autour de vous dans les associations, les conseils (vos conseils !), le syndicat, les AG, la cafétéria, les RU... La plupart du temps, un simple « coup d'oreille » dans les couloirs suffit. S'il en est ainsi, il faut bien reconnaître que notre « culture orale », celle que l'on acquiert « dans les couloirs », est aussi importante que celle de la classe, et vous vous en rendez bien compte le jour où c'est un ami qui vous prévient d'une inscription obligatoire, à-ne-pas-manquer-sous aucun prétexte.

C'est aussi parce que l'université n'est pas un lieu de passage, mais une micro-société, avec ses propres organes de gestion, sa mentalité, ses comportements, qu'elle représente bien pour nous, étudiants, une possibilité. C'est qu'en effet on l'a vu, l'université est avant tout un lieu de vie sociale. Dès lors, c'est elle qui sera responsable de notre formation et ce pleinement, puisque cette formation ne se situe pas seulement au niveau du programme enseigné, mais au niveau de toute cette culture qui réside au cœur de l'université. Dans ce cas, comment considérer qu'elle est la propriété exclusive d'un gouvernement qui tente de la modeler de loin ? L'université n'appartient-elle pas aussi aux étudiants et professeurs qui la vivent et la font vivre ? Car qu'est-ce que l'université si ce n'est cette société constituée par chacun de nous et dont le patrimoine appartient à tous ?

L'université ne doit donc pas être laissée aux mains de « spécialistes » qui, du haut de leur fauteuil, ministériel, s'arrogent le droit de se faire les maîtres du destin de nos universités. Cette situation, nous l'avons vécue l'an passé. Mais ne nous leurrions pas, elle n'est pas le fruit de la fantaisie d'un ministre. Nous en sommes tous responsables de ce qui est arrivé, aussi bien de ce qui arrivera, car nous sommes les principaux acteurs.

L'oublier, ce serait oublier que nos universités sont avant tout (et encore) des « établissements publics », qu'en tant que tel nous en sommes responsables. Cette responsabilité, on ne doit pas, à mon avis, la fuir. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement une carrière, mais tout un mode de penser, de vie sociale (de mode de vie, de culture...).

Car « d'une manière générale, l'enseignement supérieur (...) concourt à la promotion culturelle de la société et par la même à son évolution vers une responsabilité plus grande de chaque homme dans son propre destin ».

Loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur.

Étudier l'université est votre propre bien, c'est à vous de la construire, ne laissez pas les autres le faire.

Tél. : 83.35.50.34
 **Gaumont**

17-19, rue Saint-Dizier - 54000 NANCY

12 SALLES - 3 SALLES DOLBY-STÉRÉO - 1 ÉCRAN PANORAMIQUE

Chaque mardi à 20 h et 22 h ▶ **« DES FILMS A VOIR OU A REVOIR »**

Tarif réduit étudiant du lundi au vendredi - Sauf fêtes et veilles de fêtes

FRANCE AMÉRIQUE LATINE



LA GRENADÉ

CHILI

PÉROU



PARAGUAY

NICARAGUA

PANAMA

HAÏTI

Trois tendances majeures ont marqué la situation de l'Amérique Latine au cours de l'année écoulée, tendances que nous avons repérées lors de notre précédente Assemblée Générale. Selon toutes vraisemblances, elles constitueront encore la dominante pour l'année à venir. Il s'agit de :

1 - L'accroissement des pressions militaires, politiques et économiques à l'égard des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes par les Etats-Unis; se traduisant par :

- Le développement de l'agression contre le Nicaragua et le renforcement du dispositif militaire au Honduras, au Costa Rica, mais aussi à Porto Rico et à la Grenade.
- Le sabotage des processus de négociation régionale (Contadora) ou nationale (Salvador), par des tentatives de déstabilisation de différents régimes (Colombie, Panama, Pérou, Mexique, etc...).
- La baisse du prix des matières premières (café), la diminution drastique des quotas d'importation aux USA (sucre), la baisse du prix du pétrole et du dollar, la diminution des aides économiques, etc...

L'action des Etats-Unis et des gouvernements alliés de la région s'est cependant heurtée :

- A la consolidation interne de la révolution nicaraguayenne (promulgation de la Constitution, autonomie de la Côte Atlantique et amorces de retour des Misquitos, dialogue avec l'Eglise catholique) et le renforcement de ses positions internationales (condamnation des Etats-Unis par la Cour Internationale de Justice de La Haye, soutien du Mouvement des Non-Alignés).
- Aux difficultés intérieures rencontrées par l'administration Reagan (scandale de l'Irangate) et ses alliés (démissions au sein de l'UNO, organisme politique de la « Contra »).
- Au développement de la mobilisation populaire au Salvador, au Guatemala, au Honduras, en Haïti.

Néanmoins, les menaces pesant contre le Nicaragua et en général la paix et la stabilité dans la région, ne se relâchent pas (cf. les manœuvres militaires prévues pour mai prochain avec la participation de 50 000 militaires américains, manœuvres coïncidant avec une « offensive de printemps » des « contras ».)

2 - La croissance de la dette extérieure et l'échec de toutes tentatives de payer ou de faire payer la dette en appliquant les politiques récessives préconisées par le Fonds Monétaire International.

La récente décision du Brésil de décréter un moratoire sur les intérêts de sa dette, revêt à cet égard une importance considérable. En effet, il est difficile pour les créanciers de mettre en œuvre des mesures de rétorsion inspirées par la force. Par ailleurs, il convient de noter que la décision du Brésil a été motivée par la crainte de ses gouvernants que le paiement forcé de la dette, dont les conséquences sociales sont déjà très graves, ne plonge le pays dans le chaos social et politique. Tous les pays de l'Amérique Latine sont confrontés à ce même dilemme : payer la dette ou risquer l'explosion sociale. Aussi, la décision du Brésil est-elle de nature à les encourager à adopter une attitude plus ferme d'opposition aux volontés du FMI et des banques internationales.

De nombreux économistes estiment déjà qu'on est à la veille d'une nouvelle crise de la dette, dont l'issue (krach bancaire international ou négociations internationales fixant les règles d'un nouvel ordre économique international) est encore incertaine.

3 - L'incapacité des « nouvelles démocraties », succédant à de longues dictatures (Brésil, Uruguay, Argentine, Haïti); à faire preuve d'efficacité dans les domaines qui ont provoqué la chute des dictatures :

- Les droits de l'Homme (loi d'amnistie des crimes commis par les militaires en Argentine et en Uruguay; reprise de la répression policière - et même par l'armée - des conflits sociaux au Brésil, en Argentine et en Haïti, développement d'une répression anti-jeune en Argentine).
- La justice sociale : ces pays connaissent en effet une nouvelle régression dans les domaines alimentaires, de la santé, de l'éducation, du logement.

Cette expérience, pose avec une très grande acuité le problème de la nature, de la qualité et du mode d'issue aux deux dernières dictatures du continent : Chili et Paraguay.



ANTENNE LOCALE

C. BOSCO

9, Square de Liège
54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.51.19.76

PARTICIPER CONCRÈTEMENT A LA SOLIDARITÉ : ÊTRE ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION

Dans ces trois domaines, la politique du gouvernement de la France présente la caractéristique d'un alignement croissant sur les positions américaines, que ce soit par rapport au Nicaragua, à l'Amérique centrale et aux Caraïbes (abstentions à l'ONU lors des votes condamnant les actions militaires des Etats-Unis contre le Nicaragua, la suppression de l'aide alimentaire et le rétrécissement de la coopération technique minime avec le Nicaragua, affirmation d'une présence militaire sur l'axe départements d'Outre-Mer - Haïti, intervention larvée sous couvert de neutralité au Surinam), que par rapport au problème de la dette extérieure (les autorités françaises approuvent le plan Baker adopté au sommet du FMI à Séoul en 1985, des entreprises françaises nationalisées telles que Renault sont impliquées dans la capitalisation de la dette latino-américaine) ou des droits de l'Homme (Duvallier est toujours en villégiature en France).

Nous sommes résolument contre cette politique qui est contraire aux traditions de notre pays et dommageable pour le développement de liens d'amitié et de coopération entre les peuples de l'Amérique latine et de France.

Par ailleurs, ici ou là en France, des voix s'élèvent pour suggérer une autre politique de la France à l'égard de l'Amérique latine. C'est ainsi par exemple que, pour le Nicaragua est avancée l'idée que la France devrait maintenir sa coopération et son aide au Nicaragua pour contribuer « au maintien du pluralisme dans ce pays ». **Nous ne saurions quant à nous conditionner notre solidarité, notre coopération avec quelque peuple que ce soit, aux formes de gouvernement qu'il se donne.**

De même, en ce qui concerne la dette extérieure, des voix se font entendre pour suggérer qu'une décision de moratoire ou d'annulation serait catastrophique pour la France. Certes, les banques françaises seraient touchées, mais peut-on a priori condamner les peuples d'Amérique latine à mourir de faim pour rembourser cette dette ? Nous pensons que non ; que le problème de la dette doit être examiné par tous les intéressés, et pas seulement les banquiers, des pays endettés et et des pays créanciers.

L'orientation et l'action de France Amérique latine tiennent compte tout à la fois, de la réalité de l'Amérique latine, de la politique de la France et de l'état de l'opinion publique. Elles s'inscrivent aussi dans une tradition.

L'article 2 des statuts de notre Association les définissent avec précision mais souplesse :

« ...le constant renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le peuple français et ceux de tous les pays d'Amérique latine. Pour cela, elle fait connaître largement de façon objective la vie sociale, économique, culturelle, politique de ces pays, elle favorise en France des études ibéro-américaines dans tous les domaines de l'histoire, de la littérature et des arts, de l'évolution sociale économique et politique.

Elle manifeste également cette amitié et cette coopération par l'organisation de campagnes et de services de solidarité et défend particulièrement les droits de l'Homme en Amérique latine. »



A NANCY I : LA C.I.O. - SUP.

Beaucoup trop d'étudiants ignorent encore les nombreux services que la Cellule d'Information et d'Orientalion (C.I.O.-Sup.) de l'Université de Nancy I peut leur offrir.

Le **Lycéen**, futur étudiant, pourra y trouver tous les renseignements sur les études après le baccalauréat et plus particulièrement dans le domaine des Sciences et de la Santé, les deux pôles de l'Université de Nancy I.

L'étudiant, à différents moments de sa vie universitaire, peut être informé, conseillé, aidé à la C.I.O.-Sup. :

- il y trouvera les programmes des différentes filières proposées par l'Université de Nancy I ;
- il y sera informé sur les possibilités de poursuite d'études ;
- il y sera conseillé pour une éventuelle réorientation ;
- il y sera aidé dans sa recherche d'un premier emploi (rédaction du CV, d'une lettre de candidature, préparation à l'entretien d'embauche, mise à disposition d'offres d'emploi, d'annuaires...). Par le Bulletin d'Information de l'Université de Nancy I qu'elle édite et qui est diffusé gratuitement, la C.I.O.-Sup. annonce régulièrement les dates des concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs, les concours administratifs...

Utilisant les moyens les plus modernes de diffusion de l'information, la C.I.O.-Sup. de l'Université de Nancy I s'est tournée vers l'informatique et la télématique.

En particulier, avec ECOTEL, il est possible d'avoir, sans omission ni répétition, les informations sur les Grandes Écoles sélectionnées par secteur et niveau d'entrée.

Localisée au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de la Faculté des Sciences, la C.I.O.-Sup. est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

A NANCY II : L'A.I.D.E.

La Cellule Universitaire d'Information et d'Orientalion de NANCY II (Service Accueil Information des Étudiants) est ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h au 13, place Carnot (allée B, 3^e étage).

Elle a pour mission :

1) L'information :

- en autodocumentation ;
- par entretien avec un personnel qualifié.

Elle dispose d'un fond documentaire important :

- brochures de l'O.N.I.S.E.P., fiches C.I.D.J., répertoires et livrets des Universités (France et Étranger), etc ;
- secteur emploi : microfiches offres d'emploi, courrier Cadres, fichier des concours administratifs, sonothèque des professions.

Elle organise des rencontres Universités-Entreprises.

2) Le Conseil en orientation

Par entretien individuel sur rendez-vous avec une Conseillère d'Orientation.

ARMÉE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Promus à un raccourcissement ou à sa disparition par certain(s) parti(s) politique(s) en mal d'électeurs, le service national représente encore pour nos études une coupure à laquelle il n'est pas toujours facile de faire face. Si en 1973 des milliers d'étudiants et de lycéens manifestant contre la « loi Debré » (une de plus) scandaient « rétablissement, extension des sursis ! » la petite convocation au dit trois jours, en surprend encore plus d'un. Si vous êtes dans ce cas, ne vous affolez pas, des solutions existent, il suffit de trouver celle qui vous convient le mieux, cependant, là commence pour vous la course aux démarches.

Comme toujours ceux qui auront eu l'astuce de s'y prendre à l'avance auront l'avantage...

REPORT INITIAL : report standard, il permet, au titre de l'article 15, à tout citoyen qui en fait la demande, de repousser leur incorporation jusqu'à l'âge de 22 ans.

REPORT SUPPLÉMENTAIRE : parfois utilisé par les malchanceux du DEUG, il autorise (art. L5 - L5 bis) un sursis d'un an afin d'achever un cycle d'étude, il retarde donc votre incorporation à 23 ans. Ce même article s'applique pour ceux se trouvant « dans une situation familiale ou sociale grave ».

En dehors de ces deux reports, les plus connus, il existe d'autres créneaux qui moyennant quelques sacrifices (rien n'est gratuit en France) vous permettront de prolonger votre qualité d'étudiant.

Tout d'abord pour les costauds, la PM ou Préparation Militaire qui peut vous permettre, si vous la réussissez ! de prolonger votre sursis de deux années supplémentaires. Si le kaki ne vous fait vraiment pas peur vous pouvez tenter la PMS (Supérieure) qui, toujours en cas de réussite, garantie par le bureau du Service national malheureusement pas par les chiffres, vous octroiera trois ans de sursis. Sachez seulement qu'il vous faudra libérer plusieurs week-end et jours de vacances pour le lancer de grenades (en campagne !).

Pour les démerdards, pistonnés ou têtes, la coopération, l'aide technique, ou l'affectation dans un organisme scientifique des armées permet un report jusqu'à 25 ans. Un conseil, ne vous endormez pas sur une demande faite il y a plusieurs mois, les places sont limitées et les demandes très nombreuses.

En tout cas, prenez-y vous à l'avance, le retour par courrier de certains formulaires remplis même avec l'aide des sous-officiers du bureau n'est pas rare.

Imaginez par exemple qu'au terme d'une longue course parmi les secrétaires de votre fac vous ayez réussi à remplir à peu près correctement une demande de report supplémentaire, parti en vacances le cœur léger une lettre parvient à votre domicile, le formulaire dans la susdite lettre. Puisque malheureusement la clôture des demandes s'effectue le 31 juillet vous aurez alors le loisir de passer votre année universitaire avec les trouffions.

Cas désespérés : il vous reste alors à tenter le coup de la réforme. Contrairement à ce que l'on croit, beaucoup y parviennent. Le plus sûr étant de parvenir à être envoyé chez le psychiatre. Il vous reste alors à préparer un petit baratin (peur de la mort ou du noir..., ça marche). En tout cas, soyez naturel, faites-vous un petit cinéma bien à vous.

L'...objection : eh oui, on les avait oubliés ceux-là. Longtemps soupçonnés par la classe politique et l'opinion de trahison, de lire au cul ou même de maladie honteuse (demandez autour de vous !) les objecteurs de conscience ont vu leur statut s'améliorer depuis quelques années. L'article L 116-1 prévoit que toute personne en faisant la demande peut être incorporée à titre d'objecteur dans « un service civil relevant d'une administration de l'Etat ou des collectivités locales, soit dans un organisme à vocation sociale ou humanitaire assurant une mission... ».

En d'autre terme un objecteur est une personne ne désirant pas porter les armes et qui envoie à son bureau du service une lettre l'en avertissant. A ce sujet il existe une lettre stéréotypée qu'il vaut mieux envoyer textau. Dans tous les cas, passez au MOC (Mouvement des Objecteurs de Conscience), il vous seront sûrement utiles, M. Chirac n'attendant que la première occasion pour refondre le statut. Si votre demande est acceptée, vous n'aurez plus alors qu'à trouver une des nombreuses boîtes agréées par le ministère, c'est-à-dire autorisée à prendre des objecteurs. La durée de votre service sera alors de deux ans.

LA SANTÉ

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

La visite médicale est obligatoire et a lieu une fois par an. Elle consiste en un examen général et une radiographie des poumons.

Tu reçois un carton à remplir lors de ton inscription administrative.

Tu seras convoqué. Si tu ne peux y aller à la date prévue, prend au plus tôt un autre rendez-vous.

Si ta carte d'étudiant n'est pas visée par le contrôle médical, tu ne seras ni autorisé à passer les examens, ni à t'inscrire l'année suivante.

Cette visite est donc obligatoire mais n'est certes pas suffisante à garantir ta santé, et ne peut être efficace en ce qui concerne un dépistage éventuel.

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

LE SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

13, place Carnot - 54035 NANCY Cédex
Tél. 83.37.35.57 - Directeur : Dr R. SCHERB

Demande d'information sexuelle et de planification familiale par l'intermédiaire d'un personnel particulièrement qualifié.

Le S.I.U.M.P. dispose de quatre centres médicaux :

- 24, rue de Saurupt
Tél. 83.55.16.12
- 23, boulevard Albert-1^{er}
Tél. 83.96.16.14
- Faculté des Sciences
Campus universitaire 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.28.93.93
- I.U.T. VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. 83.51.06.19

Le S.I.U.M.P. a pour rôle d'organiser et de pratiquer le contrôle médical des étudiants de première et deuxième années. Par ailleurs, des consultations à la demande restent toujours possibles. Il intervient dans la médecine d'urgence et des premiers soins, pratique certaines vaccinations, des examens biologiques, biométriques, pneumophtisiologiques, dentaires et audiologiques. De plus, une médecine sportive spécialisée et de haute qualité a été mise sur pied pour les étudiants affiliés à une association sportive universitaire et pratiquant le sport en compétition.

CONTRACEPTION M.S.T. - I.V.G.

Un grand nombre de jeunes semble manquer encore d'informations précises; alors nous, étudiantes au sein de l'U.N.E.F. avons décidé de te donner quelques renseignements pratiques :

- **La contraception** : c'est un droit, mais en discuter est aussi un droit. Il est important que ce soit toi qui choisisses ta méthode de contraception, différentes possibilités te sont offertes :

- pilules
 - stérilets
 - diaphragme
 - produits spermicides
 - préservatifs masculins
- Remboursés par la Sécurité Sociale
- Non remboursés

- **M.S.T.** : les Maladies Sexuelles Transmissibles (maladies vénériennes), on en entend de plus en plus parler. Depuis deux ans, les Centres de planification familiale et les Centres d'éducation familiale ont entrepris une vaste campagne d'information et de prévention pour enrayer la recrudescence.

La prévention, c'est des examens réguliers chez un gynécologue. N'hésites pas et consultes rapidement un spécialiste. Cela se soigne facilement dans les centres spécialisés.

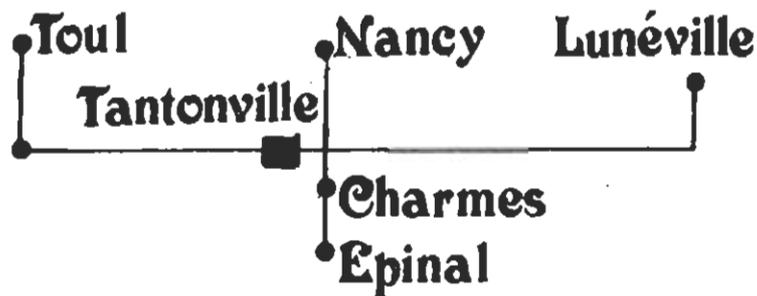
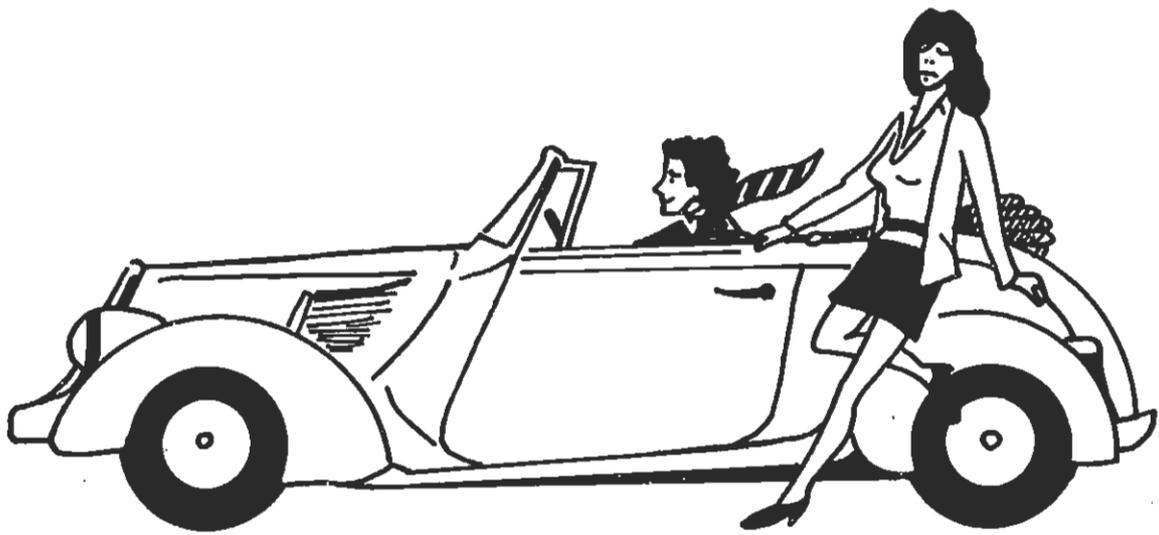
- **I.V.G.** : la loi stipule que le délai maximal pour une I.V.G. est de dix semaines de grossesse, c'est-à-dire de douze semaines d'absence de règles. L'I.V.G. est en partie remboursée par la Sécurité Sociale (80 %). Certaines mutuelles complètent le remboursement.

Si tu es étudiante étrangère, il te sera réclamé un certificat de résidence en France de trois mois minimum. L'I.V.G. est maintenant pratiquée dans tous les hôpitaux.

Renseignements : tu peux bénéficier gratuitement de ces services à NANCY :

- Si tu as moins de 20 ans
Planning familial, Hôpital Villemin-Maringer
36, quai de la Bataille - Tél. 83.57.61.61 - **Service Gynécologique**
- Si tu es adhérent à la M.N.E.F.
Centre de la M.G.E.N.
6, rue Désilles - Tél. 83.37.31.79 - **Service Gynécologique**
- Dans tous les cas :
Maternité de l'Hôpital Central
Rue du Docteur-Heydenreich - Tél. 83.37.65.33

DISCOTHÉQUE LA GUIMBARDE OUVERT LE SAMEDI



DIRECTION
NANCY-MIRECOURT

TANTONVILLE

Tél. 83.52.43.24

POSSIBILITÉS DE SOIRÉES ÉTUDIANTES SUR DEMANDE

QUELLES ÉTUDES ? QUELLE UNIVERSITÉ ?

Des études intéressantes, qualifiantes, proposant à la fois une formation générale suffisante pour vous permettre d'inventer, de vous adapter à l'évolution des Techniques et des besoins, et à la fois une formation ancrée dans la réalité pour être efficaces compétants dès la sortie de la fac, c'est ce que recherchent les étudiants, c'est une nécessité du développement économique, c'est ce pourquoi se bat l'UNEF.

Notre formation, elle se décide au plan gouvernemental, par l'habilitation ou le refus des diplômes proposés par les UER, par l'octroi des enveloppes budgétaires. Mais elle se décide aussi en grande partie à l'Université même, dans les conseils.

C'est le conseil d'UER, puis d'université qui proposent la création de nouveaux diplômes, les modalités du recrutement des étudiants, de l'enseignement dispensé, des modalités d'examens. Ceux-ci à l'intérieur de lois cadres, ont une certaine liberté. D'où l'importance d'être dans ces conseils pour les étudiants.

C'est également en partie ce qui explique la grande disparité des modalités d'inscription, d'enseignement et de contrôle des connaissances entre les différentes UER et les deux universités qui ne sont pas seulement imputables au contenu et à l'objet de l'enseignement.

Ces pages ne sont pas une liste exhaustive des filières à NANCY - tu pourras te procurer tout cela dans les secrétariats d'UER - mais un aperçu des orientations prises.

LES ÉTUDES A NANCY I

L'université de Nancy I est administrée par un conseil d'université regroupant 10 UFR (Unité de Formation et de Recherche) réparties dans les secteurs médicaux, para-médicaux, scientifiques, technologiques et sportifs de l'université.

- **SECTEUR MÉDICAL**
Facultés A et B de Médecine
Avenue de la Forêt-de-Haye - B.P. 184 - 54505 VANDŒUVRE CÉDEX
Tél. 83.55.81.72
- **SECTEUR PARAMÉDICAL**
Faculté des Sciences Pharmaceutiques et biologiques
5, rue Albert-Lebrun - B.P. 403 - 54001 NANCY CÉDEX
Tél. 83.32.29.23
Faculté de Chirurgie Dentaire
Rue du Docteur-Heydenreich - V.P. 3034 - 54012 NANCY CÉDEX
Tél. 83.36.74.62 et 83.36.78.73
- **SECTEUR SPORTIF**
UER on Education Physique
30, rue du Jardin-Botanique - 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. 83.27.58.51
(STAPS : Science et Technique de l'Activité Sportive)
- **SECTEUR TECHNOLOGIQUE**
UER Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) Départements secondaires
Le Montet 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
Tél. 83.51.06.19
Il comprend les départements suivants :
- Biologie Appliquée - Tél. 83.51.43.41
- Génie Chimique - Tél. 83.55.40.39
- Génie Civil - Tél. 83.55.49.59
- Génie Mécanique - Tél. 83.51.43.22
- Génie Electrique et Génie Thermique sont à Longwy
- ISIN (Institut des Sciences de l'Ingénieur de Nancy).
Parc Robert-Bentz - 54500 VANDŒUVRE
Tél. 83.55.54.44
- **SECTEUR SCIENTIFIQUE**
La faculté des sciences regroupe au sein de l'université de NANCY I l'ensemble des enseignements et des unités de recherches en mathématiques, informatique, physique, chimie, électronique, géologie, biologie et bois.
Les nouveaux statuts prévus par la réforme de l'enseignement supérieur modifient sa structure : elle sera dès la rentrée de 1985, un regroupement de trois Unités de Formation et de Recherche (UFR) :
- Sciences et Techniques de la matière et des procédés.
- Sciences et Techniques Mathématiques, Informatiques et Automatiques.
- Sciences et Techniques Biologiques.
Un institut issu de la faculté des Sciences et rattaché à l'Université de NANCY I a été créé : l'Institut des Sciences et Techniques du Bois (ISTB).

La Sélection à l'université : une réalité !

L'exemple de la fac de Sciences de Nancy :

Ces chiffres sont parlant et se suffisent à eux-mêmes.

La première sélection se fait dès la première année : plus de 100 ou 150 étudiants ne se présentent pas à l'examen !

Les taux de réussite en SM 2 (Présents/Réçus) passent en juin de 27 à 42 % : plus d'un étudiant sur deux est recalé, en septembre, le taux de réussite est dérisoire.

- En SM 2, il est entre 62 et 64 %
- En NV 1, il passe de 23 à 29 %
- En NV 2, il passe de 51 à 57 %

La première année de DEUG est une véritable hécatombe pour beaucoup d'étudiants.

Le premier cycle est très sélectif. Il y a trois fois plus d'étudiants inscrits en première année de DEUG A et B en 81-82 que d'étudiants ayant leur DEUG en 82-83.

Face à cette situation qui se retrouve dans de nombreuses autres facs, la réforme de l'enseignement supérieur devait diminuer l'échec scolaire, lutter contre la sélection sociale et offrir une formation plus appropriée à tous selon leur choix. Cela donne donc des moyens nouveaux pour d'autres filières plus pointues concernant beaucoup moins d'étudiants, très élitistes : les magistères.

On supprime ainsi des moyens déjà modestes au plus grand nombre (NV 1...) pour en donner d'autres plus conséquents ou plus petit nombre.

Il est possible de faire des répartitions plus judicieuses des financements permettant d'assurer une formation de qualité à plus de monde car le but de l'université n'est pas de former une super élite restreinte.

LES ÉTUDES A NANCY II

L'Université de Nancy II regroupe les U.F.R. du groupe Lettres, la Faculté de Droit et Sciences Économiques et les départements tertiaires de l'I.U.T.

- **GROUPE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**
23, boulevard Albert-1^{er}
54000 NANCY
Tél. 83.96.16.14
Ici, sauf en ce qui concerne la MIAGE où le recrutement se fait par concours, au niveau DEUG, deux inscriptions sont obligatoires.
L'une administrative, les dossiers sont à retirer au bureau de la scolarité, où l'on te donne un rendez-vous.
Tu dois ensuite aller t'inscrire au secrétariat de l'UFR choisi. Tu as un délai de réflexion pendant lequel tu peux revenir sur ta décision et changer l'inscription, renseigne-toi.
- **UFR LETTRES** Poste 250
Secrétariat : salle 103
- 2 filières : classique et moderne (Initiation aux techniques de communication, options études cinématographiques. Possibilités de poursuivre en licence de linguistique.
- **UFR LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES**
Poste 228 - Secrétariat : salle 214
- de nombreuses langues : Allemand, Anglais, Espagnol et Arabe, Polonais, Serbo-Croate. Possibilité de suivre une filière L.E.A. (Langues Étrangères Appliquées) à caractère professionnel et de faire un DEUG Bilinguo depuis deux ans.
- **UFR SCIENCES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES**
Poste 286 - Secrétariat : salle 433
- **UFR CONNAISSANCE DE L'HOMME (PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIE SCIENCES DE L'ÉDUCATION)**
Poste 299 - Secrétariat : salle 251
Les sciences de l'éducation ne sont plus accessibles depuis trois ans qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle. Il n'existe même plus d'enseignements optionnels pour les autres U.F.R.
- **UER LINGUISTIQUE**
A partir de la licence. Mais de très nombreuses options sont ouvertes aux étudiants des autres U.F.R., notamment un module d'enseignement du Français comme Langue Étrangère (F.L.E.) aux licences.
- **UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE**
Avec la MIAGE (Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises) accessibles aux titulaires d'un DEUG ECO... recrutement sur dossier.
- **UFR-FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES**
13, place Carnot
54000 NANCY
Tél. 83.35.46.15
Avec filière AES (Administration Économique et Sociale) possibilité de s'inscrire en plus d'un DEUG ou CUEP (Centre Universitaire d'Études Politiques).
Les notes éliminatoires, les « barres » sont encore de mise. Aucune option n'est ouverte en direction des autres U.F.R. de l'Université notamment de la faculté des Lettres.

C'EST DE + EN + DIFFICILE !

Non seulement c'est dur de trouver un job, mais ça l'est encore plus de concilier travail et études. Le taux d'échec et d'abandon est plus élevé chez les salariés. Beaucoup n'ont pas le choix : on n'a pas toujours son papa/maman au-dessus, le loto ne rapporte pas si gros, les bourses non plus (elles arrivent tard, elles nécessitent un appoint...). De plus, pourquoi serait-on obligé de mener une vie de curé sous prétexte qu'en tant qu'étudiant, il faut savoir se sacrifier en promesse d'un avenir radieux : il est tout à fait possible de concilier études et vie normale (les loisirs en particulier, sont un droit !).

« 80 % des bacheliers » d'accord, mais après ? Combien s'arrêteront là, faute de moyens ? Un nombre plus grand de diplômés, cela réclame un investissement, mais c'est aussi une chance pour l'avenir de la société ; c'est un investissement rentable donc.

Poursuivre des études dans des conditions convenables doit être un droit, pas une chance ou un privilège ! Démocratiser l'accès à la fac ou en faire une zone réservée aux + favorisés, c'est définir un projet de société. Or, on constate que les étudiants issus des catégories les plus démunies se font de plus en plus rares à la fac, et ce n'est certainement pas en raison d'une soudaine croissance du niveau de vie dans ce pays !

Il serait grand temps que nos gouvernants se penchent sur ces problèmes : on ne peut en même temps nous présenter à longueur de journaux TV des japonais diplômés et compétitifs, vouloir les imiter et continuer à nier les insuffisances flagrantes de notre Université.

QUEL BOULOT ?

En dehors des traditionnels et fluctuants jobs d'appoint, on peut trouver des emplois à temps partiel ou non, si l'on a un annuaire, de la patience, de la chance et surtout des relations. Le CROUS centralise quelques offres d'emplois à son siège. Les MacDo, Quick et Cie embauchent des étudiants, avec des horaires souples, on peut se présenter.

CE QU'IL EST BON DE SAVOIR QUAND ON EST ÉTUDIANTS SALARIÉS.

Il faut contacter les profs et le plus souvent possible ; s'ils ne sont pas tous prêts à vous écouter, il vaut quand même mieux se faire connaître. Par souci de sélection, on essaie de déguster les plus vulnérables, c'est bien connu que l'on travaille mieux quand on est peu : en tant que salariés, on vous fait comprendre parfois que vous êtes de trop « Je vous préviens, ça sera très dur ! », n'en croyez rien ! certains profs se contenteront de vous plaindre, mais il en existe qui vous aideront.

Les salariés ont la possibilité de passer tous leurs examens en juin, mais c'est prendre un risque supplémentaire : une mauvaise note en février peut se remonter en juin, l'inverse est ardu ; apprendre en deux temps un cours, c'est toujours (ou presque) plus facile qu'en un seul.

Arrangez-vous pour récupérer les cours au fur et à mesure, des anciens vous fourniront les cours de l'année passée, assurez-vous que le programme n'a pas changé...

L'UNEF peut vous fournir des polys, ou vous mettre en contact avec d'autres étudiants, rendez-vous au local.

Méthode de travail : on peut toujours se donner bonne conscience en répétant qu'il faut travailler régulièrement, passons. L'idéal, c'est de se regrouper : constituer un groupe de travail à 5 ou 6, bosser les cours ensemble, se répartir et s'échanger des résumés de bouquins, programmer des séances de révisions... Efficacité garantie, pas sérieux s'abstenir, tire au flanc également.

Le problème de l'isolement est l'un des principaux facteurs d'abandon c'est encore plus vrai pour les salariés. On dit souvent que si l'on tient jusqu'en février, c'est gagné.

TRAVAILLER DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Education offre aux étudiants voulant poursuivre leurs études des possibilités d'emplois. Les plus évidentes : le pionat et l'enseignement comme auxiliaire (réservé cependant au titulaire du DEUG au minimum, parfois moins cependant pour les métiers scientifiques).

PIONS

Votre dossier doit être rempli et déposé au Rectorat. A l'heure où nous mettons sous presse, l'attente commence, elle peut être longue et pour cause...

Depuis 1978, 5 000 postes sur à peu près 35 000 ont été supprimés, chaque année amonant son lot de suppressions supplémentaires. Pour pallier au manque, certains établissements renoncent à garantir aux surveillants les droits minimum leur permettant de suivre les cours, d'autres ont recours aux TUCS, main-d'œuvre sous-payée, maléable à merci et surtout qui n'ont pas la possibilité de poursuivre leurs études. Situation paradoxale où l'on a pu voir des étudiants contraints d'arrêter leurs études faute de poste de surveillance, s'entendre proposer un TUC surveillance à l'ANPE quand ils s'y sont présentés. D'aucun appellerait cela une pantalonade, nous préférons si vous le permettez, l'appeler un scandale...

Cette année, quelques centaines des 2 000 postes de l'Académie sont libérés pour 6 000 candidats recensés, les chances sont minces, comme chaque année me direz-vous, certes, deux nouveautés cependant, pour le recrutement de septembre 1987 :

- La première est due à l'action, incessante des délégués du personnel élus dans les instances paritaires (et au soutien actif des surveillants...), c'est la mise en place d'une véritable CAPA (lisez Commission Administrative Paritaire Académique) de première nomination. L'avantage ? Chaque dossier de candidature sera examiné et classé par ordre de « priorité sociale » avec la participation des délégués du personnel (4 élus des listes SNES qui avaient recueillis plus de 80 % des suffrages en 1984). C'est selon cet ordre que seront alors effectués les nominations.
- La seconde, nous la devons par contre au zèle vengeur de M. Monory, comme celui-ci l'a lui-même déclaré, son intention est de marquer son passage au ministère de l'Education Nationale par le rétablissement des hiérarchies. Il est évident, en effet, que ce qui manque le plus actuellement à cette noble institution, ce sont des petits chefs et que rien ne vaut un petit contremaître frustré et obtu pour vous faire avancer tout ce petit monde de gauchistes et anarchistes de tout poil, de privilégiés, payés grassement et qui suprême avantage bénéficie en ces temps d'insécurité. (St Pasqua, priez pour nous) de la sécurité des sécurités celle de l'emploi bien sûr. Bref si on ne trouve plus assez de jeunes diplômés voulant passer le concours d'instituteurs ou se destinant aux carrières de professeurs de mathématiques et sciences, ça n'est pas parce que ceux-ci sont payés au lance pierre pour un boulot de plus en plus dévalorisé, ni parce qu'après quatre années d'études et une voire deux ou plusieurs années de préparation aux concours, ils sont baladés de poste en poste pendant plusieurs années, tant il est vrai que les voyages forment la jeunesse... Mais oui, mais c'est bien sûr tout simplement parce qu'on ne trouve plus dans l'Education Nationale ce doux climat de suspension, de rancœurs mal digérées, de rapports assassins et vengeurs qui caractérisent aux yeux de M. Monory la parfaite petite entreprise libérale (quoi qu'en cherchant un peu, on trouvera quelques exemples...).

Ne nous attardons pas plus longtemps sur les projets éducatifs de M. Monory qui ont comme une odeur de naphtaline et revenons à nos moutons, c'est-à-dire, à l'examen de passage que le sus-nommé vient d'instaurer pour les candidats surveillants. Il consistera en un entretien avec le chef de l'établissement où le surveillant sera nommé. En cas de refus du chef d'établissement le candidat devra attendre le poste suivant, le refus devra cependant être dûment motivé. Mis à part le fait qu'on voit mal comment en un quart d'heure un chef d'établissement peut donner un avis valable sur les capacités du candidat (alors que nombre d'entre eux ne le peuvent toujours pas après plusieurs mois de services...) on imagine très rapidement les possibilités que cela offre par contre pour profiter de l'inexpérience des candidats et de leur méconnaissance des textes en vigueur et décourager ceux qui seraient jugés trop au courant... Paranoïa ? Attendez donc de découvrir ce petit monde... et expliquez moi pourquoi si l'on prend le temps d'informer les surveillants sur leurs devoirs on leur cache si soigneusement leurs droits ? A tel point que rassembler l'ensemble des textes concernant la catégorie relève d'un tour de force juridique ?

Vos prédécesseurs demandent depuis plusieurs années quelques journées de formation préliminaires et l'accès à la formation continue. Le Rectorat ne semble pas juger opportun ce dégrossissage (qui pourrait avoir trait, par exemple, aux structures de l'Education Nationale, aux statuts des MI-SE, à quelques données de la psychologie de l'adolescence et de l'animation socio-éducative), allez savoir pourquoi ils se heurtent à un refus ? Aussi, sachez le, une fois nommé, ce sera à vous de nager et cela n'est pas toujours facile, en cas de difficultés ou pour vous informer, n'hésitez pas à faire appel aux organisations syndicales, en particulier au SNES, 15, rue Godron, 54000 NANCY, Tél. 83.37.17.58. Les élus du personnel peuvent vous aider, c'est leur boulot, ils ont été élu par vos prédécesseurs pour défendre les intérêts de la catégorie en CAPA, des parutions sont éditées régulièrement même si elles ne sont pas toujours drôles, lisez-les, vous y trouverez des informations qui peuvent parfois vous sauver la mise.

Ceci dit, bon courage aux amateurs...

Pour ce qui est des maîtres-auxiliaires, bien que le recrutement soit théoriquement et pratiquement clos dans les matières scientifiques, restent souvent déficitaires, pour les raisons données plus haut. Un DEA de mathématiques peut se financer dans le privé, une fois 1/2 à 2 fois plus cher que dans l'enseignement public.

Ceci implique qu'un diplômé de mathématiques préférera travailler dans le privé, résultat, les postes au CAPES ne sont pas tous pourvus, d'où un recrutement de maître auxiliaire plus important que pour les autres matières (on a même vu certaines années des annonces dans les journaux et des recrutements s'effectuer à très bas niveau de diplômes... cherchez l'erreur...).

En bref, l'Education Nationale offre quelques possibilités de financer ces études, mais attention, pour beaucoup cette chance tourne rapidement au désastre aussi, restez solidement accrochés à vos motivations...

Jean-Luc VASTA - Militant UNEF
Elu du Personnel au CAPA de surveillant (SNES)

- ◆ CROISSANTERIE A PRIX COMPÉTITIF
- ◆ PRÉPARATION ARTISANALE
- ◆ RESTAURATION RAPIDE

POUR LES COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

BOULANGERIE - PATISSERIE

LA PARISIENNE

19, RUE RAUGRAFF - NANCY

TABAC-PRESSE

▶ TANESY ◀

58, RUE ISABEY - NANCY

PHOTOCOPIES
FOURNITURES
SCOLAIRES

CES BROCHURES SONT ACTUELLEMENT DISPONIBLES DANS LES LOCAUX DE L'UNEF

unef

**FAIRE DU NEUF à
L'UNIVERSITE**

*propositions de l'UNEF et de
ses élus • Solidarité Étudiante
à débattre pour agir*

unef

**L'INSECURITE
SOCIALE**

*Propositions de l'UNEF
à débattre pour agir*

Guide de l'Etudiant

unef

87-89

Edité par l'Union Nationale des Etudiants de France et ses élus

A NANCY II : LE SEUL JOURNAL ÉTUDIANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SIDA MENTAL... C'EST L'UNEF

unef

**Le Monôme du
zombie • N°1**

JOURNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SIDA MENTAL
EDITÉ PAR L'UNEF SE - NANCY -

ELECTIONS...C.R.O.U.S...ELECTIONS...C.R.O.U.S...ELECTIONS...C.R.O.U.S...ELECTIONS...C.R.O.U.S

N°3

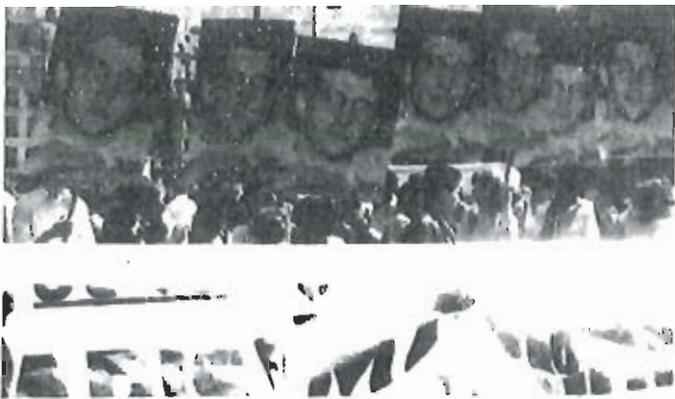
unef

**Le Monôme
du ZOMBIE**

UNION NATIONALE
DES ETUDIANTS
DE FRANCE

**SPECIAL
ELECTIONS**

AVANCE DANS LE SIDA MENTAL... C'EST DU CUMUL!



PIERRE-ANDRÉ ALBERTINI A ÉTÉ LIBÉRÉ !

Au moment où nous imprimons, nous apprenons que Pierre-André ALBERTINI sera libéré le 7 septembre. C'est une victoire, pour tous les anti-apartheids, tous ceux qui en France se sont mobilisés pour sa libération. Après 320 jours de prison, il aura fallu pétitionner, manifester, rompre le silence des médias, informer l'opinion publique, créer un vaste mouvement à travers le pays, pour que le gouvernement engage des démarches et qu'enfin l'espoir de la libération soit bien réel.

Pierre-André ALBERTINI était un coopérant du gouvernement français comme lecteur dans une université, il a refusé de témoigner contre ses collègues, noirs et membres de l'ANC. Cela lui a valu une condamnation à quatre ans d'emprisonnement dans les geôles du régime le plus barbare de la planète, le pays de l'apartheid.

Autour de ses parents, de sa sœur, de l'évêque et du maire d'Evreux (la ville de Pierre-André), des gens très divers connus ou inconnus, d'opinions, de professions très diverses un comité s'est créé pour sa libération. L'UNEF s'est trouvée naturellement à ses côtés dès le début en développant une solidarité active sur les facs, en informant sur l'apartheid. Ces actions ont permis à de nombreux étudiants de prendre parti contre l'apartheid, contre un régime condamné par la communauté internationale au titre de crime contre l'humanité et contre lequel l'ONU demande d'appliquer des sanctions. Pierre-André voulait

que la lutte pour sa libération ne soit pas dissociée de la lutte contre l'apartheid.

Cette libération est une victoire pour tous ceux qui, individuellement, ou collectivement y ont contribué, mais n'oublions pas qu'en France, il s'est trouvé des députés et des ministres pour traiter Pierre-André de « pauvre type manipulé par les rouges », pour nous le rouge c'est la couleur du sang des étudiants, des mineurs, des milliers de noirs assassinés en Afrique du Sud. Quant à ces députés qui pactisent avec l'apartheid (ceux là même qui ont soutenu DEVAQUET et ont traité Malik OUSSEKINE de jeune con), outre qu'ils se sont déshonorés, ils nous donnent une fois de plus l'occasion au côté de ces étudiants d'Afrique du Sud qui, noirs ou blancs, se battent ensemble pour la fin de l'apartheid. Nous serons à leurs côtés, DE LEUR CÔTÉ jusqu'au bout.

Un poème de Dominique Grandmont

Pour le retour de Pierre-André Albertini

Pierre-André déjà condamné
Pour refus de faux témoignage
Contre ceux de Sharpeville et Durban
Ceux d'Oudtshoorn Addo Calesburg
(Toi ces villes tu les connais : Tshepo
Quesestown Sebokeng Soweto Vaal Reef)
Pour refus surtout de collaborer
Avec ce qu'on appelle si mal la vie
Ou le réalisme appris à l'école
De ceux qui ont le privilège public
De ne pas avoir conscience de leur race
Ni de leurs actes aujourd'hui te voici traîné
Pour absence de complicité
En paroles aussi dans la parole
Commune à ceux-là qu'on décrie
Qu'on libère parfois pour les séparer
Comme les gens pressés ordinaires
Ou pour les oublier plus vite
(Mais toi tu les connais nos frères
Reid Patrick Solomon Wanku Mkwandile
Certains n'ont pas vingt ans d'autres à peine plus
Desmond Mawotolo Moses Bekhizwe et tous
Ceux que la mort attend si nous les laissons faire)
Entrées avant l'heure sous le sac bandé
La corde anonyme ou le casque à électrodes
Pour avoir malgré les arguments les plus
Froidement rebattus choisis à notre place
De ne pas remettre à plus tard ce qui rendrait l'homme responsable
Pas plus qu'ici regarde on voit déjà mieux maintenant
Ce que signifie en français le mot d'apartheid
Comme ils cherchent à gagner du temps sans comprendre
Que chaque jour qui passe est du temps perdu pour la haine
Chaque instant qui passe est du temps gagné
Sur les simistres marchands de la liberté

M. Grandmont

Pierre-André ALBERTINI sera resté 320 jours en prisons, dans les prisons de l'apartheid. 320 jours dans le plus grand isolement, pratiquement au sercet... mais c'était sans compter sur la mobilisation anti-apartheid et ses ressources immenses. Jamais, on ne lui fera perdre sa dignité, sa détermination et son courage face au juge à la solde de l'apartheid.

En 1985, Pierre-André est coopérant, lecteur à l'université noire de Fort Hare (Ciskei).

Le 23 octobre 1986, il est arrêté, emprisonné, accusé d'avoir aidé des militants anti-apartheid, qui plus est des noirs et membres de l'ANC, l'organisation de Nelson MANDELA. Le quai d'Orsay recommande la discrétion à la famille.

Fin novembre, trop inquiets ses parents écrivent à la presse révélant ainsi la situation de Pierre-André et alertent l'opinion publique. Ici commence l'AFFAIRE ALBERTINI.

Aussitôt ses parents, le maire d'Evreux, Mgr Gaillot l'évêque, des prêtres, des syndicalistes (dont un certain nombre de l'UNEF) des artistes... pétitionnent et manifestent. Mais l'ambassade d'Afrique du Sud reste close à toute démarche, le gouvernement est discret... les médias aussi.

Le mouvement d'opinion gagne progressivement tout le pays.

En janvier, on lève les charges pesant sur lui, il peut être libéré MAIS à condition qu'il témoigne contre les militants arrêtés avec lui. Réponse de Pierre-André lors de son procès : « Je ne suis pas disposé à témoigner, car si je le faisais, je serais mis à l'index et je ne pourrais plus regarder les gens en face. » Cela se passe le 20 mars, la sentence est immédiate quatre ans de prison.

Les médias sont encore discrets, mais partout le mouvement grandit. Ainsi, lors des Etats Généraux, fin mars, les étudiants acclameront Anne ALBERTINI et placeront les Etats Généraux sous sa présidence d'honneur.

Le 9 mai une manifestation, à laquelle se joint l'UNEF et d'autres organisations de jeunes rassemble 60 000 jeunes au Trocadéro, au cris de : « ALBERTINI, MANDELA on est là ».

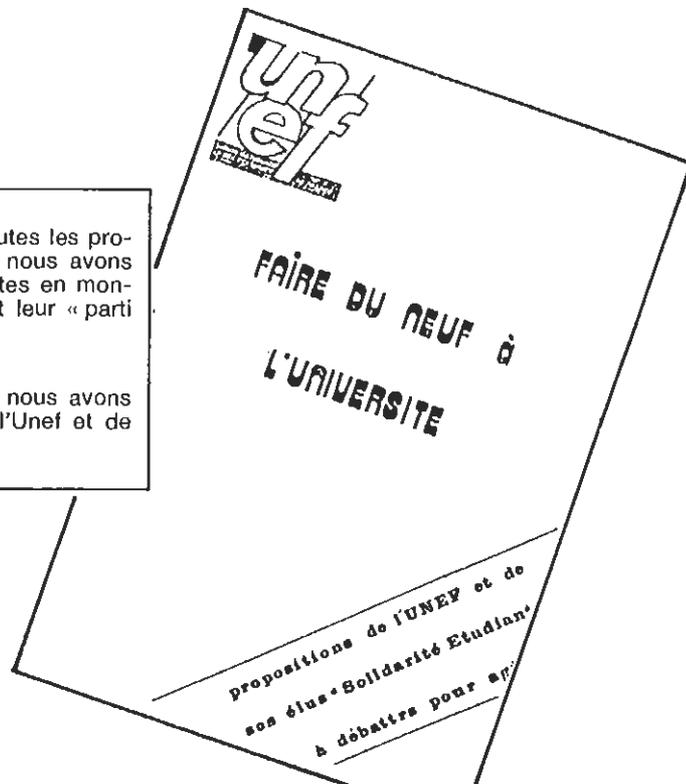
Durant ces 320 jours, Pierre-André fut incarcéré dans des conditions scandaleuses, on lui supprima les visites, le courrier, et même ses livres. Il verra ses parents quelques minutes en février, et sa sœur quelques minutes également accompagnée de Mgr Gaillot en juillet. Il dira à sa sœur que la lutte contre l'apartheid lui importe plus que la lutte pour sa libération.

Neuf députés (RPR, UDF, FN) après un « voyage d'amitié » à Prétoria déclareront « l'apartheid n'existe plus », « ALBERTINI est un terroriste, s'il n'est pas condamné en Afrique du Sud, nous espérons qu'il le sera en France ».

Enfin, après des mois de luttes et de mobilisations en France, c'est l'annonce qu'un accord permettant la libération de Pierre-André est intervenu entre la France, Prétoria et deux pays de la ligne de front l'Angola et le Mozambique, Pierre-André devrait ainsi être « échangé » contre un officier sud africain capturé sur le territoire de l'Angola alors qu'il s'appretait à y faire des sabotages.

Les pages qui suivent ne sont pas l'inventaire exhaustif de toutes les propositions et analyses de l'Unef, ça n'est pas l'objet de ce guide, nous avons simplement voulu développer simplement quelques idées importantes en montrant la portée pratique qu'elles peuvent avoir dans notre action et leur « parti pris » résolument moderne, innovant.

Pour plus de détail, tu peux te reporter à une brochure que nous avons éditée qui s'intitule : « Faire du neuf à l'université, proposition de l'Unef et de ses élus Solidarité Etudiante à débattre pour agir ».



LA CRISE DU SUPÉRIEUR ET LES ORIENTATIONS POUR EN SORTIR

L'université « soucieuse de répondre aux besoins les plus divers de la société et aux aspirations de ses membres, refuse tout cloisonnement entre discipline et toutes structures dont la rigidité entraînerait la sclérose de son enseignement et de ses recherches... », « elle remplit les missions du service public de l'enseignement supérieur... », « ...elle allie enseignement théorique, information et formation en vue de l'exercice d'une profession, recherche fondamentale et recherche appliquée... » (Loi Savary).

Ainsi sont définies les missions de l'université. Aujourd'hui, on peut s'interroger sur leur mise en œuvre effective alors que l'enseignement supérieur est en crise.

La crise de l'enseignement supérieur n'est qu'une composante de la crise du pays; elle en est à la fois cause et conséquence. La crise économique prive d'emploi des milliers d'étudiants formés. On les contraint à des emplois précaires et déqualifiés.

Alors que sortir de la crise nécessite de former plus d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs ayant une formation de haut niveau. L'Université joue un rôle dans ce processus puisqu'elle demeure encore le lieu privilégié de formation initiale de nombreux ingénieurs, cadres et techniciens.

Sortir de la crise nécessite un développement audacieux et sans précédent de l'enseignement supérieur; d'un point de vue quantitatif : accroître le nombre d'étudiants, élever le niveau d'encadrement... et d'un niveau qualitatif : contenu des formations, recherche, harmonisation des relations universités, grandes écoles, universités-entreprises.

1 - L'UNIVERSITÉ FORME TROP PEU D'ÉTUDIANTS

Une façon de poser le problème est d'examiner les relations entre les flux de sortie de l'enseignement supérieur (formations) et la structure des postes de travail (besoins sociaux).

Le recensement de 1982 DONNE LA STRUCTURE suivante pour les postes de travail dans les entreprises :

Catégorie 3 : encadrement, ingénieurs, etc	10 %
Catégorie 4 : techniciens, maîtrise, cadres moyens	27 %
Catégorie 5 et 6 : employés, ouvriers	63 %

En 1982 les flux de sortie tels qu'ils sont présentés par le Ministère de l'Éducation Nationale :

Niveaux 1 et 2 : 2 ^e et 3 ^e cycle du supérieur	10 %
Niveaux 3 et 4 : cycle du supérieur	28 %
Niveaux 5 et 6 : BEP et BEPC	62 %

Il y a donc apparemment une bonne adéquation entre la nature des emplois qui existent et les flux de formation, or ceci n'est qu'apparent et masque une réalité fort différente. La structure des emplois résulte de l'évolution économique des 30 dernières années.

Actuellement, la structure des emplois et les flux d'embauche des entreprises sont encore largement ceux d'il y a 10-15 ans.

Dans les activités, modernes, d'avenir, il y a au contraire une structure d'emploi du type « 40-40-20 » : 20 % de cadres, ingénieurs..., 40 % du niveau intermédiaire et 40 % de personnel d'exécution.

Les besoins de la société pour vaincre la crise sont du type « 40-40-20 » et non pas « 10-27-63 ». Il faut donc sans attendre, ne serait-ce que pour combler le retard, former beaucoup plus de jeunes aux niveaux 1-2 et 3, c'est-à-dire notamment dans l'enseignement supérieur. Il y a un retard d'à peu près une génération puisqu'on forme presque autant d'ingénieurs qu'en 1970.

L'enseignement supérieur a connu une explosion dans les années 60 : triplement du nombre d'étudiants entre 1960 et 1970, puis une stagnation : de 1970 à 1985 le nombre d'étudiants n'a été multiplié que par 1,5.

2 - UN EFFORT NATIONAL INSUFFISANT

La stagnation, la crise de l'enseignement supérieur remonte à 1970, cela se reflète au niveau de « l'effort national » pour l'enseignement supérieur (part du PIB consacré à l'enseignement supérieur). En 1973, il était de 0,41 % du PIB CONTRE 1,2 % au Danemark et en R.D.A. et 1,6 % au Pays-Bas. En 1983, il n'est que de 0,44 % du PIB.

Au niveau de l'encadrement, la crise est semblable : dans les années 50 il y avait un enseignant pour 30 étudiants, en 1961 un enseignant pour 20 étudiants et en 1983 un enseignant pour 23 étudiants.

Cette évolution recouvre en fait des situations différentes selon les disciplines.

1982-1983	Nombre d'étudiants pour un enseignant
Droits-sciences-éco	57
Lettres	30,8
Sciences	11,8
Médecine-Pharma	17,8
Moyenne	22,8
I.U.T.	13,9

3 - LE PROBLÈME : L'ÉCHEC ET L'ABANDON

Depuis 1970, il y a accroissement de l'échec et de l'abandon qui se traduit par une baisse de « productivité » de l'enseignement supérieur. En effet, de moins en moins d'étudiants engagés dans la préparation du DEUG obtienne réellement ce diplôme.

	1967-68	1973-74	1980-81
% étudiants obtenant le DEUG en 2 ans (toutes disciplines confondues)	54,8 %	31,6 %	30,8 %

Après l'afflux d'étudiants des années 60, c'est le reflux dès 1970 des taux d'échec et d'abandon qui ne cessent de croître. Les causes sont diverses, mais, en premier lieu, la ségrégation sociale est responsable.

4 - LA SÉGRÉGATION SOCIALE : CAUSE DE L'ENRACINEMENT DANS LA CRISE

En 1982, 8,3 % des enfants d'ouvriers sont scolarisés en 1^{er} cycle contre 59,3 % pour les enfants de professions libérales et cadres supérieurs, l'écart se creuse en 2^e et 3^e cycle. Evidemment, la ségrégation sociale existe bien avant ; dans le secondaire, le primaire y compris la maternelle. Mais il y a des facteurs propres de développement de ségrégation dans le supérieur.

La ségrégation sociale a pour origine essentielle des facteurs économiques. Un des révélateurs est la part d'étudiants salariés qui croît constamment depuis 1970, pour atteindre 60 %.

L'aide de l'Etat par étudiant a diminué, le pouvoir d'achat des bourses baisse, les conditions de logement se dégradent en même temps qu'un processus de démantèlement des œuvres sociales est engagé au profit du secteur privé. Le coût des services au C.R.O.U.S., supporté par les étudiants, augmente constamment sans aucune compensation pour les plus défavorisés. Si l'on ajoute d'autres problèmes tels que l'appauvrissement des bibliothèques universitaires, dans certains cas leur fermeture totale ou partielle, (des menaces pèsent actuellement sur la bibliothèque de la faculté de Droit), on atteint le cœur de la ségrégation.

Les plus défavorisés ont des conditions de vie et d'étude de plus en plus précaires et sont progressivement exclus de l'Université ; ils préfèrent souvent s'engager dans des filières plus courtes ou sélectives à l'entrée, mais où le résultat final est moins aléatoire qu'à la Faculté. Ainsi la fac devient un privilège ; c'est un véritable retour en arrière, indigne de ces années 80 de prétendue « modernité »...

La mise en place d'une Université ségrégative et sélective depuis 1970 a abouti à la crise actuelle.

C'est une stagnation de l'Université qui porte atteinte à ses missions fondamentales, à savoir :

- préparation à une profession ; cette mission est de plus en plus remplie par d'autres établissements : grandes écoles, I.U.T. (mais de manière bien moins importante qu'on ne le croit) ;
- recherche : faute de recrutement les enseignants ne peuvent la développer qu'au détriment de l'encadrement des étudiants.
- rayonnement culturel et développement des connaissances : l'élitisme ne peut qu'en éloigner.

Il est alors facile d'accuser l'Université d'inefficacité, d'archaïsme, d'être inadaptée aux temps modernes et aux mutations alors que tout semble fait pour la maintenir dans cet état.

Les formations sont un problème crucial parce qu'elles constituent le passage obligé pour sortir de l'ornière, c'est un impératif pour le pays. Mais ces formations ne seront pas fatalement réservées à l'élite dès lors qu'elles seront adaptées aux besoins si dans le même temps on combattait la ségrégation et l'échec. En effet, actuellement des formations dites « de pointe » se mettent en place, avec, à chaque fois, un « numerus clausus » officiel ou officieux qui limitent l'accès à 30 ou à 50 étudiants MST, MIAGE, MSG... Cette attitude est suicidaire ; elle maintient les filières traditionnelles en état de délabrement, pire, elle aggrave la situation puisque l'encadrement et les crédits y sont diminués au profit de nouvelles filières. (Cette politique nous la connaissons depuis 1984 : pôle de gestion de Nancy II, magistère à Nancy I).

Ainsi apparaît un enseignement supérieur à deux visages : les filières traditionnelles en voie de garages pour des milliers d'étudiants, et quelques îlots où pour quelques étudiants on concentre l'essentiel des crédits, des enseignants pour une formation de qualité.

C'est la porte ouverte à l'élitisme et à la concurrence, concurrence entre étudiants, entre enseignants pour accéder à ces filières et, entre Universités : c'est à celle qui offrira la meilleure formation. On doit s'attendre à une dégradation générale des autres formations, à un désintérêt des lycéens pour l'Université, et au total à un renforcement de la crise du supérieur.

5 - LE PAYS A BESOIN D'AUTRE CHOSE ET C'EST POSSIBLE

Le pays a besoin de tout autre chose, il faut rénover toutes les formations, développer l'aide sociale, ouvrir les filières d'élite, ainsi on pourra doubler le nombre d'étudiants et leur donner une formation de notre temps. Pour cela, il suffirait d'accroître de quelques dizaines de points l'effort national pour l'éducation, ce qui impliquerait une croissance de 7,5 % du Budget (en volume), sur la période 1980-84, cette croissance n'a été que de 1 %, il manque quelques milliards à l'Université. L'impôt sur les grosses fortunes (environ 30 milliards, ce qui n'est rien par rapport au budget de 1 000 milliards de l'Etat), aurait permis largement une telle réforme de structure, mais il a été supprimé.

L'UNEF est un outil qui permet d'engager en grand le débat sur le contenu de nos études. Exigeons la création d'une structure paritaire dans chaque UFR qui examinerait toutes les questions relatives au choix des enseignements, aux modalités d'examens, à la pédagogie. Ceci est indispensable, notamment du point de vue des examens, à la fac de Lettres par exemple, il est nécessaire que dans chaque UFR enseignants et étudiants définissent un règlement d'examens auquel chacun pourrait se référer. Il est indispensable que nous mettions en place un contrôle continu des connaissances.

Sur la création des nouveaux diplômes, les étudiants sont les derniers informés, jamais ils ne sont sollicités pour travailler à la préparation des projets. Il est primordial de décloisonner l'Université, de l'ouvrir à l'extérieur. L'opposition grandes écoles - Université ne tient pas debout ; l'Université n'exploite pas actuellement toutes ses possibilités, notamment au niveau de la recherche, qui pourrait constituer un lieu de formation complémentaire pour ces futurs ingénieurs chargés de la recherche.

Vis-à-vis du patronat, l'Université est victime du conservatisme patronal et de l'esprit maison des entreprises ; les patrons préfèrent une bonne formation maison à partir d'un niveau de formation initial bas, plutôt qu'une formation initiale de haut niveau.

Toutes ces pistes d'actions sont sommaires et ne valent que par leur portée dans la réalité qui elle-même dépend de la force des étudiants. Cette force, c'est essentiellement le rassemblement du plus grand nombre d'étudiants au sein de l'amphi, à l'UNEF.

LA CRISE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Le CA du CROUS s'est tenu le 16 juin avec un ordre du jour important (voir page). Le moins que l'on puisse dire c'est que dans ce CA les intérêts des étudiants sont méprisés par beaucoup (Recteur, Directeur et élus étudiants du CELF, de l'UNI et même de l'UID), car, face à la crise, la situation dans les CROUS est de plus en plus tendue entre les élus de l'Unef et ce gens là car l'acuité des problèmes posé impose à chacun de clarifier de plus en plus ces positions ainsi les masques tombent... C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer, en toute clarté, quelques-unes de nos orientations sur les CROUS, pour que chacun puisse comprendre le sens de notre action...

Les CROUS sont théoriquement des organismes publics d'aide sociale. Leur fonction est la gestion des aides indirectes de l'Etat (par opposition aux aides directes comme les bourses). Les CROUS doivent faire œuvre de justice sociale ou, en tout cas, ne pas aggraver ou laisser s'installer les injustices devant le logement, la nourriture, la vie culturelle... tout facteur déterminant pour la réussite universitaire. Cette mission initiale, les CROUS l'ont plus ou moins suivit par le passé, leur création permit « le boum universitaire » des années 60 qui se caractérise par un accroissement du nombre d'étudiants considérable de quelques centaines de milliers à un million d'étudiants et également par la démocratisation de l'université qui s'ouvre aux couches sociales plus défavorisées (dans des proportions qui resteront toutefois très modestes).

Depuis les CROUS ont cessés petit à petit d'assurer leur mission d'aide sociale : ralentissement significatif du rythme des investissements, puis arrêt pur et simple de ces investissements (ainsi à Nancy, la première cité U fut construite en 1930, sept furent de 1964 à 1968, la dernière en 1973. Le premier RU fut construit en 1959, trois entre 1963 et 1967, les deux derniers furent construits entre 1971 et 1975) les politiques de tarification ont petit à petit évoluées vers une tendance très nette : faire supporter aux seuls étudiants remettant ainsi en cause un principe traditionnel, celui de la parité état-étudiants dans le financement de chaque repas. Si l'on ramène les subventions étatiques par repas servit on devrait ainsi trouver la même somme qu'un ticket de RU. Par ce principe, on assure la garantie de justice sociale car les hausses sont assumées par l'état comme par les étudiants. Mais LA PARITÉ EST DEPUIS LONGTEMPS BRISÉE, CHAQUE FOIS QUE NOUS PAYONS 9 FRANCS, L'ÉTAT NE PAYE QUE 6 FRANCS.

La raison à cette dégradation est double :

- désengagement financier de l'état ;
- abandon délibéré par les CROUS de toute politique d'aide sociale : les CROUS seraient pour ceux qui les gèrent, « des entreprises comme les autres ».

Dans ces conditions, les CROUS n'ont plus de raison d'être en tant que tel : on s'achemine vers leur privatisation avec le décret VALADE. Il est donc tout à fait juste de voir une grande cohérence entre les objectifs de la loi Devaquet, la réforme qui se dessine dans les CROUS à travers la politique concrètement pratiquée sous l'impulsion du Recteur. Nous comprenons ainsi la grande démagogie et les arrières pensées politiciennes de ceux qui, d'un côté, promettent deux millions d'étudiants pour l'an 2 000 et de l'autre détruisent les moyens qu'ils auraient de vivre en liquidant les CROUS ou en ne les développant pas (ce qui revient au même).

Pour autant, les CROUS ont pris un tel retard dans les programmes d'investissement et de rénovations que même si on les gérait comme il se doit, ils ne pourraient pas répondre aux besoins. Si nous disons cela, ce n'est pas pour justifier comme le font certains la fuite en avant, mais pour justifier notre revendication de réinvestissement de l'état, notre exigence d'investissements. En matière d'investissement dans des cités ou des RU il n'y a pas de retard irrémédiable. Il faut un plan de construction ambitieux étalé sur les années à venir. Au lieu de cela la position du recteur et du CROUS et la fuite en avant dans une logique de recherche de rentabilité financière, de résultat comptable, au détriment d'une gestion tournée vers la qualité des services et la satisfaction des besoins qui ne pourront qu'augmenter et sont actuellement notoirement insatisfaits (quantitativement et qualitativement). On nous dit que d'autres choix ne sont pas possibles, mais au CA du CROUS et lors des élections nous avons démontrés, chiffres et données techniques l'appuie, que l'on pouvait inverser concrètement la logique de gestion et d'investissement. En fait, ceux qui appelle au laissé faire, à la résignation, cherchent à masquer le désengagement financier de l'état ou à l'accepter. Or l'issue au problème du CROUS est là : il faut un effort financier considérable. Qui doit réaliser cet effort ? D'abord l'état car c'est lui qui, au nom de la collectivité, est chargé de distribuer aux étudiants l'aide directe et aux organismes d'aides sociales les fonds correspondants à l'aide indirecte. C'est la mission de l'état, c'est la loi.

Si l'on fait payer les étudiants utilisateurs des services du CROUS, ce n'est plus de l'aide sociale, c'est bien à la collectivité, donc à l'état, de faire l'effort. Les entreprises doivent-elles aussi concourir à l'effort ? Les entreprises nationale (s'il en reste encore) devraient (et auraient dus) y participer pour les mêmes raisons que l'état, en réalisant des constructions, des travaux... plus avantageusement. Les entreprises du secteur privé actuellement intéressées par le marché potentiel que pourrait représenter les œuvres sociales, devraient verser au CROUS une partie des taxes qu'elles versent à divers organismes régionaux, pourquoi les entreprises financeraient les instituts de formation privée (et coûteux) et pas un organisme qui permet encore à beaucoup de jeunes d'étudier.

Pour mettre en œuvre ces orientations, il faut une volonté politique, car cela passe par un effort budgétaire mais il faut également démocratiser les structures de gestion, réaffirmer et défendre le caractère public des CROUS, rationaliser l'organisation des différentes unités de production et de gestions. Actuellement chaque unité RU, cité, atelier, sont de manière plus ou moins autonomes par leur seul directeur, il n'y pas de structure de contrôle du personnel et des étudiants à ce niveau, les directeurs peuvent ainsi faire partiellement appel au secteur privé sans passer par le personnel ou les ateliers du CROUS, le CA perd de son pouvoir de contrôle et c'est le début de la privatisation.

Ainsi, il faut continuellement dénoncer des orientations néfastes, démontrer chaque proposition avec des arguments précis, au sein du CA ou le poids du Recteur est de plus en plus fort. C'est lui qui arrête en fin de compte les orientations choisies par le CROUS.

A PROPOS DU PÔLE DE GESTION : UNE MOTION DE L'UNEF

(Datée de fin mars)

Les élus « Solidarité Etudiante » de l'UNEF demandent aux conseils d'UFR, au Conseil d'Administration que toute l'information sur la création du pôle de gestion leur soit transmise et soit rendue publique.

Après une période de flou où les rumeurs les plus contradictoires ont circulé à ce propos, c'est la presse qui a donné l'information sur ce pôle.

L'UNEF considère que le projet présenté par la chambre de Commerce est dangereux à divers égards :

- l'UNEF se prononce pour le maintien au sein de l'Université de toutes les filières qui y ont été créées, il s'agit d'une position de principe.

Par conséquent, nous sommes hostiles à tous projets qui placeraient telle ou telle filière en dehors du contrôle de l'Université.

Le projet d'extension de l'ICN signe à terme de placer la MSG, la MSTCF, la MIAGE dans le cadre d'une institution autonome.

Pour nous un pôle de gestion ne peut se concevoir hors de l'Université, hors des UFR concernées par un tel projet.

Avec le projet de la chambre de Commerce il serait fait usage de fonds publics, de créations de postes alors même que la maîtrise du contenu des formations serait quant à lui privé.

La création d'un pôle hors de l'Université compromet toute possibilité de développement de la filière de sciences économiques existantes pour différentes raisons :

1) Qu'on le veuille ou non, qu'on le dise ou pas, le projet de pôle de gestion entraînerait une ponction de moyens budgétaires sur les autres filières, en premier lieu le deuxième cycle économique.

Cela compromet le développement de ce deuxième cycle, notamment en terme d'habilitations nouvelles. Chacun sait que dans la situation actuelle, la section économique ne peut couvrir tous ses besoins en heures de cours, surtout en heures de TD, les choses ne pourraient que s'aggraver.

2) La création d'un pôle autonome de gestion en dehors de l'UFR de sciences économiques compromettrait tout développement d'un troisième cycle de sciences économiques.

C'est donc vers une UFR de Droit-Sciences économiques SANS deuxième et troisième cycles que nous irons, ceci est très grave. Cela priverait des centaines de jeunes de la région d'une formation économique universitaire.

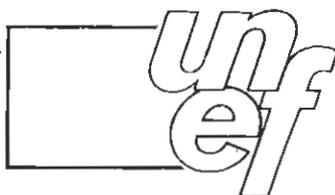
Enfin, le projet de la chambre de Commerce n'est pas acceptable pour les étudiants, en effet la création du pôle repose sur l'extension de l'ICN. Il nous est donc proposé un cadre pédagogique dont nous avons l'illustration à l'ICN, les étudiants n'acceptent pas la mise en place d'un pôle où la sélection se ferait à l'issue du DEUG, par concours. C'est une position de fond qui était essentielle lors du mouvement étudiant de novembre-décembre.

Par ailleurs, nous n'accepterons aucune mesure qui aboutirait à une augmentation du coût des études pour les étudiants qui seraient amenés à étudier dans le cadre de ce pôle, par conséquent, un schéma du type ICN est bien sûr inacceptable, il renforcerait la sélection par l'échec, le coût des études, par conséquent, la sélection sociale.

L'UNEF demande qu'un groupe de travail soit constitué pour examiner le projet de pôle de gestion dans tous ces aspects. Ce groupe de travail pourrait être constitué d'étudiants et d'enseignants membres du Conseil d'Administration, du conseil d'UFR et des délégués étudiants en sciences économiques (membres du département sciences économiques).

Ce groupe de travail examinerait le projet et formulerait des propositions visant à améliorer celui-ci tenant compte de l'avis des étudiants en Sciences Economiques qui tiennent au maintien et au développement d'un deuxième, voire d'un troisième cycle d'économie :

- qui souhaitent avoir toutes les garanties sur l'existence du pôle dans un cadre universitaire;
- qui souhaitent le maintien de la MSG en fac de droit;
- qui souhaitent que le pôle leur soit ouvert et que les synergies attendues par sa création rejaillissent sur l'ensemble de l'Université, sur l'ensemble des formations.



est maintenant
SUR

MINITEL

36-15 TAPEZ « UNEF »

— LOGEMENT INSCRIPTIONS INFO-RÉGION —

HISTORIQUE DE L'UNEF

L'Unef fête ses 80 ans en cette année 1987, et tiendra son 72^e congrès en novembre. C'est la plus ancienne des organisations étudiantes : UNI 1969, CELF années 80, UID (Unef-ID) 1980.

C'est dire qu'au delà de l'organisation représentative branchée sur les réalités d'aujourd'hui, il y a la tradition et l'expérience encrée dans l'histoire. Histoire mouvementée comme l'est celle de tout syndicat digne de ce nom en prise avec la société qui beuge.

L'histoire de l'Unef, la plus ancienne et la plus récente, montre qu'elle dut prendre des positions décisives, franchir des étapes à des moments parfois douloureux, faisant ainsi preuve de courage. En cela, l'Unef n'a rien à voir avec les corps et autres officines politiciennes agissant au jour le jour pour des intérêts étroits : au contraire, à l'Unef on agit en prise avec la réalité de la société et du monde, en s'appuyant sur le mouvement social, historique, scientifique et culturel.

La première « société des étudiants » nem primitif des A.G.E. a été créée en 1877 à Nancy. Les différentes A.G.E. se réunissent en 1907 en une « Union Nationale des Associations Générales des Etudiants de France ». L'U.N.E.F. est née.

Jusqu'en 1914, c'est l'époque où les étudiants ne connaissent guère de difficultés matérielles, époque du folklore où les A.G.E. organisent fêtes, banquets, kermesses, etc.

Après la guerre de 1914-1918, les couches moyennes accèdent à l'université, les étudiants sont alors de condition moins aisée. Cette situation suscite la création, entre les deux guerres, d'organismes d'entraide : Restau-U, Cités-U, Centre national des œuvres. C'est l'époque du corporatisme où les problèmes sont pris au jour le jour et où « l'apolitisme » limite toute action.

La guerre de 1939-1945 en montre les limites : l'U.N.E.F., débordée par les événements, se tait. Seuls les étudiants engagés dans la Résistance lui permettent de survivre.

En 1946, au Congrès de Grenoble, c'est la résurrection de l'U.N.E.F. Elle définit une charte qui va inspirer à l'avenir les réalisations et la conduite du syndicalisme étudiant. Celui-ci se développe de 1946 à 1950. En 1947, c'est la première grande grève étudiante. En 1948, les étudiants obtiennent la Sécurité sociale (la gestion en est confiée à la M.N.E.F.).

C'est à cette époque (1947) qu'est fondée l'Union des Grandes Ecoles (U.G.E.). Les tenants du corporatisme, à la faveur de la Guerre Froide, reviennent à la direction en 1950. Ils gèrent les avantages acquis sans organiser d'action de masse; ce sont les « majos ».

Cependant, dans certaines A.G.E. de province, les « minos » maintiennent l'esprit de Grenoble, et luttent pour rendre à l'U.N.E.F. son visage revendicatif.

Les « minos », après Nancy en 1954, reprennent en 1956 la direction de l'U.N.E.F. C'est le retour à une action syndicale authentique. L'U.N.E.F., par son orientation courageuse devient la grande organisation de masse des étudiants (100 000 adhérents au moment de la guerre d'Algérie). Prenant prétexte de l'engagement croissant de l'U.N.E.F. aux côtés des syndicats et des organisations démocratiques pour la paix en Algérie, les anciens « majos » fondent la F.N.E.F. en 1961. Cette organisation va rapidement devenir le refuge des étudiants d'extrême droite.

Mai 1968 mènera au vote d'une loi d'orientation qui se caractérise essentiellement par la participation des étudiants aux instances dirigeantes de l'Université.

Mais dès les années 70, les attaques contre les acquis de 68 commencent; mise en place d'un quorum, loi Sauvage...

De 1968 à 1972, l'U.N.E.F. va connaître des tensions internes, les groupuscules gauchistes font pression contre la caractéristique syndical de l'U.N.E.F. Ils sont minoritaires et divisés entre eux, ils tentent de prendre les directions du syndicat, leur bataille est idéologique, ils veulent imposer leurs vues à la majorité des adhérents qui ne se reconnaissent pas en eux. Les divers regroupements issus de ces groupuscules ne reconnaîtront pas les congrès dit « du renouveau » où la majorité syndicale reprendra ses droits. Ce sera la scission et ces pseudos syndicats créeront par leur alliance l'U.N.E.F.-I.D. en 1980.

L'U.N.E.F. est sauvée, à cette époque on parle de « d'U.N.E.F. renouveau ».

Avec la crise, les études deviennent plus difficiles, plus onéreuses, plus aléatoires.

Depuis 1972, l'U.N.E.F. s'est affirmée et s'affirme toujours plus comme le syndicat de masse dont les étudiants ont besoin à l'université : par la participation constante aux instances de gestion (U.E.R., Université, C.R.O.U.S.) et par l'adoption depuis le 66^e Congrès de Reims (1980), de l'orientation de la solidarité étudiante.

De là vient l'habitude pour certains de parler de « d'U.N.E.F. solidarité étudiants » ou « d'U.N.E.F.-S.E. » pour nous seule existe l'U.N.E.F.-T.C. (U.N.E.F. tout court).

1981, avec le changement de gouvernement, la nécessité de changer l'université semble acquise. Grâce aux pressions du SNES-SUP et de l'U.N.E.F. principalement, la loi d'orientation est adoptée : il s'agit de lutter contre l'échec et l'abandon, rénover les formations et ouvrir l'université sur l'extérieur.

Mais la réforme a été rapidement vidée de son contenu dans les faits.

Chevément tentera de libérer les droits, créera les magistrères, proposera un décret instituant des concours entre DEUG et licences, supprimera la subvention de l'état à la sécurité sociale étudiante. Comme il aimait à la dire, « l'élitisme républicain » était sa devise. Pour passer à l'élitisme « tout court » Devaquet n'a eut à faire qu'une petite nuance.

L'U.N.E.F. lors du dernier congrès de Limoges : 71%, a réaffirmé sa démarche; construire un syndicalisme au cœur des études, placer l'université au cœur des enjeux.

Puis ce fut Devaquet et la confirmation que notre orientation allait dans le bon sens, qu'avec l'U.N.E.F. on peut avoir un outil adapté à la situation et aux aspirations de tous.

Pour être à l'U.N.E.F., un seul critère, être étudiant. A l'U.N.E.F., dans son fonctionnement quotidien, chacun compte pour un. L'U.N.E.F. permet de favoriser l'expérience et à la réflexion de ceux qui la rejoignent et on son membres, pour développer son activité au mieux : engager l'action partout où les conditions d'études sont attaquées ou mauvaises, partout où les étudiants aspirent à faire du neuf dans leurs études. L'U.N.E.F. agit à tous les niveaux où se prennent des décisions. Les objectifs sont discutés dans l'U.N.E.F. de manière démocratique, à la base le plus souvent en AG d'adhérents puis soumis aux étudiants concernés. Ensuite vient la lutte, le rassemblement unis et déterminés avec le syndicat, l'U.N.E.F., dans l'amphithéâtre, l'UFR, l'université ou au niveau national.

LES USURPATEURS

L'UID (UNEF-ID) prétend être descendante de « la grande Unef » et usurpe le sigle UNEF. L'UID cherche à attaquer l'Unef, la dénaturer continuellement de manière ridicule et viscérale. L'UID est en fait née en 1980 et prétend tenir son 70^e congrès (alors qu'elle n'a que 7 ans d'existence en tant que telle).

MAIS ON NE RÉCUPÈRE PAS L'HISTOIRE, LES FAITS SONT LÀ : on ne peut se réclamer de la grande Unef et tenir son 70^e congrès quand on existe que depuis 7 ans. Lors de ce fameux congrès, des adhérents de l'UID se sont plaint de ce que les organismes de base n'étaient jamais réunis sur les facts, des guéguerres de tendances, de ce que les membres du bureau national sont élus pour 6 ans, de ce que le président décide trop souvent seul depuis ses bureaux parisiens (comme la décision de rencontrer secrètement Monory en décembre).

L'UID fait usage intensif de beaux discours sur la grande Unef. Ce n'est en fait que démagogie car l'union ne se décrète pas, ne se limite pas à une unité d'appareil; elle se réalise concrètement sur le terrain, c'est l'affaire d'un million d'étudiants, les quelques stratèges de l'UID ne comptent pour rien à côté. Mais il y a plus grave, l'UID fait de grands discours sur les CROUS. HORS DANS LE MÊME TEMPS, SES ÉLUS NANCÉIENS AU C.A. DU CROUS VOTENT LA HAUSSE DES LOYERS EN CITÉ U, votent pour le budget de régression proposé par le directeur, approuvent sans réserve le rapport d'orientation. (Réunion du CA du CROUS du 16/6/87). L'UID à Nancy : on ne voit personne, sauf le jour des élections.

Sous un revêtement de façade, l'UID recherche la respectabilité auprès des politiciens. Début janvier, ils ont annoncé dans la presse leur volonté de récupérer le mouvement étudiant.

Nous pourrions parler encore longtemps sur ce registre, montrer que l'UID n'a de démocratique et d'indépendant que le nom. Ce serait donner trop d'importance à ces gens là.

CHACUN JUGERA SUR LES FAITS. Tu te rendras vite compte, en comparant les déclarations et les actes, que nous n'avons rien à voir avec l'UID. Tu auras tôt fait de nous connaître, élus et militants, nous sommes connus de tous, respectés sur la fac, car notre action et notre présence sont quotidiennes. Tu verras que nous, « on dit ce qu'on fait, et on fait ce qu'on dit » dans et hors de notre syndicat : L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE.

LES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES : ENJEU ET INTÉRÊTS LES LISTES « SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE » PRÉSENTÉES PAR L'UNEF

LES ÉLECTIONS : LES ÉTUDIANTS S'EXPRIMENT

La participation des étudiants dans les différents conseils de l'Université, donc aux décisions universitaires, est un acquis de 1968 qui constituait un grand progrès vers la démocratie. Mais la représentation étudiante a été maintes fois remise en question par les forces réactionnaires (Saunier-Seité, loi SAUVAGE, projet de la loi Devaquet) tentant de diminuer, voire de faire disparaître la participation étudiante dans les instances de décisions de l'Université (avec la bénédiction du CODE, du CELF et de l'UNI).

Les différents conseils de l'Université (voir structures universitaires) CA - CEUU - CS - C - UFR, sont les instances où se prennent toutes les décisions dont dépend le bon déroulement de nos études : budget, contenu de l'enseignement, modalités de recrutement des étudiants, conditions et règlements d'examens, régime des salariés, création de nouveaux diplômes, recherche...

Les étudiants étant les principaux usagers de la fac, il est primordial qu'ils participent aux différents conseils. Les élections donnent ainsi la possibilité effective aux étudiants de s'exprimer, de participer à la vie de la fac, de se prononcer sur la politique universitaire.

LES ÉLUS « SOLIDARITÉ-ÉTUDIANTE »

Lors des élections universitaires, l'UNEF présente des listes « solidarité-étudiante », c'est-à-dire des listes composées de militants de l'UNEF, mais aussi de non-syndiqués.

Les élus sont des étudiants qui agissent au quotidien et qui siègent, qui sont présents dans les conseils pour défendre les revendications et les propositions des étudiants contrairement notamment aux élus de l'UNEF-ID qui sont des « militants professionnels », qui n'apparaissent que sous la forme de commando parisien uniquement pendant la période électorale et qui se distinguent par leur absence aux conseils.

L'élu est le représentant dans les différents conseils, c'est le lien entre l'administration de l'université et les étudiants. Mais il est évident qu'un élu seul ne peut rien faire, il est donc nécessaire d'avoir une information dans la bilatéralité; en effet, l'élu ne détient pas toutes les informations; c'est pourquoi il doit exister des liens, des échanges entre les élus et les étudiants, notamment dans le cadre des associations UNEF.

Dans ces conseils, les élus UNEF agissent pour que les étudiants participent pleinement à la vie de l'université, pour que leur avis compte, en exigeant un fonctionnement plus démocratique des universités.

L'ENJEU DES ÉLECTIONS

L'enjeu des élections, outre le fait qu'elles donnent la possibilité aux étudiants d'élire des représentants qui interviennent quotidiennement sur tous les problèmes, c'est le choix entre une Université éclatée ou une Université pour tous.

- Université éclatée : d'une part, l'université d'une élite, d'autre part, l'université poubelle avec une formation au rabais.
- Université pour tous avec une bonne formation pour chacun, c'est l'université d'avenir et les élus UNEF sont les seuls à tout faire pour s'en approcher le plus possible.

Voter pour les étudiants de l'UNEF c'est voter pour le seul syndicat qui travaille à faire reculer la crise à l'Université, à réclamer de bonnes formations et conditions d'études pour tous.

Voter UNEF, c'est se défendre contre toutes attaques portées à nos conditions d'études, à notre droit aux études, à notre formation, c'est voter pour un syndicat qui est résolument contre la sélection arbitraire, contre l'échec et l'abandon, contre la déqualification, contre la concurrence sauvage, contre une Université à deux vitesses.

Voter UNEF, c'est bien voter pour les seuls à se battre réellement au quotidien, à avoir le souci constant de mieux étudier, à se prononcer résolument en faveur d'une université de masse pour une formation de masse.

L'UNEF EST LE SYNDICAT MAJORITAIRE A NANCY (VOIR RÉSULTAT) EN VOIE ET EN SIÈGE
PUISQUE LES ÉLUS SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE OCCUPENT 43 SIÈGES

LES ÉLUS « SOLIDARITÉ-ÉTUDIANTE » SOUTENUS PAR L'UNEF

- **Au conseil d'administration de l'Université de Nancy II :**
Patricia GUSCHING - Patricia DAGUERRE

- **Au conseil des études et de la vie universitaire :**
Anne MARCHAND - Patricia DAGUERRE

- **Aux différents conseils d'UFR de Nancy II :**

UFR Lettres

Laure CHAROY
Mylène JACQUOT
Jean-François VEXLARD
Marielle BELLEVILLE
Chantal PIERRE
Catherine PRIVET
Henri LARSKI
Jean-Baptiste LECLÈRE
Deuna PITT
Patrick JOUIN
Christophe PIERRE
Jean-François DIANA

UFR Connaissance de l'homme

Bruno MARTIN
Pascale CLAUDIN
Marie-France AGNOLETTI
Eric PAX
Patricia BOLLINGER

UFR Droit-Sciences-Economiques

Laurence CORRADI
Laurent WILD
Laurent SERRIER

- **Au conseil d'administration du CROUS.**
Patricia DAGUERRE - Laurent WILD

UFR Histoire-Géo

Patricia DAGUERRE
Denis GENTON
Philippe BRAILLARD
Francesco NARDECCHIA
Claude BOSSU
Eloy DORADO
Anne MARCHAND
Maryse HALTEL
Pierre MATHIS
Fabrice MONTEBELLO

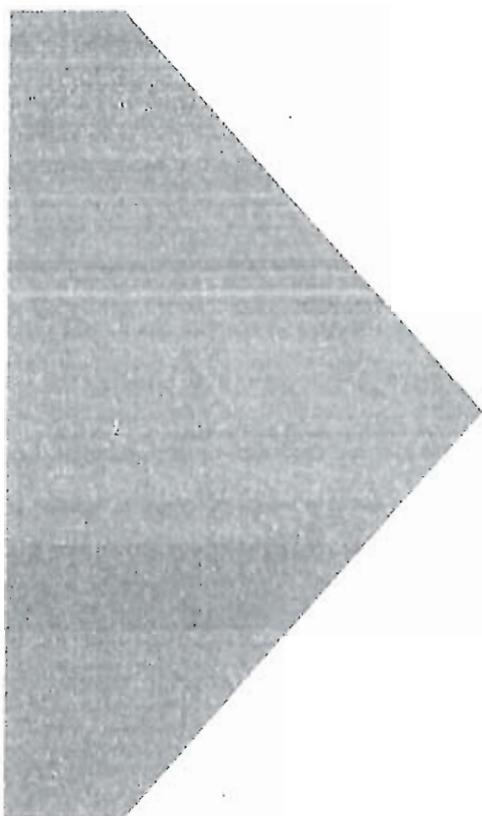
UFR Langues et Littérature Etrangère

Ludovic MECHIN
Christine BALTZER
Marcelle BELMOSTEFAOUI
Odile BEGIN

UFR Sciences du Langage

Philippe L'HUILHIER
Hervé ADAMI
Sylvain TENDAS

*A votre service
pour tous les imprimés
personnels, industriels
et publicitaires.*



MUT'IMPRIM

4 bis, rue Girardet - **54300 LUNEVILLE**

Tél. 83 73 40 94

LES STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (NANCY II)

Le conseil d'administration de l'université a les plus grands pouvoirs. Beaucoup plus que les conseils des études et de la vie universitaire et scientifique. Il peut même décider à la place des UFR.

Chaque UFR est administrée par un conseil à composition variable (10 à 20 % d'étudiants). Ces conseils sont, en principe souverains sur leurs UFR (budget, examens...) en fait le CA peut imposer des décisions qu'il a pris auparavant. Il y a plusieurs conseils droit-sciences-éco, lettres, histoire-géo, sciences du langage, connaissance de l'homme, IEAP, MIAGE, IUT, le conseil d'administration de la bibliothèque dépend aussi de l'université (cette année le CA a imposé à la bibliothèque un budget en régression contre lequel le CA de la bibliothèque avait voté). Au sein de chaque UFR, il peut y avoir des structures consultatives, les départements où siègent en principe 50 % d'étudiants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'essentiel des décisions lui appartient, dans tous les domaines. Il prend ses décisions sur la base des propositions du conseil des études et de la vie universitaire et du conseil scientifique.

Les représentants étudiants y sont en baisse par rapport à l'ancienne représentation. Il comprend 53 membres dont 12 étudiants (2 pour le premier cycle Faculté des Lettres, 3 pour le deuxième cycle et troisième cycle Fac Lettres, 2 pour le collège premier cycle Fac Droit et Sciences Economiques, 3 pour les deuxième et troisième cycles Fac de Droit-Sciences-Eco, 2 pour IUT et UFR Maths et Informatique).

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Il propose au CA les orientations des enseignements de formation initiale et continue. Il instruit les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières. Il prépare les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants, à faciliter leur entrée dans la vie active, à favoriser les activités culturelles, sportives... à améliorer leurs conditions de vie et de travail... Il est garant des libertés politiques et syndicales des étudiants.

Il comprend 36 membres dont 14 étudiants :

– 3 pour le Collège premier cycle, Fac Lettres, 3 pour les deuxième et troisième cycle Fac Lettres, 3 pour le Collège premier cycle Fac Droit, Sciences-Eco, 3 pour les deuxième et troisième cycles Droit, 2 pour les IUT et UFR Maths et Informatique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche. Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue... sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, sur le projet de création ou de modification des diplômes d'établissement... L'entrée des étudiants de troisième cycle dans ce conseil est importante puisqu'elle permet pour la première fois aux étudiants de s'exprimer sur la politique de recherche de l'Université.

Le gouvernement, en 1986, a amputé, la recherche d'un crédit de 3 milliards, mesure qui correspond à la volonté du démantèlement du CNRS.

Ce conseil comprend 38 membres dont 4 étudiants, 2 pour la Faculté de Lettres, 2 pour la Faculté de Droit et Science-Economique.

CONSEIL D'UFR : UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Chaque conseil d'UFR correspond à une unité d'enseignement :

– Ex : Conseil d'UFR Lettres, Conseil d'UFR Sciences Historiques et Géographiques.

Les statuts de ces différents conseils ont été fixés cette année. La représentation des étudiants est en nette diminution par rapport aux anciens statuts. Les personnalités extérieures apparaissent dans ces conseils au détriment de la représentation des étudiants. L'UNEF, dès le début, était hostile à la présence des personnalités extérieures dans les conseils et l'expérience que nous avons eu depuis ne fait que confirmer ces positions. En effet certaines UFR ont eu bien du mal à trouver des personnalités qui acceptent de siéger dans les conseils. Lorsqu'elles acceptent, elles ne viennent que rarement, mais n'oublient pas de donner des procurations à certains profs...

- **Le ministère de l'Education Nationale**
- **Le secrétariat d'Etat aux Universités**
- **L'Agence comptable de l'Université**

sont au regret de vous annoncer
que 100 000 étudiants en France
peuvent bénéficier

D'UNE EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTIONS

Information auprès de votre Association UNEF

* Dans les frais d'inscription les droits se montent à 450 F. L'exonération concerne 10 % des étudiants en France, soit 100 000 d'entre nous.

(Espace gracieusement offert par l'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE)

L'UNEF ACCUEILLE LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE PRÉ-RENTRÉE

FAC DE LETTRES
MERCREDI 23 SEPTEMBRE - 14 HEURES

FAC DE DROIT
MARDI 22 SEPTEMBRE - 14 HEURES

- La 1^{re} année à la fac; fonctionnement, règlements, droits des étudiants.
- Rencontre avec les élus étudiants.
- La situation universitaire.
- L'activité de l'UNEF.
- Visite de la fac.
- ...

Je participe à l'Assemblée Générale de pré-rentree :

NOM : PRÉNOM :

FILIÈRE D'ÉTUDE :

ADRESSE :

- Je verse 15 F pour participer au fonctionnement de la réunion : guide de l'étudiant, matériel plus 2 timbres pour convocation.

- **A RETOURNER A :** COOP UNEF - 23, boulevard Albert-1^{er} - 54000 NANCY

POUR UNE BONNE FORMATION...

RÉUSSIR NOS ÉTUDES...

POUR PLUS DE DÉMOCRATIE...

FAIRE DU NEUF...

POUR UNE UNIVERSITÉ OUVERTE A TOUS...

AGIR...

PRENDRE NOS AFFAIRES EN MAIN...

**INTERVENIR
DANS NOS ÉTUDES...**

**AMÉLIORER NOS CONDITIONS
D'ÉTUDES...**

**CONTRE LA LOI DU FRIG
A L'UNIVERSITÉ...**

AUTANT DE RAISONS VALABLES D'ADHÉRER A L'UNEF :

POUR TE SYNDIQUER A L'ASSOCIATION UNEF DE TON UFR, REMPLIS LE BULLETIN CI-DESSOUS :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

ÉTUDES :

- **A RENVOYER A :** COOP UNEF - 23, boulevard Albert-1^{er} - 54000 NANCY

COTISATION : 50 F

AVEC L'UNEF

- S'informer pour participer
- S'entraider
- Agir pour mieux étudier

**« L'UNEF LE SYNDICALISME
AU CŒUR DES ÉTUDES »**

1907



1987



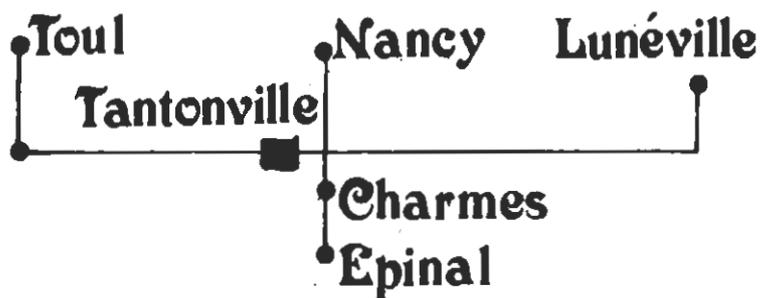
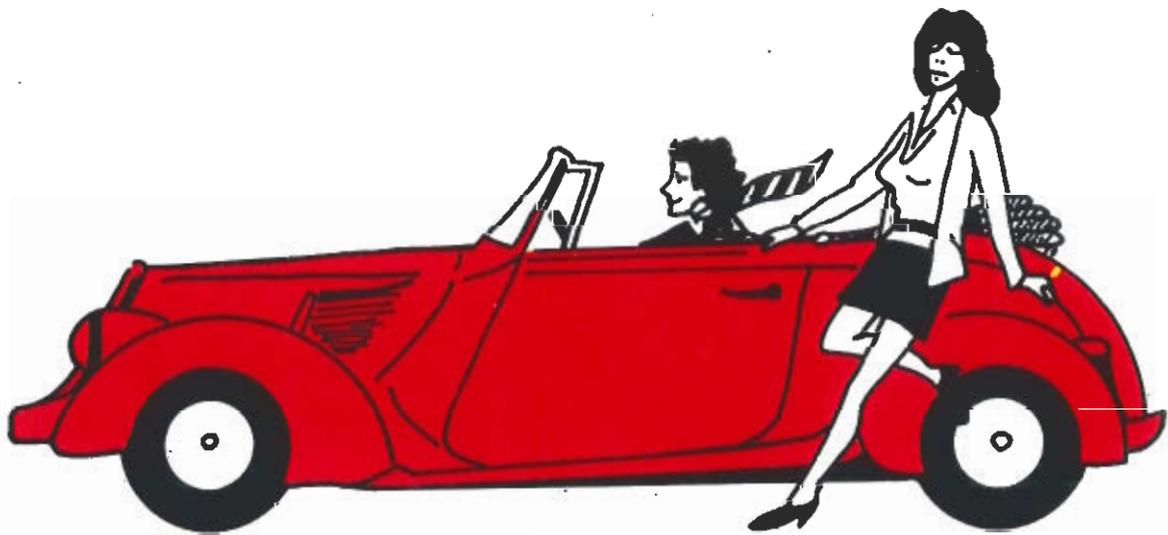
**s'organiser,
une force**

« 80^e Anniversaire »

de l'Union Nationale des Etudiants de France

DISCOTHÉQUE LA GUIMBARDE

OUVERT LE SAMEDI



DIRECTION
NANCY-MIRECOURT

TANTONVILLE

Tél. 83.52.43.24

POSSIBILITÉS DE SOIRÉES ÉTUDIANTES SUR DEMANDE